

# DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 10 • NUMÉRO 1 • JUIN 2009



Bâtir une société démocratique

## la participation citoyenne



# DÉVELOPPEMENT > SOCIAL

VOLUME 10 • NUMÉRO 1 • JUIN 2009

**1** Mot de la rédaction

**2** Chez nous en région

## SOMMAIRE

**16** Sur le terrain

**40** Autour du municipal

**42** On a lu pour vous

**44** D'ici et d'ailleurs

**46** Innovation sociale

**47** Vient de paraître

**49** Nouvelles brèves



Photo : Pascal Sallafranque, Antoine Corriveau et Kathy Béland

**6** Défis et enjeux  
La participation citoyenne :  
pour qui, comment et pourquoi?

**10** Rencontres citoyennes

**12** Développement des  
communautés et  
participation citoyenne :  
des pratiques diversifiées,  
des enjeux complexes

**14** Entrevue avec Bill Ninacs,  
la force de l'empowerment

### Errata

Les erreurs suivantes se sont glissées à la page 6 de l'article « *Le développement territorial : l'exemple de la Montérégie* », paru dans le dernier numéro de la revue *Développement social* intitulé « *Regard sur le développement territorial* » :

- Au lieu de « municipalités rurales de comté (MRC) », nous aurions dû lire : « municipalités régionales de comté (MRC) ».
- Dans l'énumération des MRC appartenant au territoire de la CRÉ de la Montérégie Est, la MRC de La Haute-Yamaska a été omise et la MRC du Bas-Richelieu doit être remplacée par sa nouvelle appellation, à savoir : la MRC de Pierre-De Saurel.

Dans la rubrique CHEZ NOUS EN RÉGION à la page 2, le premier prix Entreprise citoyenne en Matawinie a été remis à l'entreprise Plastique GPR de la famille Belleville et non Bellerive. Nos excuses.

# LE MOT DE LA RÉDACTION



## La participation citoyenne : bâtir une société démocratique!

Le séminaire organisé en avril 2008<sup>1</sup> par *Développement social* et un comité d'orientation formé pour l'occasion a permis de constater, une fois de plus, que lorsqu'on parle de participation citoyenne, la déclinaison de ses facettes prend davantage l'allure du maelström que du tranquille ruisseau. Et pour cause... Les acteurs issus de différents secteurs sont porteurs d'autant de visions distinctes de la participation citoyenne, les pratiques sont bigarrées, et les intentions sont ambiguës. La voie vers plus de démocratie ne consiste pas à dompter la bête, au contraire ! Elle gagne plutôt à profiter de sa fougue. Ce numéro souhaite ainsi approfondir la connaissance et la compréhension de la participation citoyenne dans le développement social, et ce en montrant sa diversité.

En valorisant l'apparent capharnaüm qu'est la participation citoyenne et un usant du filon de la diversité, notre réflexion porte sur trois questions. Tout au long du numéro, nous essaierons d'abord de mieux comprendre la complexité de la participation citoyenne et de la citoyenneté en présentant et en mettant en relation des points de vue théoriques et pratiques, similaires souvent, contradictoires parfois, mais toujours complémentaires. Nous nous questionnerons ensuite sur certains processus entourant la participation, ceux portant sur l'origine et sur le déploiement de certaines expériences notamment. Finalement, nous nous arrêterons aux finalités, essayant de voir en quoi la participation citoyenne se distingue d'autres pratiques sociales similaires.

Le numéro se décline en deux parties. Dans la première, nous mettrons en relief quelques défis et enjeux en faisant ressortir les difficultés et la complexité à en arriver à une définition de la citoyenneté et de la participation citoyenne, à en faire état, à nommer et à identifier qui en sont les porteurs légitimes, à circonscrire les écueils et à nuancer les apports et les avancées possibles, etc. Au-delà de l'exercice sémantique, ce défi en cache peut-être un autre : nos pratiques d'intervention sont-elles adaptées, pertinentes et en faveur de l'intégration des savoirs et de la participation effective des citoyens et des citoyennes? Le dossier s'ouvre donc sur les points de vue de quatre praticiens et d'un chercheur (Valérie Lemay, Georges Letarte, Ian Renaud-Lauzé, Luc Rabouin et Michel Venne). Et si le propos était étayé par une lecture citoyenne? Parce que nous avons quelquefois la curieuse habitude de parler de participation citoyenne sans impliquer les principaux intéressés, nous les avons interpellés directement sur la définition de la participation citoyenne. Munie d'un appareil photo et d'une enregistreuse, l'équipe de rédaction de votre revue préférée a donc pris d'assaut les rues de Longueuil, Montréal et Trois-Rivières et est aussi allée rencontrer des gens à un centre des aînés puis a visité une classe de francisation de néo-immigrants de l'est de Montréal. D'ailleurs, plusieurs expériences de la section *Sur le terrain* sont présentées par ou en collaboration avec les personnes impliquées dans les projets.

La première partie se poursuit avec le texte de Clément Mercier qui nous propose une typologie du développement participatif des communautés. Elle se termine par une rencontre de Réal Boisvert avec Bill Ninacs portant sur l'autonomisation<sup>2</sup> où l'homme et la cause s'amalgament. Enrichissant et émouvant.

La seconde partie illustre, par des exemples concrets, les processus et les finalités de la participation. Qu'ils touchent au développement urbain, régional ou rural, qu'ils démocratisent les fonctionnements et les structures d'organisations gouvernementales, qu'ils se mêlent d'environnement et de développement durable, qu'ils modèrent les différents phénomènes d'exclusion, les citoyens prennent d'assaut les multiples lieux et enjeux qui ont un impact sur leurs conditions de vie. Qu'est-ce qui facilite ou non leur participation? Quelle est leur influence réelle? Quelles sont les pratiques gagnantes, mais aussi les irritants majeurs? En savons-nous davantage sur l'impact réel ou pressenti de la participation citoyenne, sur la démocratie, la santé, l'environnement, l'inclusion sociale, l'autonomisation, le capital social, la légitimité des projets, la responsabilisation, la solidarité entre les différents acteurs du développement économique et social, etc.?

L'analyse montre qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour réunir les conditions permettant de mettre à jour le désir légitime des citoyens d'intervenir dans toutes les sphères qui les concernent. Or, elle montre en contrepartie que la volonté – embryonnaire dans certains cas à articulée dans d'autres – est présente. Le Québec est riche de ses expériences, et ce numéro sur la participation citoyenne le montre une fois de plus!

### Des nouvelles au comité de rédaction!

Deux recrues se joignent au comité de rédaction de la Revue. Sylvie Barriault, maintenant responsable de la chronique *Autour du municipal*, est conseillère aux opérations régionales de la Direction régionale de la Montérégie au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Marie-Josée Ouellet est directrice adjointe du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. À toutes les deux, bienvenue!

### Bonne lecture!

Angèle-Anne Brouillette

<sup>1</sup> Voir texte de Clément Mercier en p. 12.

<sup>2</sup> Terme recommandé par l'Office québécois de la langue française en remplacement de son équivalent anglais *empowerment*.

# CHEZ NOUS EN RÉGION >



## Côte-Nord

### La Côte-Nord en action... L'expertise du capital humain

Par Jude Brousseau, Conférence régionale des Élus de la Côte-Nord

#### L'Escale 2009

**A**mener les communautés à mieux travailler ensemble, promouvoir le respect des différences, mettre en valeur l'engagement et se doter d'outils supplémentaires. Tels étaient les souhaits formulés par les membres du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord, lorsque L'Escale 2009 a été organisée.

À peine partis de la Minganie en 2007, les membres du comité organisateur installent maintenant leur grément à Tadoussac, Bergeronnes et Sacré-Cœur, en Haute-Côte-Nord. Une première pour L'Escale qui visitera différents ports au fil des inspirations.

L'objectif de L'Escale 2009 est que les acteurs de développement de toute la Côte-Nord fassent de cette quatrième cuvée de L'Escale, une étape où naîtront de nouvelles collaborations, de nouvelles alliances, où se prendront de nouveaux rendez-vous et où seront mis en valeur la collaboration et l'engagement.

Depuis 2003, près de 600 personnes ont fait Escale sur différents thèmes. Cette fois, L'Escale 2009 fait un clin d'œil au thème de 2003 à Port-Cartier, « Une formation pour mieux travailler ensemble », en mettant en relief l'expertise du capital humain.

#### L'influence de l'Université rurale québécoise

Pour les organisateurs, il est clair que le croisement des savoirs est au cœur des préoccupations. C'est pour cette raison qu'ils tiennent à associer des chercheurs aux travaux. Après les Bill Ninacs (La Clé), Jean Panet-Raymond

(Université de Montréal), Yves Hurtubise (Université Laval), Pierre Lepage (Commission des droits de la personne), Germain Duclos (Fondation Lucie et André Chagnon), Caroline Andrew (Centre d'études en gouvernance de l'Université d'Ottawa) et Guy Chiasson (Université du Québec en Outaouais), c'est maintenant au tour de nouveaux chercheurs à accompagner l'événement. Monsieur Réal Boisvert ouvrira L'Escale 2009. La présence du chercheur de l'Agence de la santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec facilitera la mise en place à l'échelle régionale d'une démarche visant à s'approprier et à mettre en œuvre le dispositif national de connaissance du développement des communautés. Pour sa part, Patrice Leblanc, directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue), présentera une expérience menée actuellement dans la MRC Témiscamingue. Il viendra témoigner de la volonté d'acteurs municipaux de mieux travailler ensemble. Enfin, Yvan Comeau, professeur titulaire à l'École de service social de l'Université Laval, amènera les participants à vivre et à mieux comprendre un processus de mobilisation.

« Et au-delà de la présence de ces personnes-ressources, il faut se rappeler que c'est aussi un événement où on souhaite mettre en valeur l'expertise terrain », précise Berchmans Boudreau, président du Réseau des partenaires du développement social, promoteur de L'Escale.

Des ateliers permettront donc à des porteurs d'initiatives d'afficher leurs réussites et d'échanger autour des ingrédients qui facilitent ces succès.

L'Escale est une présentation de la CRÉ de la Côte-Nord et de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information sur l'événement, visitez [www.crecotenord.qc.ca](http://www.crecotenord.qc.ca).

#### Le Réseau des partenaires de la Côte-Nord a 5 ans

Le 8 avril dernier à Sept-Îles était célébré le cinquième anniversaire du Réseau des partenaires du développement social et du développement des communautés de la Côte-Nord. Ce réseau composé de près d'une quarantaine d'organisations a pour mission de faire reconnaître, de promouvoir et de s'assurer de la prise en compte du développement social et du développement des communautés comme des composantes du développement de la Côte-Nord.

### Une première coordonnatrice au Réseau québécois de développement social



CHRISTIANE LUSSIER

Par Jude Brousseau, Conférence régionale des Élus de la Côte-Nord

**D**epuis février dernier, Christiane Lussier est devenue la première coordonnatrice du Réseau québécois de développement social (RQDS). Les membres et les partenaires du RQDS peuvent dorénavant la croiser dans le cadre de leurs travaux.

Ingénieure forestière de formation, Christiane vient tout droit du monde de l'économie sociale. Elle occupait récemment le poste de coordonnatrice du Comité régional d'économie sociale du Centre-du-Québec.

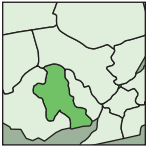
Ses mandats : répondre aux besoins importants de concertation et d'organisation en lien avec le processus à entreprendre pour souligner les 10

ans du Forum sur le développement social; assurer les suivis des dossiers propres au RQDS et agir comme agente de liaison avec les répondants des régions du Québec.

Une subvention du Secrétariat à l'action communautaire et autonome et aux initiatives sociales a permis au RQDS d'embaucher M<sup>me</sup> Lussier. On peut la rejoindre en composant le 819-362-3886 ou par courriel à [clussier@distributed.net](mailto:clussier@distributed.net).

#### Les administrateurs du RQDS

Par ailleurs, à la suite de son assemblée générale tenue en novembre 2008, le RQDS faisait connaître la composition de son conseil d'administration. M<sup>me</sup> Micheline Dubé du Forum de développement social de l'Île de Montréal a accepté le poste de vice-présidente. M. Alain Coutu de la Table des partenaires en développement social de Lanaudière a été élu trésorier. M. Ghislain Anglehart, de la CRÉ de la Gaspésie-Les Îles est secrétaire de l'organisme, tandis que M<sup>me</sup> Claire Mailhot de la CRÉ de la Montérégie Est et M<sup>me</sup> Marie-Denise Prud'homme du Consortium en développement social de la Mauricie sont administratrices. Jude Brousseau de la CRÉ de la Côte-Nord assure la présidence de l'organisme.



# Laurentides

## Le développement social dans les Laurentides, une démarche démocratique

Par Carole Lavallée, Conseil régional en développement social des Laurentides et Table de concertation de Mirabel

**A**près quatre années d'activités (2004-2008), le Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL), en partenariat avec les tables de concertation locales des municipalités régionales de comté (MRC), le milieu de la santé et des services sociaux, les réseaux de solidarité sociale et de l'éducation, le milieu des affaires, les intervenants en développement économique, des représentants des secteurs communautaire, famille, immigration, jeunesse, aînés et condition féminine, engage la réflexion autour des questions suivantes : Comment mettre en valeur notre rôle de soutien aux tables et organismes porteurs en développement social? Quelle est notre définition rassembleuse du développement social dans les Laurentides? Comment susciter la mobilisation et la participation des acteurs et actrices du territoire laurentien? Comment créer des partenariats avec les divers acteurs qui interviennent à travers la région?

À ses débuts en 2004, le Conseil régional de développement social (CRDS) s'était lancé le défi de promouvoir des valeurs d'équité, de solidarité, de justice sociale, d'éthique et de respect de l'environnement. Il marquait du coup sa préférence pour des rôles de mobilisateur, de rassembleur, d'agent facilitant pour les différentes tables et les divers organismes de concertation en développement social de chacune des MRC de la région des Laurentides, de conseiller auprès des instances locales et régionale et de promoteur du développement social dans les Laurentides, conjointement avec les acteurs autour de la table. Le changement de présidence en 2008 a été propice au bilan. Les résultats ont été jugés plus que satisfaisants. Mais de grandes questions demeurent en suspens, au point d'inciter les différents acteurs impliqués, à formuler des recommandations susceptibles d'améliorer le cadre et les conditions d'existence du CRDS dans les Laurentides; notamment par rapport à son rôle, à la mobilisation des acteurs, à la définition rassembleuse et aux mécanismes d'assistance auprès des partenaires en développement social. Ces recommandations concernent aussi la plate-forme d'infrastructures de base et les conditions de mobilisation sociale et de pérennisation du CRDS.

En cette année 2009, la grande participation des différents partenaires dans tout le processus de questionnement a permis au Conseil d'enrichir sa réflexion et ainsi de proposer aux différents acteurs de la région des Laurentides, en matière de développement social, un plan d'action en appui aux collectivités. Cela permettra d'intensifier davantage la concertation entre les organismes locaux et régionaux, de mettre en commun les connaissances en développement social, mais surtout d'en démontrer l'impact sur le développement de la région des Laurentides.

Un travail de terrain est engagé avec une permanence à la coordination afin de fixer les objectifs opérationnels dans tous les secteurs de l'organisation pour ainsi favoriser le développement de services et de ressources pouvant répondre adéquatement aux besoins de la population et aux organismes. Mais surtout, inventorier les initiatives en développement social par MRC dans les Laurentides.

Tout cela, dans l'unique but de positionner le CRDS et sa mission : porte-étendard pour le développement social dans les Laurentides.

## L'avenir de la région : miser sur la participation citoyenne des jeunes!

Par Nathalie Larochelle, Forum jeunesse des Laurentides

**L**a participation citoyenne fait l'objet d'un mandat prioritaire pour les forums jeunesse régionaux. La dernière Stratégie d'action jeunesse (2006-2009) indique d'ailleurs que, dans chaque forum jeunesse, un agent de participation citoyenne doit contribuer à mettre en œuvre différentes mesures encourageant la participation citoyenne.

Dans les Laurentides, le Forum jeunesse constitue un levier régional qui favorise la concertation des acteurs jeunesse afin de réaliser des activités visant à stimuler l'intérêt des jeunes face aux différents enjeux qui façonnent leur milieu de vie. Au cœur d'une vie associative et démocratique, le Forum est guidé par un conseil d'administration composé de 14 membres de 18 à 35 ans. Il a mis sur pied plusieurs projets afin de dynamiser et promouvoir la participation citoyenne des jeunes Laurentidiens et Laurentidiennes âgés entre 12 et 35 ans. On y expérimente entre autres le principe d'engagement citoyen qui se veut un contrat décrivant les gestes citoyens à poser par un groupe de jeunes et la durée de cet engagement. Le Défi de la participation citoyenne a été lancé cette année. Celui-ci incite les jeunes à prendre 5 minutes par jour pour s'informer et 1 heure par semaine pour découvrir « le monde ». Un bagage pour la vie dans sa valise! De fait, nous pensons que la base de l'implication et de l'engagement est de s'ouvrir aux autres et de s'informer afin de se forger une idée ou une opinion de ce qui nous entoure. Pour réaliser le Défi, les jeunes signent donc un principe d'engagement citoyen.

### Non seulement soutenir mais récompenser la participation citoyenne de nos jeunes

Lorsque l'engagement citoyen est réalisé, une cérémonie est organisée où l'on remet des certificats de reconnaissance aux participants en présence d'invités distingués et de représentants des médias. Les jeunes apprécient beaucoup d'être ainsi reconnus et nous espérons que la valorisation de leurs bons coups les portera à en faire d'autres dans l'avenir.

Le concours de reconnaissance de l'implication bénévole des jeunes *Je prends ma place* est un autre exemple de valorisation, de reconnaissance et d'encouragement de la participation citoyenne qui a cours au Forum jeunesse des Laurentides.

En mars dernier s'est tenu l'événement Journée Réalité Avenir. Cela a permis à près de 80 jeunes de se rassembler, de s'informer, de s'inspirer et de proposer des pistes d'action pour l'avenir de notre région à des élus présents pour l'occasion. Ce fut un bien grand travail de participation citoyenne pour tous les participants!

### En connaître plus sur la participation citoyenne jeunesse

Une recherche-action a été réalisée afin d'en apprendre plus sur les raisons qui motivent les jeunes Laurentidiens et Laurentidiennes à s'investir dans les domaines d'implication qu'ils privilégient et les moyens de faciliter leur participation citoyenne. Les résultats seront divulgués sous peu. Ils aideront notamment le conseil d'administration du Forum jeunesse des Laurentides dans l'élaboration de ses nouvelles orientations pour les prochaines années.



## Montréal

### La diversité au sein des lieux décisionnels : une priorité régionale

Caroline Rioux, Conférence régionale des élus de Montréal

Le développement du Québec et de ses régions passe par la participation de toutes les composantes de la société. Idéalement, dans une démocratie saine et active, tous les citoyens et citoyennes sont informés, consultés, mobilisés et participent aux élections. La Conférence régionale des élus de Montréal, depuis sa création, se préoccupe de faire en sorte que la diversité montréalaise — qui en fait sa richesse et lui donne une couleur unique au Québec — se reflète dans la composition des lieux décisionnels qui ont une influence sur le développement de l'île de Montréal.

Dans un contexte de ralentissement économique et de déséquilibre démographique, il devient plus que jamais nécessaire de mobiliser toute l'expertise disponible pour diversifier les lieux de pouvoir et assurer une relève. Montréal, à l'instar du Québec, doit agir pour faire une place à ses leaders qui sont prêts à mettre à profit une expérience aussi riche que variée.

Malgré des efforts et une volonté des milieux politiques, des organisations publiques ou communautaires et des entreprises, plusieurs groupes restent sous-représentés dans les lieux décisionnels. Les femmes, les jeunes, les membres des communautés culturelles et des minorités visibles y sont peu présents, tant dans les instances politiques que dans les conseils d'administration, qui demeurent encore relativement homogènes.

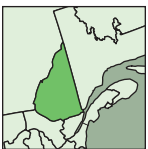
Dans cet esprit, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal œuvre actuellement à assurer une représentation diversifiée dans les lieux décisionnels, en développant pleinement le potentiel des leaders montréalais émergents. Cette diversité favorise une prise de décisions qui reflète davantage les besoins et les réalités de l'ensemble de la population. Aussi, plusieurs études établissent un lien entre la diversité, une gestion financière efficace (Catalyst, 2004) et un processus décisionnel plus éclairé (Conference Board du Canada, 2005).

L'accès aux lieux décisionnels, pour les leaders des groupes sous-représentés, repose pour une large part sur la volonté des dirigeants de leur faire une place et de mettre sur pied des pratiques efficaces qui leur permettent d'y arriver. D'autre part, plusieurs de ces leaders — pourtant expérimentés et reconnus dans leur milieu — ne se considèrent pas comme aptes à occuper une telle fonction ou ne savent pas à quelle porte frapper. Aussi, le manque de modèles de réussite pour certains groupes ne contribue pas à l'émergence de leaders. Ce manque se fait aussi sentir dans les organisations qui n'ont pas accès à des réseaux diversifiés.

Soulignons à cet égard que, depuis 2006, la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État a permis de réaliser des avancées significatives vers la parité dans 24 conseils d'administration de sociétés d'État du Québec : les femmes occupent maintenant environ 43 % de l'ensemble des sièges.

Pour les prochaines années, la CRÉ de Montréal a fait de la diversité l'une de ses priorités régionales. À ce titre, elle veut devenir un carrefour entre les organisations et les leaders émergents provenant de groupes sous-représentés dans les lieux décisionnels. Cela reposera sur l'engagement de tous les acteurs de la société : des leaders d'aujourd'hui et de demain. Catalyst, *The Bottom Line: Connecting Corporate Performance and Gender Diversity*, Toronto, 2004.

Conference Board du Canada, *Optimiser les talents des minorités visibles : une affaire de bon sens*, 2005.



## Saguenay–Lac-St-Jean

### À la Ville de Saguenay, un observatoire du développement social

Par Raoul Simard, Ville de Saguenay

Le Conseil municipal de Saguenay a procédé à la constitution de l'Observatoire du développement social au début de l'année 2009, respectant ainsi un engagement prévu à la Politique de développement social adoptée il y a deux ans. Constitué de 16 membres provenant en parts égales de la Ville et du milieu, ce comité consultatif permet à des gestionnaires de services municipaux ainsi qu'à des élus de travailler de concert avec des représentants d'organismes publics ou sans but lucratif œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement économique et du développement social.

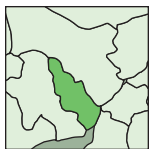
L'Observatoire du développement social a reçu deux mandats du Conseil municipal. Le premier consiste en un rôle de veille sur la Politique de développement social de la Ville de Saguenay et sur l'ensemble du domaine du développement social. Le second se rapporte à la situation démographique qui, faut-il le rappeler, se manifeste par une diminution continue de la population de la ville de Saguenay.

### L'enjeu démographique : vers un vaste chantier collectif

Malgré l'atteinte prochaine d'un solde migratoire positif, la Ville de Saguenay a vu sa population diminuer de 2,3 % pour la seule période de 2001 à 2006. Saguenay est la seule des dix grandes villes du Québec à connaître une telle situation.

La démographie concerne au plus haut point l'administration municipale. Pensons simplement au vieillissement qui oblige à une adaptation en profondeur de l'offre de services municipaux. Le phénomène interpelle également les institutions de santé, d'abord quant aux changements dans l'état de santé de la population, puis dans le renouvellement de la main-d'œuvre. Les établissements d'enseignement, notamment les cégeps, sont également touchés de près, certains programmes doivent être fermés, faute d'inscriptions suffisantes malgré la fermeté de la demande sur le marché du travail. Pour leur part, les responsables d'organismes communautaires déclarent s'attendre au pire relativement à la relève dans leur personnel.

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, plusieurs observateurs reconnaissent que les actions ciblées sur les jeunes (la stratégie Migration) portent des fruits. Cependant, les membres de l'Observatoire demeurent convaincus que la situation oblige à des efforts supplémentaires. L'idée d'un ou de plusieurs forums sur la question prend forme et se précise à chaque séance de travail du comité. Déjà, la nécessité de sensibiliser toute la communauté sur l'urgence d'agir et sur la capacité de tout un chacun d'exercer une influence directe pour inverser la tendance démographique paraît incontournable.



## Lanaudière

### 10 ANS DE PARTENARIAT EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL : Une concertation, de nombreux projets et plus de 3 millions de dollars investis dans la région

Par Chantal Lalonde, Table des partenaires  
du développement social de Lanaudière

**L**e 18 mars dernier, Lanaudière fêtait ses 10 dix ans de partenariat en développement social. Cette décennie de partenariat se traduit par la réalisation de nombreux projets, un investissement de près de 3 millions et demi de dollars dans la région et une façon novatrice de travailler en concertation pour l'amélioration de la qualité de vie des Lanaudois et Lanaudoises.

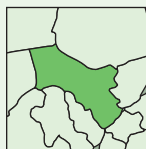
La naissance de ce partenariat fit suite au Forum sur le développement social de Lanaudière de 1998. En effet, les Lanaudois et Lanaudoises ont décidé de garder vivante la réflexion et d'en faire un forum permanent d'analyse sociale en créant six comités locaux de développement social, un par municipalité régionale de comté (MRC), et une table régionale, soit la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL).

Parmi les réalisations des dernières années, la TPDSL compte Habitat-Santé, un projet d'amélioration des conditions d'habitation des personnes à faible revenu aux prises avec des problèmes de moisissures et d'humidité; la mise en place d'une fondation communautaire pour soutenir la création de fonds qui apporteront un appui durable aux enjeux régionaux; la création du Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE); et le financement de 55 projets de développement social par l'entremise du Fonds de développement régional, allant de la prévention du décrochage scolaire, à la sécurité alimentaire en passant par l'amélioration du transport collectif.

Après 10 ans de travail de partenariat en développement social, les acteurs de la région ont décidé de faire un bilan de cette démarche, d'envisager l'avenir de celle-ci et de remercier les personnes et les organisations qui y ont contribué. C'est ainsi que quelque 150 personnes appartenant aux milieux politique, communautaire, institutionnel et économique se sont réunies à Saint-Liguori le 18 mars dernier. Elles ont alors ciblé pour la prochaine décennie, l'éducation, la participation citoyenne, le transport collectif, la sécurité alimentaire et l'habitation comme des enjeux de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

**La Table des partenaires du développement social de Lanaudière** a pour mission de concerter et de mobiliser les acteurs des divers milieux lanauois autour des préoccupations concernant le développement social dans le but d'améliorer la qualité de vie de la population. En 2009, ce sont plus de 200 personnes de différents secteurs d'activité qui travaillent ensemble au développement social de Lanaudière.

La TPDSL est soutenue et financée par les partenaires locaux et régionaux du milieu. Après une décennie de cumul de bons résultats, l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Fédération Desjardins, la Société d'habitation du Québec, les deux Centres de santé et de services sociaux de Lanaudière, la Conférence régionale des élus(es) de Lanaudière et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ont manifesté leur intérêt à continuer de soutenir la Table des partenaires du développement social de Lanaudière dans le cadre d'une quatrième entente spécifique.



## Mauricie

### La faim... Des intervenants proposent des solutions en Mauricie

Par Marie-Denise Prud'homme, Consortium  
en développement social de la Mauricie

**L'**avant-midi du 28 janvier dernier a été le théâtre d'une grande rencontre au Consortium en développement social de la Mauricie. En effet, plus de cinquante intervenants issus des quatre coins de la Mauricie se sont rencontrés dans le but de discuter des enjeux entourant la faim dans notre région.

En plus de travailler sur l'amorce de portraits territoriaux en sécurité alimentaire, nous avons eu l'occasion de prendre connaissance du travail de cinq organismes du milieu qui, chacun à leur façon, proposent des solutions très concrètes pour les personnes vivant de l'insécurité alimentaire. De l'aide alimentaire aux cuisines collectives en passant par les popotes roulantes et les collations distribuées dans les écoles en terminant avec l'achat local; de nombreux services sont mis de l'avant afin de repousser la faim dans nos communautés. Ces services sont assurés par des personnes passionnées et dynamiques qui donnent beaucoup d'elles-mêmes afin de permettre aux gens de remplir leur assiette, et ce, malgré des moyens financiers et humains plus que limités.

Des projets rassembleurs ont été présentés, notamment celui de la Table de concertation en sécurité alimentaire de Trois-Rivières: *Se nourrir, agir et se développer*. Ce projet permet un meilleur encadrement de la distribution alimentaire, du soutien et de la formation aux bénévoles. Une organisatrice communautaire, embauchée pour ce programme, sillonne les quartiers de la ville pour connaître les bénévoles et les petits organismes, et ce, afin de travailler de concert avec eux pour que les lieux de distribution alimentaire, des milieux de vie accueillants, soient des tremplins pour acquérir de nouvelles connaissances. Un projet pour mettre en lien les gens, créer de l'espoir et de nouvelles solidarités dans les quartiers.

Nous avons également eu la chance d'en apprendre davantage sur « Les petites collations IGA » à La Tuque. En effet, grâce à ce service, on distribue des collations dans les écoles de La Tuque. Cette aide est apportée à titre gracieux par le IGA de la municipalité qui, chaque année, offre 50 917 collations à 160 enfants. Il s'agit là d'un bel exemple de partenariat avec le milieu privé.

De cette journée est née une plus grande concertation dans les territoires et a redonné du souffle pour travailler à une plus grande collaboration entre les différents organismes formant le continuum de la sécurité alimentaire. En effet, dans le secteur de Shawinigan, la naissance d'une concertation sur la sécurité alimentaire a fait suite aux échanges du 28 janvier dernier.

Étant donné l'engouement que cette journée a suscité chez les intervenants, ainsi que les besoins que ceux-ci ont soulevés, le Consortium en développement social de la Mauricie a choisi d'y donner suite en s'engageant à organiser deux rencontres par année afin de permettre aux intervenants de s'informer, de se former et d'échanger sur leurs pratiques et les enjeux liés à la problématique de la faim dans notre région.

## La participation citoyenne : pour qui, comment et pourquoi?

PAR MAUD EMMANUELLE LABESSE  
COMITÉ DE RÉDACTION

À l'invitation de Développement social, quatre praticiens et un chercheur ont accepté de partager leur point de vue sur la participation citoyenne. Nous vous les présentons :



**Valérie Lemay** est employée à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue. En charge des dossiers du Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, elle a pour mandat de contribuer à l'émergence de la participation citoyenne et de l'implication des jeunes en Abitibi-Témiscamingue.

**Luc Rabouin** est le directeur général, depuis 2006, du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) qui s'est donné pour mission de développer et de partager une expertise quant aux approches les plus viables et démocratiques de développement urbain durable. Il a publié récemment un ouvrage sur la démocratie participative intitulé *Démocratiser la ville. Le budget participatif : de Porto Alegre à Montréal.*



**Michel Venne** est le fondateur, en 2004, et directeur général de l'Institut du Nouveau monde (INM). L'INM a pour mission de développer la participation citoyenne et de renouveler les idées au Québec.



**Georges Letarte** s'intéresse particulièrement aux questions touchant le développement social dans le cadre des politiques gouvernementales et municipales. Il est consultant et collabore notamment avec l'ARUC-innovation sociale de l'Université du Québec en Outaouais, la Ville de Gatineau, la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale à Québec et l'Institut national de santé publique.



**Ian Renaud-Lauzé** est responsable de l'animation politique au Collectif pour un Québec sans pauvreté. Depuis sa formation en 1998, le Collectif travaille à faire de la lutte à la pauvreté une priorité sociale et gouvernementale, au-delà de toute partisanerie politique.

Devant l'Assemblée nationale, le long des rivières énergiques, à l'extrémité des terminaux méthaniers, au ras de la forêt boréale, au cœur des quartiers et des petites municipalités rurales à revitaliser, l'expression retentit. Certains l'évoquent du bout des lèvres, d'autres l'embrassent à pleine bouche. La participation citoyenne se veut en tous lieux comme en tous sens. Cri primaire et dernier cri, inclusive et adverse, polymorphe et polysémique, polémique et solidaire, elle incarne à la fois un héritage des années 60 et une innovation sociale sans cesse réinventée. À l'évidence, la participation citoyenne est un concept aux confins vaporeux que chacun emploie selon sa propre interprétation. Notre première interrogation a porté sur la **citoyenneté**, la participation citoyenne y étant intimement liée.

### Qu'est-ce qu'un citoyen?

À la question « qui est citoyen? », Valérie Lemay répond : « Un citoyen est une personne qui a des droits et des responsabilités. » Travaillant auprès des jeunes de l'Abitibi-Témiscamingue, sa réflexion porte sur l'âge de la citoyenneté : « Il serait cependant légitime de se questionner sur le fait qu'une personne devienne citoyenne seulement à 18 ans. Un citoyen, c'est aussi un jeune qui prend part à la vie communautaire ou sociale. »

Luc Rabouin désigne comme « formelle » la citoyenneté qui confère certains droits fondamentaux à ces détenteurs. La « citoyenneté informelle » est pour lui tempérée par la **position sociale** qu'occupent les personnes.



« Pour les gens situés au bas de l'échelle sociale, cette citoyenneté demeure souvent de la pure **fiction**, n'ayant aucun moyen de faire respecter leurs droits, explique-t-il. Ces personnes sont celles qui détiennent le moins de pouvoir d'influencer les décisions prises par les autorités de toutes sortes. »

Selon Michel Venne, la citoyenneté est d'abord ancrée dans la **conscience** de ses concitoyens mêlée à un sens de l'appartenance : « Un citoyen, c'est d'abord quelqu'un qui a le souci des autres, qui a conscience d'appartenir à une communauté, une nation, et du rôle qu'il doit jouer, de la responsabilité qui est la sienne dans cette communauté, cette nation. »

Faisant intervenir une notion de responsabilité beaucoup plus vaste, Ian Renaud-Lauzé établit une adéquation entre le citoyen et l'être humain. Il réfère à l'article 1 de la Déclaration universelle des droits humains pour définir les citoyens : « Ce sont tous les êtres humains. Ceux-ci naissent **libres et égaux** en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de sororité et de fraternité. »

Cette variété de conceptions de la citoyenneté donne lieu à plusieurs visions de la participation citoyenne. Néanmoins, les définitions livrées par les intervenants consultés font toutes intervenir une dimension morale. Par exemple, Valérie Lemay avance : « La participation citoyenne, c'est un citoyen qui s'investit dans sa communauté selon ses **valeurs**. »

Michel Venne, Georges Letarte et Luc Rabouin y introduisent en outre la notion de bien commun. Selon le directeur général de l'INM, la participation citoyenne constitue « toute activité qui permet à un citoyen, une citoyenne, de contribuer à la définition et à la concrétisation de ce qui représente l'intérêt public et le **bien commun** dans une société. Son but n'est pas avant tout de changer le monde, mais de valoriser un agir responsable à l'égard de soi, de ceux qui nous entourent, de notre communauté, notre pays et, plus largement, la planète », argue-t-il.

Pour Luc Rabouin, la participation citoyenne procède directement de la citoyenneté, tel un devoir : « La citoyenneté, c'est avant tout la conscience d'appartenir à une même communauté politique, de percevoir que notre destin est lié aux autres membres de cette communauté. Elle implique donc la participation, l'engagement et l'action dans le sens du bien commun », affirme-t-il.

Georges Letarte place aussi la notion d'**engagement** au cœur de sa conception de la participation citoyenne. À ses yeux, la participation citoyenne est plus polyvalente et peut être dirigée à l'endroit d'un seul concitoyen. « Au sens commun du terme, la participation citoyenne, c'est l'engagement volontaire de citoyens dans le débat public ou dans des actions visant à contribuer à l'évolution des politiques et pratiques sociales. Dans les médias et les débats, on a tendance au Québec à ramener la participation citoyenne à l'engagement dans les organismes à but non lucratif (OBNL), comme un contrepois au rôle des élus. Pourtant, elle

prend différentes formes, soutient-il. C'est autant l'engagement dans les OBNL que dans une fonction élective, c'est autant l'engagement bénévole **individuel** de citoyens que la contribution des organismes d'affaires. Le propriétaire du dépanneur, qui embellit sa devanture, signe un engagement moral pour limiter les heures de travail des salariés étudiants, écoute les personnes âgées isolées et s'affaire à intervenir pour assurer présence et soutien. La participation citoyenne existe à l'extérieur du mouvement associatif. Le parent engagé activement dans l'éducation de ses enfants participe également très fortement au développement de la communauté. »

Luc Rabouin partagé également ce point de vue : « Bien sûr, il y a les institutions formelles comme les partis politiques ou les conseils municipaux. Mais, il y a aussi les organismes communautaires, les conseils d'établissement des écoles ou des Centres de la petite enfance, les comités de citoyens, les ONG de solidarité internationale, etc. Enfin, la citoyenneté peut également se manifester dans les actions individuelles. » Lui dont le métier traite beaucoup d'aménagement urbain relève évidemment l'importance de la **rue**, « cet espace public essentiel pour faire valoir ses revendications et propositions ».

Valérie Lemay rejoint les définitions de Georges Letarte et de Luc Rabouin notamment en évoquant la notion de **civisme** : « Il y a plusieurs façons d'exercer sa citoyenneté, notamment en faisant preuve de civisme. Il s'agit d'avoir une préoccupation constante pour le bien-être des autres et pour le maintien de relations harmonieuses dans la société et cela, en respectant les règles de la vie commune, en protégeant son environnement et en soutenant ceux qui sont dans le **besoin**, explique-t-elle. La participation citoyenne, c'est aussi de s'informer en s'efforçant de mieux connaître les différents enjeux sociaux, en se tenant au courant des décisions prises qui touchent notre existence; c'est développer ses **connaissances** et c'est connaître ses droits et ses obligations, poursuit-elle. Voter et se faire élire par la population, c'est prendre une part directe dans la désignation des gouvernements et appuyer une vision et des orientations relatives au bien public. S'engager au sein d'un organisme ou **s'exprimer** sont autant de formes de participation citoyenne. Défendre une cause, c'est prendre part aux débats et aux décisions qui nous concernent, c'est participer activement à la vie sociale de façon volontaire dans l'intention de changer les choses, que cela soit auprès de sa communauté, de son association, de sa région, de son pays ou même de la planète. »

Michel Venne reprend à son tour ces manières d'exercer la citoyenneté en les partageant en trois grandes catégories. « La première est l'**action individuelle** qui va du vote aux choix de consommation. C'est l'addition de millions de gestes individuels qui influence l'économie de marché et la vie politique. La seconde catégorie est collective et réside dans le **militantisme et l'adhésion à une cause**. La délibération et la décision des **politiques publiques** constituent le niveau ultime, car la participation citoyenne devrait favoriser la participation du plus grand nombre à la délibération sur les politiques publiques et sur les décisions prises au nom de la collectivité. » La conception de la participation citoyenne de Ian Renaud-Lauzé se rap-

proche d'ailleurs de celle-ci, mais en termes plus amples: «C'est ce qui permet de développer un **idéal** démocratique de liberté et d'égalité pour tous», dit-il.

### Les apports de la participation citoyenne

La participation citoyenne se traduit donc par l'implication individuelle ou collective de citoyens dans les sphères privées, publiques ou civiles selon les valeurs qui leur sont chères, incluant ou non le bien commun. Puisqu'elle se décline en de si nombreuses gammes, il est justifié de se demander si ses multiples manifestations possèdent des bénéfices communs. Contrairement aux questions précédentes, les intervenants répondent à celle-ci à l'unisson.

D'entrée de jeu, Luc Rabouin les résume en deux mots: «**qualité et légitimité** pour la prise de décisions publiques». À ses yeux, la participation et la justice sociale s'alimentent mutuellement à un point tel qu'elles sont indispensables l'une à l'autre.

Ian Renaud-Lauzé croit aussi que la participation citoyenne améliore le rendement des gouvernements: «C'est ce qui permet l'expression d'une démocratie qui se réalise dans une société de citoyens par les citoyens. Elle pose la question du pouvoir en remettant en cause le modèle politique qui dit qu'on agit *pour* ou *sur* les personnes. Il faut plutôt le faire **avec** les citoyens, car cela permet de développer des projets et des politiques qui tiennent réellement compte des situations que vivent les personnes qui ont généralement peu ou pas de pouvoir dans la société», avance-t-il.

En parfait accord avec ces propos, Michel Venne distingue des apports à deux niveaux: «La participation citoyenne permet aux individus de se découvrir une **capacité d'agir et d'influencer**. Ils combattent ainsi leurs sentiments d'impuissance et d'incompétence à l'égard d'enjeux complexes. Leur participation favorise un meilleur lien social et l'éclosion du sens des responsabilités. En participant à des décisions, ils réalisent qu'ils ont besoin des autres pour améliorer leur sort et celui de leur communauté, minant ainsi la montée de l'individualisme. Outre cela, la participation est avantageuse pour la société entière. Elle contribue à améliorer les décisions publiques par l'apport au débat de points de vue diversifiés, de savoirs tacites et profanes à côté de savoirs experts et de l'expression des besoins, des préférences et des valeurs des citoyens et des citoyennes. La participation crée également les conditions de l'éclosion **d'innovations sociales** par le maillage des expériences et l'émergence des idées fondées sur des besoins et des valeurs partagés. Enfin, la participation facilite l'émergence de **consensus** et une meilleure adhésion aux politiques publiques lorsque celles-ci sont édictées en respectant les consensus émergents», conclut-il.

Du point de vue des Forums jeunesse, la participation citoyenne des jeunes présente une série d'avantages pour eux comme pour l'ensemble de la société: «Elle permet aux jeunes de développer leur **identité** politique ainsi que leur sentiment d'appartenance au milieu, les encourageant à s'y

établir. Elle crée aussi des liens entre les jeunes et les élus, de sorte qu'elle favorise une meilleure représentativité dans les instances décisionnelles, tout comme l'implication des jeunes favorise les liens intergénérationnels», affirme Valérie Lemay.

### Les écueils de la participation citoyenne

Comme toutes choses, la participation citoyenne comporte des pièges à éviter pour préserver son efficacité et ses apports. D'emblée, Valérie Lemay perçoit principalement des barrières individuelles à la participation citoyenne. D'une part, elle note qu'il est parfois difficile pour une personne de **s'intégrer** dans des milieux de participation citoyenne. «C'est parfois frustrant pour une personne qui joint un groupe ou un comité de s'approprier la structure et la mission de l'organisme, rapporte-t-elle. Une culture contraignante peut être rebutante pour une personne qui s'implique pour une première fois et qui ne sait pas encore ce qu'elle peut retirer de cette expérience.» D'autre part, elle signale que l'investissement en **temps** qu'exige la participation citoyenne en freine plusieurs. À cela s'ajoute le découragement devant la cohue de problèmes à régler: «Les gens se sentent ballottés par une multiplicité d'enjeux. Il faut choisir une cause et tenter d'y faire une différence sans tenter de changer le monde entier d'un seul coup», conseille-t-elle. Enfin, Valérie Lemay insiste sur l'entrave que sont les inégalités sociales pour la participation citoyenne: «Une personne qui doit assurer sa sécurité ou subvenir à ses besoins physiologiques peut difficilement accéder à des réalisations personnelles et sociales. Ainsi, nous pouvons prétendre qu'une mère monoparentale vivant des difficultés financières sera davantage soucieuse de payer son loyer et de nourrir ses enfants que de siéger sur un conseil d'administration.»

Michel Venne aborde aussi la question des **inégalités** d'accès en désignant comme piège leur reproduction au sein des institutions de participation: «Il arrive en effet fréquemment que les personnes plus scolarisées, qui manient mieux l'art oratoire, qui appartiennent aux classes plus aisées, qui sont de mèche avec les détenteurs du pouvoir, voient leurs préoccupations prendre le dessus sur celles des autres qui sont moins scolarisés, s'expriment difficilement ou avec gêne, sont déjà exclus du pouvoir pour des raisons d'éducation ou de pauvreté. On peut éviter ce piège en mettant en place des conditions de participation qui créent de l'égalité entre les citoyens par la diffusion préalable d'information, de la formation, le recours à des modalités d'expression autres que l'écrit ou le discours, le choix du lieu où se déroule la délibération, etc.»

Dans un même ordre d'idées, le directeur de l'INM repère aussi «le monopole de la parole aux "suspects habituels"» comme écueil à éviter. «J'entends par «suspects habituels» les représentants des groupes d'intérêt qui disposent déjà de tribunes. Pour éviter ce piège, il faut donner à ces derniers un rôle dans la délibération, mais veiller à ce que la parole citoyenne non affiliée ait aussi son espace réservé.»

La création de «républiques de bavardage» constitue également un danger pour la participation selon Michel Venne. «Faire participer les gens à



des exercices de débats publics qui durent longtemps mais ne produisent aucun résultat concret crée de la déception, et la déception engendre la **démobilisation**, explique-t-il. Pour éviter ce piège, l'INM a adopté une approche qui se décline en trois verbes : informer, débattre et proposer. »

Luc Rabouin est aussi d'avis que la participation citoyenne est en proie à l'**usurpation** : « Tout le monde est officiellement en faveur de la participation citoyenne tant que cela ne remet pas en question les rapports de pouvoir dans la société. Tout le monde est pour, tant que ça veut dire tout et son contraire! Par conséquent, l'influence réelle des citoyens au sein des processus institutionnels qui affirment pourtant leur faire une place importante s'en retrouve affaiblie. »

Le directeur du CEUM repère aussi une série de défis cruciaux pouvant devenir des écueils pour la participation citoyenne : « La société individualiste qui ne valorise pas l'engagement, la complexité de réaliser la conciliation **travail-famille-participation**, la présence effective des personnes habituellement exclues au sein des espaces de participation, la reconnaissance et la valorisation de l'expertise des citoyens de toutes les classes sociales, l'ouverture à une redéfinition de la démocratie qui soit réellement participative et délibérative représentent toutes des pierres d'achoppement. » À cela, Ian Renaud-Lauzé répond que tous les intervenants des milieux de participation citoyenne doivent changer d'attitude : « Comme chercheurs et professionnels, on doit apprendre à réviser nos méthodes de travail, notre **capacité d'écoute** et cela, c'est difficile. »

Quant à lui, Georges Letarte pense que la principale difficulté qu'affronte la participation citoyenne est l'exiguïté du carcan dans laquelle on la place par habitude : « On a malheureusement une tendance à dévaloriser les formes de participation citoyenne plus informelles. Comme si les citoyens non engagés dans le **mouvement associatif** n'étaient que des consommateurs passifs et indifférents! Toutes formes d'organisations constituent un univers culturel dans lesquels de nombreux citoyens ne se sentent pas à l'aise, préférant d'autres avenues pour faire valoir leurs opinions. » Le chercheur salue l'engagement dans les organismes, ne serait-ce que pour le rôle de laboratoire social que jouent ces derniers dans l'éducation à la citoyenneté, l'élargissement du débat social et l'innovation des pratiques sociales et économiques. « Cette forme de participation sociale se porte encore assez bien au Québec, bien que le désengagement du réseau de la santé dans la mobilisation des communautés marque une tendance inquiétante », admet-il.

### Quand la participation citoyenne est-elle appropriée?

S'il est une question qui fait l'unanimité parmi les intervenants consultés, c'est bien la pertinence de la participation citoyenne dans tous les contextes. « La participation citoyenne est **toujours** appropriée, à tous les niveaux et dans toutes les étapes des processus de prise de décisions publiques, soutient Luc Rabouin. Elle est autant souhaitable lors de la prise de décision que pour assurer un suivi à leur mise en œuvre », poursuit-il.

L'intervention de citoyens est particulièrement opportune lorsque le consensus social est faible selon Michel Venne : « Si l'on s'en tient à la participation à des processus de délibération publique, certains contextes sont plus favorables que d'autres. On retient généralement que la participation citoyenne est plus utile lorsque les normes sociales sont devenues inadéquates ou sont inexistantes et qu'un nouveau consensus est nécessaire; lorsque le débat est monopolisé par les groupes d'intérêt; lorsqu'une question requiert un **arbitrage** entre des valeurs ou la clarification de principes, la sensibilisation et l'apprentissage du public ou une adhésion morale forte; enfin, lorsque la décision relève d'un risque partagé ou concerne l'implantation d'une innovation. En définitive, certaines démarches de participation sont plus porteuses que d'autres, et ce sont généralement celles qui incluent une véritable délibération et celles qui s'inscrivent dans la **durée**. »

### Conclusion

En bref, les cinq intervenants consultés s'accordent pour dire que la participation citoyenne est toujours appropriée et qu'elle se pratique à des échelles aussi multiples que diverses. Il y a aussi **consensus** sur ses bienfaits, autant pour l'individu que pour la société dans son ensemble. Tous s'entendent de surcroît sur la nature des obstacles auxquels elle fait face et qui constituent des menaces naturelles à la démocratie par exemple les inégalités sociales, l'éclipse des savoirs citoyens par les savoirs experts ou encore l'isolement de la participation dans les processus institutionnels.

Pour la plupart des intervenants, la participation citoyenne doit tendre vers le bien commun, mais peut comprendre des actions dirigées vers le bien-être d'un seul individu. Valérie Lemay, quant à elle, avance que la participation citoyenne s'exerce en fonction des valeurs du citoyen et non en fonction de ce qu'il distingue comme « le bien commun ». Le désaccord apparaît comme négligeable, mais amène à une interrogation primordiale : « Existe-t-il un intérêt citoyen? »

Puisque la participation citoyenne pose en valeur suprême la démocratie, le droit de parole équitable et la **transparence** des processus apparaissent comme fondamentaux. L'essentiel est donc de procurer aux citoyens les moyens de se mobiliser et aux institutions, le moyen de les écouter.

Or, donner aux citoyens la possibilité de se mobiliser signifie qu'ils doivent disposer d'une information et d'un **accompagnement** de qualité. Les pratiques de participation citoyenne peuvent prendre une multitude de formes, traiter de sujets fort variés et avoir de nombreuses finalités parfois très différentes les unes des autres. Elles se transforment donc constamment et nécessitent un apprentissage autant de la part des citoyens consultés que de la part de leurs instigateurs. Enfin, c'est au gouvernement, à l'ensemble du secteur public et à la société civile de s'assurer que les gens qui souhaitent participer puissent être outillés pour le faire au meilleur de leurs capacités. « Pour y parvenir, ils doivent repérer les obstacles à la participation équitable et mettre en œuvre des mécanismes pour les éviter », précise Luc Rabouin. Car, la démocratie participative ne s'oppose pas à la démocratie représentative. Au contraire, elle la complète. ■

# Rencontres citoyennes

PAR ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE  
COMITÉ DE RÉDACTION

L'équipe de rédaction de *Développement social* a troqué son aire ouverte et ses paravents contre les rues de Montréal, Longueuil et Trois-Rivières, un Centre des Aînés, une classe de francisation de néo-immigrants de l'Est de l'île de Montréal et le terminus d'autobus du centre-ville... Pourquoi? Pour prendre le pouls des citoyens eux-mêmes, individuellement ou collectivement, et s'entretenir avec eux sur la participation citoyenne et la citoyenneté. Nous avons dû nous défendre parfois d'être de mauvaises vendeuses de cartes à puces ou encore des instigatrices de bisbilles: «Non, vous ne viendrez pas parler de politique ici (SIC), ça fera de la chicane.» Ces rencontres ont non seulement amené leur lot de quiproquos loufoques, mais ont, pour la plupart, été instructives, surprenantes et stimulantes. Si nous ne pouvons prétendre avoir réussi à faire un portrait juste et complet de l'opinion citoyenne, notre objectif était plutôt de présenter quelques *flashes*. Un constat s'impose toutefois: lorsque vient le temps de parler de citoyenneté, l'appartenance, au lieu notamment, ne fait qu'accroître la diversité des opinions. Et maintenant, à elles et à eux la parole:

## Travailler



Julien

### RDS: La participation citoyenne, en une phrase ?

**Hélène de Québec:** Faire en sorte que les intérêts individuels ne nuisent pas aux intérêts collectifs.

**Julien de Montréal:** L'implication dans la communauté.

**Maryse de Montréal:** C'est vouloir et agir pour un changement et pour soi.

**Marie-Thérèse de Ste-Julie:** Les organismes communautaires autonomes perdent leur sens si les citoyens ne sont pas là.

**Véronique Vézina de Québec:** C'est amener les gens à se préoccuper de ce qui se passe dans leur quartier ou leur région et s'impliquer, pas nécessairement dans des travaux, mais s'il y a des dossiers sur lesquels il faut se prononcer, y aller. C'est aussi se tenir informé de ce qui se passe dans le quartier ou la région.

**Steven de Trois-Rivières:** C'est l'ensemble de nos actions individuelles, qu'elles soient sociales, morales, culturelles ou économiques en vue d'un meilleur présent et futur collectifs.

### Pour les Aînés du Centre des aînés de Villeroy

**Angèle Ganney:** C'est ma nationalité!

**Maurice Label:** À l'âge que j'ai, ma participation est pas mal faite! C'est d'élever mes enfants et de les faire instruire. C'est de travailler pour faire vivre notre famille et de ramasser un peu d'argent pour nos vieux jours.

**Denise Bernachez:** Moi j'habite dans Hochelaga-Maisonneuve et je trouve que l'implication, il n'y en a pas! C'est de faire en sorte que l'environnement soit plus sain: que les gens ramassent... Même les voisins ne s'impliquent pas, ne se connaissent pas.



Angèle



Sylvain

**Sylvain Girard:** Je ne trouve pas que les gens sont égoïstes. D'après l'information que j'ai lue, il y a beaucoup de bénévolat qui se fait à Montréal, c'est juste qu'on ne le voit pas toujours. Ça dépend des contextes. Là où j'habite, il y a beaucoup de bénévolat. Ça dépend aussi des personnes, celles qui étaient plus actives le restent et d'autres le sont moins. C'est une disposition selon le caractère des gens.

**Roger:** C'est de savoir où on va et de savoir qui on est et ne pas mentir! Ensuite, c'est d'accepter la vie telle qu'elle est. C'est de commencer par s'aimer soi-même avant d'aimer l'autre.

**Pierre Marquis:** C'est d'aider mes semblables de toutes sortes de façons. C'est un langage moderne qu'on utilise un peu à toutes les sauces.

**Florent Audet:** S'intéresser au milieu de vie et essayer de l'influencer dans le sens de nos aspirations.



Marie-Thérèse



Pierre



Florent

## Partage



Carole



Maryse

### RDS : Être citoyen ou citoyenne en une phrase, c'est quoi ?

**Hélène de Québec :** C'est appartenir à une collectivité.

**Julien de Montréal :** C'est s'impliquer dans cette communauté-là.

**Louise de Montréal :** C'est faire de notre mieux.

**Maryse de Montréal :** C'est vivre en société.

**Mariane Bourbonnais :** C'est s'engager ensemble pour une meilleure qualité de vie pour tout le monde, sans exception.

**Patricia de Montréal :** C'est s'impliquer dans la communauté et s'intéresser à la vie communautaire.

**Carole Libion :** C'est vivre ensemble en harmonie même avec des cultures différentes.

**Anne Gagné de Québec :** C'est être consciente que les autres existent autour de soi et apporter une contribution.

**Véronique Vézina de Québec :** C'est appartenir à un quartier, appartenir à un secteur, mais aussi s'y impliquer.

**Steven de Trois-Rivières :** C'est être conscient que mes gestes sont toujours importants face à la collectivité. Seul, je ne peux rien. Collectivement je peux tout! Il est donc important d'être tous ensemble responsables, solidaires et lucides pour la génération présente et future!

**Annie Jacques de Québec :** Citoyen, citoyenne? C'est directement lié à la notion de devoir dans mon esprit: devoir d'exercer son droit de vote, d'aider les plus démunis, d'entretenir la cité. Tout cela afin de continuer à profiter des avantages d'une société organisée.

### Phrases de la classe de francisation de l'Accueil aux immigrants de l'est de Montréal

**Anouar Barrada :** Avoir la nationalité canadienne. Et c'est quelque chose de très important pour moi et j'aimerais bien l'avoir.

**Jaime Salazar Argumedo :** Quelqu'un qui appartient à une communauté

**Jacqueline Pulgarin :** C'est avoir des responsabilités, mais aussi des droits.

**Pilar Péna et Esmeralda Alonso :** C'est une personne qui habite dans une ville et qui s'identifie à elle.

**Sissi Olvera :** C'est une personne qui habite dans une ville, qui a des responsabilités et des droits.

• C'est quelqu'un qui a des habitudes, des coutumes qui appartiennent à un endroit spécifique. Qui suit les règles et qui partage sa vie avec d'autres êtres humains en respectant les styles des autres.

• Je suis une citoyenne, c'est-à-dire que j'ai tous les droits comme tous les Canadiens. Et je suis Canadienne.

• C'est avoir un âge de responsabilités qui permet de prendre une décision sans l'aide de parent.

• Tu as des devoirs et des responsabilités vis-à-vis ton pays et tu as des droits.

• Appartenir ou faire partie d'un pays

• Avoir le droit de participer à plusieurs droits canadiens

• Personne qui a une nationalité, des devoirs et des droits comme tous les autres



Mariane



Maurice

### RDS : La Participation citoyenne, en un mot ?

**Pour les Aînés du Centre des Aînés :**

**Angèle Ganney :** Nationalité

**Maurice Label :** Travailler

**Denise Bernachez :** Partage

**Sylvain Girard :** Intention

**Roger :** Amour

**Pierre Marquis :** Entraide

**Florent Audet :** Intérêt

**Pour les citoyens rencontrés au hasard :**

**Julien de Montréal :** Action

**Louise de Montréal :** Implication

**Mariane Bourbonnais de Montréal :** Collectif

**Carole Libion de Montréal :** Mobilisation

**Anne Gagné de Québec :** Démocratie



Louise



Annie

# Nationalité

# Entraide

# Importance

### Développement des communautés et participation citoyenne : des pratiques diversifiées, des enjeux complexes

PAR CLÉMENT MERCIER  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Les partenaires regroupés par la revue Développement social et l'ARUC-ISDC autour du projet de Séminaire sur la **participation citoyenne et le développement des communautés** du 4 avril 2008<sup>1</sup> voulaient amorcer une démarche collective de réflexion sur les initiatives novatrices de développement des communautés faisant appel à la participation citoyenne (nommé ici développement des communautés participatif (DCP)) qui a pris de plus en plus de place au Québec dans les dernières décennies. Les préoccupations centrales qui les animaient tournaient autour des grands thèmes suivants : dans ces initiatives, qui rejoint-on, et quel pouvoir les citoyens y exercent-ils ? Quels sont les obstacles rencontrés dans la participation de tous, en particulier des populations appauvries et victimes d'exclusion sociale, économique et politique, et quelles conditions la favorisent ? Avec quels buts réels ces initiatives sont-elles mises en place ?

Le champ couvert par notre démarche était très vaste, portant sur plusieurs types de **pratiques** (non exclusifs l'un à l'autre) se déployant dans l'espace de la communauté géographique locale, notamment :

des pratiques et initiatives de développement local communautaire (de type progressiste) **non institutionnalisées**, soit d'origine spontanée ou ad hoc, soit supportées ou initiées par des acteurs collectifs **existants**;

l'implication des citoyens et groupes dans les instances locales et régionales de services et de concertation;

la participation communautaire et citoyenne à des projets ou programmes mobilisant et structurant l'action concertée et le partenariat sur un territoire **vécu**;

dans le cadre de la **démocratie** municipale, la participation au processus d'élaboration de la décision et/ou à son application, soit au plan de l'ensemble du territoire sur des enjeux thématiques, soit dans une instance de quartier, permettant une certaine prise sur les décisions de portée globale (ex. budget participatif, conseil de quartier...);

les pratiques des organismes et groupes communautaires, qui par leurs valeurs, leur approche d'intervention et leur mode de fonctionnement, sont **historiquement** reconnus comme porteurs de pratiques de participation citoyenne.

Dans ce champ diversifié, on peut globalement identifier deux univers de pratiques, qui procèdent de contextes spécifiques différents :

- 1- les pratiques que nous pouvons associer au **développement local**, du genre « comité de citoyens » concernés par une problématique particulière ou par le développement global du milieu; ces pratiques traduisent (et en résultent en quelque sorte) la participation citoyenne volontaire ou provoquée à l'intérieur de la société civile;
- 2- les pratiques reliées à des formes de **démocratisation de la gouvernance locale** dans le contexte des responsabilités publiques locales (municipales, scolaires, sociosanitaires, etc.). Ces pratiques procèdent d'une démarche associant les citoyens à une étape et sur des objets du processus local de décision publique ou dans la gestion des services de proximité, ou encore dans le cadre d'un programme défini et orienté à l'externe de la communauté (logique descendante), mais associant la participation citoyenne comme condition de réalisation.

Ces 2 univers de pratiques interagissent ou s'alimentent mutuellement dans les dynamiques des communautés locales. Mais, malgré leurs affinités, les pratiques qu'ils recouvrent constituent en fait des objets très **diversifiés** et distinctifs, que nous avons choisi de relier en privilégiant comme angle d'analyse, **à partir des acteurs et des processus qui la produisent et la structurent**, la mise en relation dialectique de la **participation citoyenne au développement des communautés**. C'est ce qui nous a amenés à dégager comme **fil conducteur** le DCP, qui constitue en définitive la **finalité des stratégies déployées et des actions réalisées** par les acteurs locaux associés à ces initiatives.



CLÉMENT MERCIER

#### Des problématiques et des enjeux complexes, des pratiques difficiles...

Trois grandes problématiques nous ont semblé se dégager des travaux réalisés à travers la démarche du Séminaire (études de 10 pratiques, document préparatoire, observations faites par les participants), que nous proposons comme pistes de réflexion et d'action pour la promotion de la participation citoyenne dans le développement des communautés.

#### La problématique de l'exclusion

Les personnes qui, en raison de leurs **conditions** (liées notamment au revenu, à l'identité, au genre, à l'âge) vivent des formes multiples et combinées d'exclusion (économique, sociale, culturelle ou politique) les amenant dans ce que certains appellent un espace de **non-citoyenneté**. Cet espace constitue un nœud de difficultés et d'obstacles pour l'accès aux mécanismes et instances « traditionnels » de participation organisée ou spontanée, conçus souvent par et pour la culture dominante et des classes moyennes (conditions et modes de vie, codes langagiers et symboliques, processus d'action et outils de communication, etc.)

Il faut reconnaître deux (2) enjeux au regard de cette problématique : **l'insuffisance chronique** des ressources disponibles en réponse aux besoins relatifs aux démarches de développement des communautés et la difficulté d'inscrire celles-ci dans des **approches inclusives**, respectueuses des différences de conditions d'accès à la participation citoyenne. Cette démarche inclusive suppose une volonté et une capacité d'adaptation des stratégies et des moyens, mais aussi

des rapports modulés au temps et à l'espace. Cette souplesse est requise pour permettre l'ouverture aux vécus différents de la marginalité et de l'exclusion et aux visions « alternatives » quant aux finalités et aux processus d'action que ceux-ci génèrent.

### La question des finalités et du sens des pratiques

Au cœur des questions que posent les initiatives de DCP se trouve le dilemme du **sens** ou des finalités qu'elles poursuivent : se réduisent-elles à des actions de mobilisation instrumentalisante, inscrites dans des démarches de modernisation de la gestion publique locale ou permettent-elles de développer, et d'apprendre en le faisant, de nouveaux cadres et modes d'autonomisation communautaire, qui permettent une appropriation et une vision globales du développement de la communauté?

Les réponses à ce dilemme se sont pas simples, d'autant plus qu'il s'agit souvent de « work in progress ». Le DCP se construit à travers des **démarches évolutives**, où le processus lui-même se développe à travers la redéfinition constante des finalités et le renforcement graduel des acteurs et des stratégies, aussi bien par les résultats atteints que par les autres acquis générés dans l'action. Il n'est donc pas réaliste – ni nécessaire ou opportun – d'attendre d'une démarche qu'elle soit au départ complètement définie par rapport à son point d'arrivée ultime. Mais, dans la mesure où les règles du jeu favorisent une adaptation aux problèmes, besoins et ressources du milieu et une approche citoyenne inclusive, on accroît les chances que le sens et le processus de l'action soient définis par et pour les gens qui y participent.

Cet appel à « l'auto-détermination » locale ne doit cependant pas être interprété comme un repli sur le « **localisme** », soit la croyance que la communauté peut et doit tout inventer et faire à partir de ses propres moyens. Les acteurs de la communauté locale ne peuvent fonctionner comme un micro-système isolé des macrosystèmes (politiques, économiques, culturelles, etc.), auxquels ils sont naturellement associés dans leur définition identitaire et dans leurs plans et stratégies d'action. Les politiques et programmes publics nationaux de services et de ressources demeurent d'ailleurs essentiels à l'action locale, tout comme les politiques publiques de réduction des inégalités et de promotion du développement social.

Au **plan microsociale**, cette relative **autodétermination** ne procède pas par génération spontanée, en particulier dans les communautés les plus dévitalisées et pour les groupes victimes d'exclusions multiples. Elle ne peut se réaliser dans l'improvisation spontanée, ni sans l'aide de res-

sources spécifiques ou expertes, disponibles à travers des programmes et organismes anciens et nouveaux. Ce qui pose le défi de **l'accompagnement local** des démarches de mobilisation, qui nous semble se présenter en 3 volets :

- 1- devenir ou demeurer une **ressource d'accompagnement « intelligente<sup>2</sup> »**, suffisamment proche de la communauté et disponible dans la durée, qui puisse initier ou soutenir la mobilisation, fournir l'encadrement de formation et d'animation, de médiation sociale, et même d'action multisectorielle territoriale. Cette ressource devrait être capable de produire un support de nature interdisciplinaire ou transdisciplinaire, qui porte l'action de chacun des acteurs ou partenaires sur un terrain nouveau, caractéristique de la vision et du projet commun que l'action de DC doit éventuellement générer. Par-delà son ancrage (institutionnel ou communautaire), on doit pouvoir compter sur une telle ressource d'accompagnement comme un préalable ou une condition de réalisation de l'action de DCP;
- 2- les règles d'attribution des ressources (programmes, projets, tables) d'accompagnement et les exigences de reddition de comptes doivent permettre une **adaptation aux réalités locales**, s'ajuster à l'état de développement du milieu et le favoriser. Ce qui suppose une perspective de moyen et long terme, et des indicateurs de processus autant que de résultats, dont une capacité progressive de favoriser l'inclusion des personnes et groupes plus marginalisés et la continuité de la mobilisation citoyenne;
- 3- cette capacité d'adaptation des programmes à la logique locale suppose des savoirs et des « savoir-être », mais aussi des « savoir-faire », véhiculant des attitudes et valeurs qui appellent une **éthique de l'accompagnement local**. Par cette éthique, par-delà les questions déontologiques et de valeurs, on s'oblige à un questionnement constant au regard des enjeux de la démocratie, de la vision globale et transversale des problèmes et des actions, de même qu'en ce qui concerne l'enjeu de l'exclusion, tel que précédemment abordé.

### La démocratisation de la gouvernance locale

La **gouvernance partagée**, qui permet de donner une perspective de transformation sociale aux initiatives et aux décisions publiques locales, présente aussi de nombreux défis pour la pratique de DCP.

La **culture politique** de la démocratie représentative locale, au Québec comme ailleurs, voit souvent la démocratie participative sinon comme une menace, au mieux sous le mode de l'instrumentalisation de la participation, comme

outil de modernisation de la gestion des services de proximité. En outre, les élus locaux apparaissent peu préparés à la nouvelle gestion publique locale, et on a abandonné au fil du temps et des compressions budgétaires les quelques programmes de formation des nouveaux élus qui existaient. Malgré les **marges** de manœuvre restreintes que laissent les pouvoirs centraux aux paliers locaux, eu égard aux responsabilités accrues, le nouveau contexte de relative décentralisation appelle les élus à une vision élargie du développement global des territoires locaux. Une telle ouverture permettrait de dépasser la traditionnelle gestion d'entreprise de services qui caractérise souvent la démocratie municipale, en situant celle-ci dans une perspective de développement des milieux de vie, à réaliser en partenariat avec les autres acteurs locaux et dans une logique de **d'inclusion**.

Développer une nouvelle culture politique de la démocratie représentative locale apparaît donc comme un défi collectif à relever, en articulation avec les acteurs de la démocratie participative. Ceci interpelle les acteurs de la société civile et des institutions autant que les élus, et amène à développer de nouvelles attitudes et façons de faire dans la gestion des rapports locaux, qui sont autant de défis à relever : celui de la capacité de définir et rechercher le **bien commun et l'intérêt général**, par-delà les légitimes intérêts catégoriels et les traditionnels jeux de lobbying; celui de **l'éducation à la citoyenneté**, qui, malgré l'individualisme ambiant et la vision à court terme, favorise une conscience collective et la croyance au pouvoir de la participation citoyenne; celui des **outils d'information** à rendre plus accessibles, dévoués et responsables par rapport à l'exercice de la participation citoyenne; celui des **mécanismes fonctionnels de participation** à développer et adapter en fonction des réalités locales, ouverts aux approches globales de développement des communautés.

### Des pratiques difficiles, des solutions complexes, des enjeux de justice sociale

Ces réflexions illustrent bien l'**ampleur** du projet d'inscrire le DCP dans une perspective globale, intégrée et inclusive et, d'autre part, de démocratisation de la gouvernance locale. Parce que ce projet est complexe et qu'il porte sur des **pratiques difficiles**, il nécessite des solutions complexes aux questions que ces pratiques soulèvent. ■

<sup>1</sup> Qui a donné lieu à la production d'un Cahier de recherche de l'ARUC-ISDC, **Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : enjeux, défis et conditions d'actualisation**, de Clément Mercier, sous la direction de Denis Bourque, avec la collaboration de Lise St-Germain (Janvier 2009)

<sup>2</sup> Par analogie aux robots ou outils (genre portables) intelligents, c'est-à-dire capables de réagir en fonction de leur environnement.

### Bill Ninacs, la force de l'empowerment

PAR RÉAL BOISVERT  
COMITÉ DE RÉDACTION

Ce jour-là, à Victoriaville, il faisait un temps de chien. Mais sitôt franchies les portes du 55 de la rue Monfette, le climat a changé. Les gens de la coopérative *La Clé* me reçoivent avec le sourire. Ils m'offrent un café. Ils me demandent si j'ai fait bonne route. Il n'y a pas de meilleure médecine qu'un accueil chaleureux. Bill Ninacs arrive sur les entrefaites. Un problème de santé l'a retardé. À la porte de son bureau, il y a une inscription qui le prénomme affectueusement « Docteur Bill ». On entre là et on éprouve tout de suite une sensation de bien-être. Il doit y avoir un lien. Bill Ninacs est une force de la nature. On le voit dans l'aplomb du regard, le ton de sa voix, la suite des idées, la somme incroyable de travail qu'il peut abattre dans une journée.

#### De la comptabilité au développement social

Bill Ninacs est comptable de formation. Il a passé dix ans dans une firme privée. Puis, un beau jour, voyant que ceux qui avaient vraiment besoin de ses conseils ne pouvaient pas se les offrir, il a mis ses talents au service de ces personnes. « Toute proportion gardée, un budget familial, dit-il, c'est comme un budget d'entreprise. » Il troque les habits de comptable pour se mettre dans la peau d'un intervenant social. Il se consacre à l'action communautaire dans les milieux populaires. Il est aux débuts du CLSC Suzor-Coté, de l'ACEF et de la Corporation de développement communautaire de Victoriaville. En 2002, il complète son doctorat en service social. Fondateur avec Richard Leroux et la regrettée Ginette Genois de la coopérative *La Clé*, il a rédigé depuis une vingtaine d'années plusieurs articles et a fait un nombre incalculable de conférences sur les thèmes du développement économique communautaire, de l'économie sociale, du développement local, de l'intervention sociale, de l'intervention communautaire et de l'empowerment. À propos, *Empowerment et intervention* est comme pas hasard le titre de son dernier recueil sorti des Presses de l'Université Laval en 2008.

#### Un leitmotiv : aider les personnes à s'outiller

RDS : J'ai comme le sentiment que votre dernier livre est une synthèse à la fois théorique et pratique de vos actions sur le terrain auprès des personnes démunies. Est-ce que je me trompe ?

BN : Non. Mais d'abord, c'est peut-être un cliché, mais n'empêche que c'est la réalité : la pauvreté est un cercle vicieux. Puisque vous parlez de synthèse, elle se résume ainsi : pas d'emploi, pas d'argent, endettement, mauvaise réputation, pas de contact, pas de réseau, donc dépendance économique et sociale et mauvaise santé. Pour briser ce cercle, il ne s'agit pas seulement d'assister une personne pauvre mais il faut augmenter sa capacité d'agir. Il faut l'outiller. Il importe donc que les personnes appauvries soient informées de leurs droits et qu'elles soient en mesure de les défendre. De cette façon elles peuvent faire appel à quelqu'un pour obtenir de l'aide et elles arrivent à s'organiser. En étant mieux outillées, elles pourront se procurer une meilleure alimentation, avoir un logement de qualité et avoir accès à la justice. Petit à petit, elles acquerront une plus grande confiance en elles. Elles gagneront plus de contrôle sur leur vie. Et plus il y a de personnes dans une même communauté qui ont du contrôle sur leur vie, plus cette communauté-là sera forte de la capacité de l'ensemble de ses membres, et plus elle sera en mesure d'exploiter son pouvoir de développement. Voilà, résumées à la vitesse à de la lumière, les grandes lignes de mon dernier livre.



RÉAL BOISVERT EN COMPAGNIE DE BILL NINACS LORS DE LEUR ENTRETIEN.

RDS : Hum... Ça commence sur les chapeaux de roues...

BN : En effet je me déplace en roulant !

#### Le mouvement général de la capacité d'agir

RDS : Avant toute chose donc, il y a, en matière de lutte contre la pauvreté, l'empowerment individuel. Parlez-nous de ça un peu plus en détail...

BN : L'empowerment est un long cheminement dont les composantes forment un câble confectionné de quatre cordes, elles-mêmes tissées de plusieurs couches, soit la participation, les compétences pratiques, l'estime de soi et la conscience critique. Comment cela s'articule-t-il ? La participation d'abord. Elle, va de la présence effacée à une rencontre quelconque, à la saisie de son droit de parole et au fait de prendre part aux décisions qui sont prises. L'acquisition de compétences va dans le même sens. Elle se déploie en allant du plus simple au plus complexe. Le développement de l'estime de soi consiste, quant à lui, en premier lieu à s'accepter comme on est, ensuite à se reconnaître comme étant compétent, puis à faire reconnaître sa compétence par les autres. Enfin, la conscience critique repose d'abord sur une prise de conscience individuelle d'un problème quelconque, sur la constatation ensuite que ce problème est commun à d'autres personnes, sur le fait que ce problème à une origine sociale précise et sur la conviction finalement que ce même problème peut être résolu par une action collective...

RDS : Un exemple d'application peut-être ?

BN : Le comptable en moi refait surface. Allons du côté de l'économie. Pour subvenir à ses besoins, un individu a besoin de revenus. Il se les procure habituellement en se trouvant du travail. Mais le travail rémunéré n'est pas une fin en soi. Le but de l'activité humaine est d'avoir assez d'autonomie pour exercer un contrôle sur sa destinée. Or les revenus seuls n'assurent pas l'autonomie. On le voit au moment où un individu perd son emploi. Ce qu'il faut pour être relativement autonome, c'est accumuler des actifs. Une maison, par exemple, ou quelques économies en général, un certain capital en fait qui non seulement permet de parer aux coups durs mais de jouir de la liberté et de la capacité de faire des choix dans la vie.



C'est alors qu'entre en jeu le pendant du système économique, soit le système social. Les règles sont les mêmes. L'équivalent des revenus, ce sont les interactions des individus entre eux. Ce sont les rapports sociaux qui permettent aux individus d'avoir de l'information, d'avoir des clefs pour résoudre des problèmes ou pour accomplir des réussites. C'est grâce à la participation à la vie sociale qu'ils accumulent peu à peu des actifs, qu'ils amassent du capital social leur permettant d'améliorer leur compétence et d'enrichir la collectivité de leur apport personnel.

**Le tout plus grand que la somme des parties**

**RDS: Si je vous suis, je comprends que plus le nombre d'individus qui s'outillent dans une communauté est grand, plus cette communauté-là accroît sa capacité d'agir, plus elle peut offrir à ses membres le pouvoir de transformer ses conditions d'existence, voire de passer, par exemple, d'une situation d'assistance ou de dépendance à une position de développement.**

BN: Vous suivez. Le tout est toujours plus grand que la somme de ses parties. Vient un moment où ce ne sont plus les individus, un à un, qui s'outillent, c'est le milieu lui-même qui prend de la force, cela sous l'impulsion de l'action collective, sous la gouverne des organismes communautaires notamment. Ces instances-là sont de formidables lieux de participation et d'intégration à la vie collective. Elles créent du capital social de la même façon que les entreprises créent du capital économique.

En siégeant à leur conseil d'administration, par exemple, les individus améliorent leur confiance en eux-mêmes, acquièrent de la crédibilité auprès de leurs semblables, gagnent de l'assurance. Ils s'associent. Ils se mobilisent. Ils forment une communauté plus forte. En multipliant les victoires contre le défaitisme, ils en arrivent à accumuler des actifs qu'ils réinvestissent à grande échelle.

Par exemple, une victoire contre les incivilités n'est pas seulement un pas pour rendre les milieux de vie plus propres. C'est un cas de renforcement de la capacité d'agir. C'est un moyen qui procure la force de se doter de plus d'espaces verts, de faire diminuer les bruits nuisibles de l'environnement, de mettre en place une clinique de santé communautaire, de construire plus de logements décents, voire d'avoir accès à la propriété, autant de dispositions de nature collective qui resserrent les mailles du tissu social et qui renforcent la fibre de l'entrepreneuriat dans le cœur et l'âme des membres de la collectivité.

C'est ainsi qu'on arrive à faire en sorte que toute une communauté, plutôt qu'un seul individu à la fois, augmente son capital social. C'est comme ça que toute une communauté peut être capable d'agir en fonction de ses propres choix.

**RDS: Dans vos travaux, vous accordez autant d'importance à l'empowerment organisationnel qu'à l'empowerment individuel ou communautaire.**

BN: Oui, l'empowerment organisationnel est fondamental. C'est une notion centrale. Par exemple, une organisation communautaire, contrairement à un établissement public qui a ses lettres patentes, doit, en plus d'accomplir sa mission, batailler ferme pour acquérir sa légitimité et sa crédibilité. Ce travail-là se construit dans le feu de l'action au cœur des interactions avec les individus et la communauté. En ce sens l'empowerment organisationnel ne diffère pas, pour la forme, de l'empowerment individuel ou communautaire. L'empowerment organisationnel est le troisième rouage d'un engrenage qui permet aux personnes et aux communautés de prendre une part active à leur développement et, comme vous le dites en santé publique, d'assurer leur santé et leur bien-être.

**Celui qui donne possède déjà**

**RDS: En fait, l'empowerment, est-ce le fondement d'une démocratie participative ?**

BN: En effet. Les sociétés développées sont celles où chacun de leurs citoyens a la capacité de mettre en valeur son potentiel de développement, d'offrir une part de lui-même au développement de l'ensemble. L'expression du don est un indicateur précieux. C'est le signe que l'on possède quelque chose. C'est un actif, un capital, une richesse au service du développement humain.

RDS. Merci Bill Ninacs de nous avoir donné cette entrevue ! Merci surtout de nous avoir fait la démonstration qu'il est possible par la réflexion et par l'engagement personnel de provoquer l'avènement d'un monde meilleur.

**Tableau: Les définitions de William A. Ninacs**

Termes	Définitions
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	Il s'agit d'un véhicule puissant pour faciliter le changement environnemental et de comportement qui améliorera la santé [et le bien-être] de la communauté et de ses membres. Il requiert souvent des partenariats et des coalitions qui contribuent à mobiliser des ressources et à influencer des systèmes, modifiant les relations entre des partenaires et servant de catalyseur pour le changement de politiques, programmes et pratiques.
PARTICIPATION	Elle comporte deux volets. Le premier est d'ordre psychologique et se manifeste par une progression qui évolue d'une assistance muette à l'exercice d'un droit de parole (incluant le droit de la refuser), suivi par celui de se faire entendre et culminant par le droit de participer aux décisions. L'exercice réel du pouvoir s'exprime dans les décisions, soit de façon positive lorsqu'on donne son accord, soit de façon négative lorsqu'on refuse son contentement.  Le deuxième volet est d'ordre pratique et renvoie à la capacité croissante de contribuer et d'assumer les conséquences de sa participation, ce qui implique la capacité d'agir de façon rationnelle et la propension à s'engager.
MOBILISATION	Elle désigne le passage à l'action par un regroupement d'acteurs pour changer une situation. Elle inclut un processus de construction identitaire par les individus et les organismes qui agissent collectivement.

**Références utiles :**

William A. Ninacs (2008), *Empowerment et intervention*, Presses de l'université Laval, 140 pages.

William A. Ninacs et Richard Leroux (2007), « Intersectoral Action and Empowerment: Keys to Ensuring Community Competence and Improving Public Health », in *Positive Approaches to Health*, Nova Science Publishers, Inc.

William A. Ninacs (2007), *Les inégalités en santé sous la loupe de l'empowerment: enjeux et défis*, présentation power point, Journées annuelles de santé publique <http://www.inspq.qc.ca/asp/fr/jasp>.

Voir aussi le site de la Coopérative la clé : <http://www.lacle.coop/enbref.htm>



PAR MAUDE EMMANUELLE LABESSE  
COMITÉ DE RÉDACTION

## Les forums sociaux : point de départ ou ligne d'arrivée?

**S**aguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Outaouais, Lanaudière, Laval, sans oublier la seconde itération du Forum social québécois (FSQ) qui se tiendra à Montréal en octobre prochain... Les forums sociaux prolifèrent au Québec depuis la tenue du premier FSQ en 2007.<sup>1</sup> D'entrée de jeu, ils clament vouloir donner corps à la participation citoyenne. Y parviennent-ils et, si oui, quels en sont les fruits?

### Vous avez dit forum social?

C'est en riposte à la domination universelle du marché que se tint en 2001 le premier Forum social mondial (FSM) à Porto Alegre au Brésil, augurant une suite de rendez-vous autant locaux que régionaux et mondiaux. Sous la bannière altermondialiste, ceux-ci rallient des organisations structurées et des citoyens désireux de trouver des solutions solidaires et durables. Le respect de la diversité des visions en présence veut d'ailleurs que nul ne puisse parler au nom de tous. Aucune déclaration finale unifiée ne procède donc de ces mégas événements. Néanmoins, toutes les organisations et réseaux participants peuvent à leur guise faire des déclarations et proposer des démarches.

Puisque les FSM sont une manifestation parmi plusieurs du mouvement citoyen international, on peut s'interroger sur la pertinence d'avoir des forums si « locaux » et sur les liens qu'ils peuvent entretenir avec les rencontres d'envergure internationale. Pourquoi donc avoir choisi une telle formule pour le Québec et ses régions? « Pour contrer le déficit et les limites de la démocratie représentative, pour s'offrir un espace ouvert de débat et pour partager nos énergies entre les différents réseaux! », répond Daniel Tessier, porte-parole du Forum social lanauois (FSL). « Chaque forum social est autonome dans son fonctionnement. Ce qui les lie les uns aux autres, c'est l'adhésion aux principes qui sont consignés dans la charte du FSM de 2001. La volonté de replacer les citoyens au centre du politique, de redonner la parole aux gens et de croire sincèrement en la force de la démocratie donne aux forums sociaux d'ici ou d'ailleurs tout leur potentiel de transformation sociale et leur pertinence », explique Raphaël Canet, membre du secrétariat du FSQ. Les forums s'inspirent donc les uns des autres et font ressortir, par leur forme et leurs quêtes, les liens imparables entre les enjeux locaux et planétaires.

### L'endos de la pluralité

La pluralité des types de participants aux forums questionne la synergie possible entre les nombreuses préoccupations qui y sont exposées. « Le temps d'un forum, les militants sortent de leur routine, les citoyens de leur isolement... tout cela redonne de la vigueur aux mobilisations sociales », dit Raphaël Canet. Certes, les participants se côtoient, mais ils se joignent à des activités et à des réseaux en fonction du but qu'ils poursuivent, laissant supposer que les luttes sociales se superposent sans s'alimenter mutuellement.

Sans hésiter, Daniel Tessier affirme : « Le partenariat très large qui constitue le FSL est un de ses défis majeurs : ça ne va pas de soi de faire tra-

vailer ensemble des acteurs de culture si différente. » À cela, Marie-Denise Prud'Homme, du Consortium en développement social de la Mauricie (porteur des suites du Forum citoyen mauricien (FCM)), acquiesce : « Asseoir à une même table des acteurs sociaux qui ne travaillent pas ensemble quotidiennement comporte parfois des difficultés. »

L'hétérogénéité des causes et des stratégies portées par chaque groupe complexifie l'émergence de points communs qui pointeraient vers une même orientation politique. Comme mouvement social unifié, les Forums ne parviennent que trop difficilement à exercer des pressions sur le pouvoir en place. Subséquemment, ils ne s'imposent pas comme un acteur politique significatif. De fait, la participation des citoyens gagne à s'enraciner dans les structures existantes pour étayer leur capacité d'intervenir dans les politiques publiques.

Pour surmonter cette difficulté, le FCM a émis une déclaration citoyenne à l'intention des élus et des autres acteurs sociaux. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs décidé d'en respecter l'esprit dans leurs plans d'action. Les forums sociaux trouvent généralement plus de résonance auprès des instances politiques locales que nationales.

### De qui à qui?

La participation est coûteuse en temps et exige des compétences qui talent sur une bonne culture générale. Les forums attirent donc plus naturellement des gens des classes moyennes qui ne peuvent représenter les classes populaires. La surreprésentation de cette classe peut alors atténuer la portée des revendications des classes plus pauvres même si les forums luttent activement contre les inégalités sociales et mettent des moyens en place pour contrer leurs effets.

De la même manière, beaucoup de permanents d'organisations participent aux forums grâce à leur accès à des ressources financières. Par exemple, Marie-Denise Prud'Homme indique qu'au FCM, 37 % des participants n'avaient pas de lien avec des groupes sociaux alors que la proportion restante était à l'emploi de groupes sociaux ou encore du réseau public. Une réussite selon les organisateurs. C'est indiscutablement une bonne chose que cette participation fasse partie du mandat de ces professionnels. Il subsiste toutefois un risque que les forums se concentrent davantage sur ces permanents que sur les citoyens dont la participation est plus aléatoire.

Au reste, les forums sociaux misent beaucoup sur l'interaction entre mouvements sociaux. Du coup, les messages qui émanent des forums manquent parfois de rassembler, s'adressant d'abord à un public déjà intéressé par l'événement et ses suites.

### Et l'apport démocratique?

Il n'en reste pas moins que les forums sociaux sont une véritable innovation politique qui oxygène la vie démocratique. Ils proposent une manière

renouvelée d'aborder la politique qui se définit par son caractère participatif et horizontal même si ce dernier n'est pas aussi conducteur que certains le souhaiteraient. « Déjà, la formule du forum social a permis à la mouvance altermondialiste de passer du stade de l'*opposition* -les manifestations de masse contre l'OMC ou le G8, par exemple- à celui de la *proposition*, souligne Raphaël Canet. L'alternative, il faut la construire, et le pari des forums est de miser sur la force de la diversité. »

D'emblée, les forums octroient une voix à des groupes généralement absents du paysage médiatique. En cultivant la participation citoyenne individuelle et collective et en réunissant plusieurs générations politiques, ces espaces sans pareil deviennent des arènes où les enjeux de société sont débattus ouvertement, exploit dont peu d'instances peuvent se vanter.

La concertation multisectorielle qui en découle permet un discernement plus attentif des liens entre les enjeux locaux, nationaux et globaux et une meilleure prise en compte des dynamiques locales. Daniel Tessier affirme d'ailleurs que le FSL a surtout permis « une concertation extraordinaire ». Même chose pour le FCM : « Le réseautage est sans doute une des retombées les plus palpables, soutient Marie-Denise Prud'Homme. Il a semé la confiance en soi chez les participants qui ont senti qu'ils détenaient le pouvoir d'influencer l'avenir de la région. »

Somme toute, les forums sociaux répondent bien aux objectifs qu'ils se fixent, n'ayant ni l'ambition d'entretenir la mobilisation que leur tenue

suscite, ni l'arrivisme d'être cet autre monde. Leur grande contribution est probablement de laisser entrevoir la possibilité de donner une réalité à leur slogan *Un autre monde est possible*, laissant l'édification de ce monde à des acteurs sociaux qui se seraient construits lors des forums.

« Il est difficile de mesurer les retombées du FSQ, car ce sont les participants qui s'en servent, admet Raphaël Canet. L'esprit du forum est que l'alternative ne sera pas imposée par le haut, mais sera bâtie par une diversité d'initiatives et d'acteurs. Le forum incite à l'action, mais il ne définit pas la voie du changement social. C'est à chaque acteur qui participe au FSQ d'opérer ce changement, selon ses convictions et ses stratégies, en travaillant de concert avec les autres. Il serait intéressant de recenser toutes les actions menées depuis le FSQ par les différents participants, mais nous ne disposons pas des ressources pour faire une telle étude. » Si l'on souhaitait vraiment se pencher sur les suites des forums, il semble alors qu'on en trouverait non seulement plusieurs, mais dans divers réseaux.

La participation citoyenne dynamise nos démocraties souvent trop engourdies. C'est sans doute pourquoi on s'attend à beaucoup d'elle. Les forums sociaux procurent un cadre exceptionnellement stimulant aux mobilisations populaires, et c'est en partie dû à leur caractère diffus que certains désapprouvent. Enfin, ne seraient-ils pas plutôt le point de départ de la participation citoyenne plutôt que sa destination? ■

<sup>1</sup> Il est à noter que le premier Forum social du Saguenay a eu lieu en 2006.



# Imaginez un quartier durable: le Labo Vert de Milton Parc

PAR JAYNE ENGLE-WARNICK  
CENTRE D'ÉCOLOGIE URBAINE

**L**a planification à l'échelle d'un quartier n'est pas une idée nouvelle. La planification avec les résidents et les universités d'un quartier dans le cadre d'un processus de collaboration tout aussi important que le plan qui en découlera n'est pas non plus une idée nouvelle. Et si ce processus et ce plan n'étaient pas chapeautés par l'administration municipale, mais plutôt par une organisation de la société civile? Voilà qui serait nouveau.

### - Le Labo Vert

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal a pris l'initiative d'un tel processus en créant le Laboratoire de développement durable (Labo Vert) du quartier Milton-Parc<sup>1</sup>. Ce Laboratoire permet d'expérimenter des solutions écologiques dans le quartier, d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan de développement durable. Celui-ci mise sur la collaboration et vise à améliorer le cadre de vie et à changer les comportements individuels relativement à l'énergie, au transport, à la gestion des déchets, à la conservation de l'eau, à l'écologisation du milieu, le tout dans une perspective de santé publique. Parmi les projets du Labo Vert, mentionnons l'installation d'un toit vert, la réalisation d'un îlot de fraîcheur, l'aménagement d'une cour écologique éducative et l'élaboration participative du plan de développement durable Imagine Milton-Parc.

Passé riche en mobilisation communautaire et en coopératives d'habitation, diversité démographique et diversité d'établissements d'enseignement et de services locaux font de Milton-Parc un quartier particulièrement bien adapté au développement durable. Le Labo Vert a été créé non seulement pour régler les problèmes environnementaux par l'action collaborative de multiples intervenants, mais aussi pour améliorer la santé communautaire en permettant aux gens d'agir concrètement afin de prendre soin de leur environnement.

### Imagine Milton-Parc : processus et plan

Expérience menée dans le cadre du Labo Vert, le processus d'élaboration participative du plan de développement durable Imagine Milton-Parc visait à lier directement durabilité et démocratie participative en mettant l'accent sur le pilier social du développement durable souvent négligé. Le processus comportait trois grandes



étapes (recherche, élaboration du plan, priorisation) auxquelles ont participé les citoyens.

À la première étape, quatre recherches appliquées ont été menées sur les sujets suivants : transport, déchets, énergie et eau. De multiples activités et techniques ont servi à la collecte de données (enquête sur les attitudes et l'utilisation de l'énergie, tables rondes, cafés citoyens thématiques). Lors des cafés citoyens, les participants ont pris connaissance des résultats préliminaires de recherche et ont élaboré en petits groupes des solutions, des mesures et des recommandations stratégiques à intégrer aux rapports définitifs. Les quatre rapports thématiques et une étude sur les indicateurs ont servi à la préparation d'un premier plan provisoire.

À l'étape de l'élaboration du plan, le comité consultatif du Labo Vert a jugé essentiel d'élargir la participation et de cibler les résidents qui ne s'intéressaient pas nécessairement aux questions de développement durable. Nous avons lancé un appel public de propositions en offrant un montant de 10 000 \$ pour réaliser le projet gagnant. L'aspect expérimental de la chose fut de laisser le public, et non pas un jury, choisir le gagnant. Pour susciter des propositions, nous avons monté une exposition itinérante présentée dans trois lieux publics du quartier où des centaines de résidents nous ont aussi parlé de leurs préoccupations et aspirations pour le quartier.

L'étape de priorisation a été le point culminant du processus. Lors d'une assemblée communautaire ouverte, les résidents ont débattu d'une vision du développement durable pour le quartier. Au cours d'un exercice d'éducation populaire, ils ont également eu à choisir les propositions prioritaires présentées dans le plan provisoire. C'est aussi lors de cette assemblée que le projet gagnant a été choisi. Il s'agit d'une coopérative d'habitation regroupant 23 familles et proposant un mur végétalisé, des plantes, un toit-jardin, un lieu de compostage collectif et des places de stationnement vert.

### Retombées et leçons tirées

La coopérative a déjà réalisé des projets de verdissement et compte aménager son toit-jardin durant l'été 2009. Grâce à l'appui du Centre d'écologie urbaine, la proposition arrivée en deuxième position a également été réalisée. En effet, un organisme à but non lucratif (OBNL) d'habitation rassemblant majoritairement des personnes seules à faible revenu a transformé la façade de leur immeuble, passant d'un large bloc d'asphalte décrépit en un aménagement paysager d'une grande beauté. Appuyés par une hortultrice du Centre d'écologie urbaine de Montréal (CÉUM), les résidents ont fait tout le travail et ils en sont très fiers.

Parmi les autres retombées, nous avons suscité l'intérêt du public à l'égard du développement durable, recueilli de nouvelles idées, favorisé la

« **Passé riche en mobilisation communautaire et en coopératives d'habitation, diversité démographique et diversité d'établissements d'enseignement et de services locaux font de Milton-Parc un quartier particulièrement bien adapté au développement durable.** »

participation de nouveaux bénévoles et amélioré la qualité du contenu du plan. Nous avions cependant sous-estimé l'accroissement du capital social du quartier généré par l'appel de propositions. Le financement rendant possible la réalisation d'un projet a incité les gens à unir leurs efforts, à concevoir des projets de développement durable créatifs et à participer à une assemblée communautaire d'une journée au terme de laquelle ils ont obtenu le droit de vote. Même les personnes peu habituées à la participation étaient heureuses d'avoir communiqué leurs idées pour améliorer la qualité de vie à long terme dans leur quartier.

**Qu'avons-nous appris?** Nous comprenons mieux la nécessité d'offrir aux gens diverses façons d'exprimer leurs idées et leur créativité lors de la planification (ex. : par des communications personnelles plus directes, des forums Internet et des créations artistiques). Nous avons une meilleure idée de notre capacité de rapprocher les gens et de faire naître la confiance entre les citoyens et l'administration locale. En tant qu'organisation de la société civile, nous avons la liberté de travailler avec les citoyens pour transposer leur vision dans un plan qui repousse les limites tout en respectant les contraintes réglementaires et politiques actuelles. Une telle liberté s'accompagne de la responsabilité de penser avant tout aux gens et à la planète, d'améliorer constamment les stratégies pour incorporer plus efficacement la démocratie participative à la durabilité urbaine, et vice versa. Nous souhaitons être à la hauteur et nous poursuivons notre travail de collaboration qui consiste à planifier des quartiers verts, actifs et en santé. ■

<sup>1</sup> Le Labo Vert de Milton-Parc est une initiative du Centre d'écologie urbaine de Montréal en partenariat avec les résidents du quartier. Ce projet a été appuyé par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités, Ressources naturelles Canada, la Ville de Montréal, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, l'Université McGill, l'Université du Québec à Montréal, Alternatives et le CSSS de la Montagne.

## Les Universités populaires Quart Monde

PAR MARIANNE DE LAAT  
MOUVEMENT ATD QUART MONDE

L'Université populaire Quart Monde, une action du Mouvement ATD Quart Monde Canada, a démarré en septembre 2007. Elle permet à des personnes en situation de pauvreté de se rassembler, d'exprimer ce qu'elles vivent et d'y réfléchir ensemble. Elle est aussi un lieu de rencontre et de dialogue entre des personnes en situation de pauvreté et d'autres citoyens n'ayant pas l'expérience de la pauvreté.



UNIVERSITÉ POPULAIRE QUART MONDE

### L'objectif principal des Universités populaires Quart Monde

L'objectif principal est la reconnaissance de l'intelligence des personnes en situation de pauvreté. On veut que cette intelligence puisse se développer, s'exprimer et produire des effets dans la société. Nous vivons dans une société qui réfléchit et se développe sans rien attendre des personnes en situation de pauvreté. Au mieux, on veut les entendre quand il s'agit de pauvreté, mais trop souvent, on fait comme si l'expérience et le savoir des personnes en situation de pauvreté n'étaient pas nécessaires pour considérer les grandes questions de l'humanité telles que les droits humains, l'écologie, l'économie ou la culture. En créant un espace de dialogue, l'Université populaire Quart Monde permet aussi à des personnes qui ne vivent pas la misère de découvrir et de vivre un autre type de relation que celle de « l'aide aux pauvres » ou de « l'éducation des pauvres »,

### Qui participe à ces universités populaires ?

Tout citoyen qui veut bâtir, avec d'autres, un Québec et un monde sans pauvreté, peut y participer. Mais ce sont les personnes vivant en situation de pauvreté qui sont au cœur des rencontres. Deux ou trois questions de préparation sont d'abord posées à tous les participants. À partir de leur réflexion personnelle, ils les tra-

vailent dans leur groupe local, une ou deux semaines avant la rencontre à la Maison Quart Monde à Montréal. Lors de l'Université populaire Quart Monde, les participants des différents groupes se retrouvent, s'écoutent et continuent le dialogue. Une personne-ressource se joint à eux. Après avoir écouté les participants, elle peut apporter un éclairage intéressant, complémentaire ou contradictoire. Ensuite le débat s'installe. Aujourd'hui, dix groupes locaux participent : cinq à Montréal, quatre en région et un à Toronto. Des Universités populaires Quart Monde ont lieu dans différents pays : en France, en Belgique, en Suisse, en Espagne, au Luxembourg.

### Un lieu de citoyenneté

L'Université populaire Quart Monde est un lieu de citoyenneté et de formation à la réflexion et au dialogue entre personnes de milieux très différents. Le but est de changer la vie des personnes, mais les conditions de vie, de misère et d'exclusion ne bougeront pas si nos façons de vivre et de travailler ensemble ne changent pas. À l'Université populaire Quart Monde nous expérimentons que c'est possible. L'Université populaire Quart Monde peut nous aider à inventer de nouveaux chemins en permettant aux personnes en situation de pauvreté de se rassembler et de bâtir une réflexion personnelle et collective ainsi qu'en faisant appel à l'engagement de tous les citoyens. ■

## Citoyennes de Ste-Marie, debout!

PAR ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE  
COMITÉ DE RÉDACTION

**C'**est l'histoire de citoyennes de toutes origines, petites, grandes, jeunes ou plus âgées qui ont pris leur quartier à bras-le-corps, à bras de femmes. C'est le récit d'une démarche qui perdure, se renouvelle et fait des petites. C'est l'histoire et le devenir de la Déclaration citoyenne des femmes du quartier Ste-Marie à Montréal.

Ce dernier, encore parfois appelé le Faubourg à mélasse, est situé dans l'est de l'île. Avec des statistiques parfois troublantes — le quartier est en effet la partie la plus peuplée et la plus défavorisée de ce qu'on appelle Centre-Sud — Ste-Marie est ciblée en 2003 par la Ville de Montréal pour la mise en œuvre d'un projet-pilote en revitalisation urbaine intégrée (RUI). Prétexte pour le début d'une réflexion pour les femmes du Centre d'éducation et d'action des femmes (CÉAF) qui se penchent alors ensemble sur les conséquences d'une transformation rapide de leur quartier. Les risques d'embourgeoisement et l'absence des femmes dans la plupart des paliers décisionnels ont en effet motivé la mise en place d'un comité d'action locale formé de citoyennes du quartier. Une question à la fois toute simple et complexe émerge : *un quartier où il fait bon vivre en tant que femmes, qu'est-ce ça peut vouloir dire?*

Un an de travaux a permis l'élaboration de la Déclaration citoyenne des femmes de Ste-Marie. « C'est sûr qu'il y a eu le projet-pilote du RUI. Ça a permis de mobiliser les femmes, mais je crois qu'il y a quelque chose dans l'historique du Centre qui fait en sorte que nous étions rendues là. Le goût de sortir et de travailler avec la communauté, ça a toujours fait partie du CÉAF. Les femmes avaient le goût que le projet ne soit pas uniquement porté par les travailleuses », explique Mariane Bourbonnais, intervenante sociale de cette collective et responsable du comité d'action locale. Et Louise Miller, citoyenne impliquée, de renchérir : « Au départ, on se disait qu'il y avait juste des drogués et des prostitués dans notre quartier. Ensuite, on s'est dit : "non, il y a de la vie ici, il y a quelque chose à faire, c'est un quartier vivant et on pourrait l'améliorer". »

### Des avancées, des retombées sur le quartier... Mais encore du travail à faire

Les femmes ont réalisé un portrait du quartier afin de montrer ce qui était, et cibler ce qui pourrait être. Elles remarquent d'ailleurs des améliorations certaines au bout de cinq ans sur quelques aspects. La Déclaration citoyenne a permis des avancées notables au plan des infrastructures ainsi que de l'accès aux services. Avec la mise en place du parc des Faubourgs, la population jouit maintenant d'un espace vert supplémentaire; l'ouverture de la friperie pour femmes de grandes tailles, Taillissimo, offre à celles qui ont un faible revenu la possibilité de se procurer des vêtements propres, de qualité et à moindre coût. Et ce qui resterait à faire ? « C'est sûr qu'on n'a



MARYSE BOUCHER, MARIANE BOURBONNAIS, LOUISE MILLER, CAROLE LIBION, PATRICIA CARON

pas réussi au niveau de la circulation, de l'accès au fleuve et de la sécurité. Notre quartier va toujours rester un endroit où il y a beaucoup de camions et de circulation automobile », soupire Louise Miller.

### À plusieurs, c'est mieux

Outre les travaux menant à l'élaboration de la Déclaration citoyenne, les femmes ont, non seulement préparé, mais aussi joué dans une pièce de théâtre inspirée de ladite déclaration et l'ont présentée, entre autres, à la Maison de la culture Frontenac. Toute une expérience pour ces femmes qui, pour la plupart, n'étaient jamais montées sur une scène de leur vie! Ainsi, l'une des avancées consiste en la prise de pouvoir individuelle et collective des femmes et là, les cinq sont généreuses et renchérissent à qui mieux mieux. « Moi ça m'a amené la connaissance », raconte Patricia Caron, une autre membre du comité d'action locale, et « moi une connaissance de l'administration et de la politique municipale », ajoute Carole Libion, arrivée de France il y a environ 5 ans. « Moi, je ne serais pas allée au conseil d'arrondissement comme citoyenne parce que c'est tellement procédural, impressionnant et imposant. Et tu te dis, vont-ils m'écouter, moi toute seule? Et là au moins le comité nous donne un rapport de force », rapporte Mariane Bourbonnais. Maryse Boucher, stagiaire depuis septembre 2008 au CÉAF et en appui au comité d'action locale rapporte que les bilans de l'aventure illustrent l'acquisition par les participantes, de connaissances sur la chose

politique, sur les enjeux du quartier et un certain désir d'engagement et de militance, que certaines avaient et que d'autres ont développé.

Les prises de position du CÉAF appuyées par une démarche citoyenne articulée sont aussi plus crédibles selon certaines: « Cette démarche-là a été faite de manière méthodique et de façon collective, et ça fait 5 ans que ça dure. Ça donne une certaine crédibilité que monsieur et madame Tout-le-monde qui se présentent au conseil d'arrondissement n'ont peut-être pas », rajoute-t-elle.

### Et que ça dure

Et comment faites-vous pour durer, mesdames, après toutes ces années? Comment renouvelle-t-on son engagement? « Parce qu'on s'aime », répond candidement Patricia, ce que semblent approuver les autres participantes qui éclatent toutes de rire. « Moi, je pense que le sentiment d'appartenance y est pour quelque chose et que quelque part, il faut aimer ça. On a le sentiment d'être utiles sachant que ce qu'on fait, c'est pour que les autres femmes grandissent dans le futur », souligne Louise Miller. « Je le fais au moins pour mes enfants. Que la Ville veuille faire une autoroute sur Notre-Dame, je m'excuse, mais ça pollue, on a déjà assez de maladies comme ça, il faut se mobiliser », ajoute Carole.

### La démarche fait des petites

La démarche a aussi fait des petites et a amené une visibilité au CÉAF. En date d'aujourd'hui, six quartiers à Montréal, en Montérégie et à Québec ont emboîté le pas aux citoyennes de Ste-Marie en se dotant d'une déclaration citoyenne des femmes. En 2006, le Conseil des Montréalaises a publié un guide pour l'élaboration d'une Déclaration citoyenne tandis que Relais-femmes (organisme de formation, recherche et concertation du mouvement des femmes) a initié une formation sur la Démarche qu'il a présentée une fois à Montréal et une autre à Vancouver à l'invitation du Réseau des femmes francophones de la Colombie-Britannique.

### Et maintenant

Après cinq ans de travaux, les questions et les bilans sont au programme. Bien que la base des actions menées par le CÉAF soit issue de la Déclaration citoyenne — c'est un outil qui va servir dans l'avenir — les priorités du Comité d'action locale pourraient changer. Les femmes ont besoin d'un nouveau projet qui va amener du sang neuf afin d'aller de l'avant. L'année d'élections municipales est donc un moment propice pour redéfinir les objectifs du comité d'action locale, pour le travail collectif et la mobilisation.

Et une des travailleuses qui me dit en toute fin, consciente du travail accompli avant elle: « Pourrais-tu dire qu'il y avait des femmes qui étaient là au début et grâce à qui la démarche n'aurait pas pu avoir ce succès, ce retentissement? » Mais oui, dans tous les projets il y a des France Bourgault, des Julie Raby et des Johanne Bouchard, de ces artistes de la communauté, ces agentes de développement et ces pionnières qui par leurs actions et leurs forces mobilisatrices, leurs connaissances d'intervenante et la certitude que les citoyens et citoyennes portent en eux des compétences précieuses, ont un effet de levier, parfois sur tout un quartier... ■

### Extrait de la Déclaration citoyenne des femmes

Parce que...

Les femmes sont presque toujours absentes ou invisibles à tout niveau de décision ayant trait au développement social et économique du quartier de même qu'au plan de l'aménagement du quartier et parce qu'elles souhaitent y prendre part;

Parce que...

Le cadre de vie d'un quartier et la conception de son aménagement influencent et marquent fortement le quotidien de ses habitantes et des femmes qui y circulent, sur le plan du transport, de la sécurité et de l'environnement;

Parce que...

Les femmes constituent la population la plus pauvre et qu'elles subissent quotidiennement les manques d'un quartier pour ce qui est de l'accès au logement et à la mobilité. Et parce qu'elles sont encore les principales victimes de violence, ces raisons font d'elles la population la plus concernée par l'amélioration du développement urbain;

Parce que...

Les villes doivent maintenant relever des défis majeurs afin de prendre en compte la préservation de l'environnement, promouvoir une qualité de vie pour tous et toutes avec plus d'équité et construire une démocratie plus active dans une société plurielle où les femmes doivent être au cœur des débats.



## TIC et mobilisation citoyenne

PAR ÉRIC GEORGE

ÉCOLE DES MÉDIAS, FACULTÉ DE COMMUNICATION, UQAM, GROUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA COMMUNICATION, L'INFORMATION ET LA SOCIÉTÉ (GRICIS)

L'établissement de liens entre technologies de l'information et des communications (TIC) et politique n'est pas nouveau. La mise en oeuvre des premiers ordinateurs dans les années 1950 avait donné lieu à de gros espoirs, avec ceux-ci, un pilotage plus rationnel de nos sociétés était anticipé. C'était alors la période du triomphe de la cybernétique. Une vingtaine d'années plus tard, plusieurs innovations techniques, autour de la vidéo légère, des réseaux câblés, de la radio, de l'informatique et de la télématique furent l'occasion de repenser la politique locale avec des expériences concernant le développement de la retransmission de réunions de conseils municipaux, l'organisation de consultations électroniques ou encore de faciliter les relations interpersonnelles et les communications.

### Réseau informatique et mouvement altermondialiste

Toutefois, c'est surtout depuis la moitié des années 1990 avec le développement du réseau informatique Internet que le rapprochement entre TIC et politique, notamment au chapitre de la mobilisation citoyenne, a été plus marqué, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, il y a eu une conjonction en termes de temporalité, la pénétration du réseau informatique auprès d'une population importante ayant eu lieu à la fin des années 1990. À peu près au même moment, nous assistions à la lutte contre le projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) gagnée en 1998 contre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à la lutte contre le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tenu à Seattle l'année suivante. Ces événements importants sont considérés comme fondateurs d'un mouvement qui fut tout d'abord qualifié « d'antimondialisation » puis d'« altermondialiste ». C'est d'ailleurs dans cette dynamique que va être lancé en 2001 le premier Forum social mondial à Porto Alegre au Brésil.

### Des structures facilitantes

Deuxièmement, cette rencontre est aussi liée au fait qu'au-delà de la « société civile », les structures organisationnelles des groupes constitutifs du mouvement altermondialiste sont souvent minimales, et ce, pour plusieurs raisons à la fois voulues et subies. D'une part, les structures

tendent dans une certaine mesure à être non hiérarchiques, décentralisées et destinées à encourager les initiatives venant de la base militante. D'autre part, les budgets des groupes sont souvent limités, il est donc impensable d'embaucher des permanents qui favoriseraient la pérennisation de la structure. Or, Internet permet justement d'effectuer un ensemble de tâches, notamment sur le plan des contacts, et ce, à une vaste échelle qui peut même être internationale, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un secrétariat important qui centralise l'information. Volonté de décentralisation et obligations d'économie de moyens vont de pair et s'ajoutent à la dimension plus conjoncturelle que nous mentionnions auparavant.

### Internet, action concrète et à court terme

Internet a très vite été considéré comme un outil particulièrement performant afin de favoriser le développement d'un nouveau militantisme qualifié de « distancé ». Les nouvelles formes de mobilisation sont en effet souvent caractérisées par l'action concrète, à court terme. Or Internet, grâce à l'effet de distance introduit par la technologie, peut très bien être considéré comme un moyen de participer à des actions précises ayant une durée de vie limitée dans le temps. Que l'on pense par exemple aux pétitions électroniques. Le réseau informatique favorise aussi l'avènement d'un militantisme plus distancé qui s'investit éventuellement de façon différente dans le projet collectif. De plus, Internet peut aussi être l'occasion de participer à des actions à distance en cas d'isolement pour des raisons diverses (géographiques, de santé, etc.). L'outil Internet correspond donc bien à certaines aspirations militantes.

### Une nouvelle agora?

Le réseau a aussi souvent été présenté comme susceptible de favoriser une plus grande horizontalité des échanges par rapport aux situations en face à face. Nous serions tentés de dire que dans l'état actuel des connaissances, il convient, une fois de plus, d'apporter une réponse nuancée. Sur les forums de discussion souvent considérés comme une nouvelle « agora électronique », la modération s'avère parfois nécessaire pour décourager certaines personnes de trop envahir

les espaces de discussion et pour en encourager d'autres à s'exprimer, ne serait-ce que parce qu'il faut les persuader que leurs interventions sont susceptibles d'intéresser les autres internautes. On comprend dès lors pourquoi plusieurs services d'Internet, à commencer par le courriel, les listes de distribution et les sites web, ont été adoptés à des fins de mobilisation citoyenne.

### Une fracture numérique?

Toutefois, les composantes de la société civile qui sont attentives à la valeur de l'égalité sont souvent obligées de faire attention à ce que l'utilisation du réseau ne se fasse pas au détriment de la partie de la population qui n'est pas branchée. Certes, cette dernière tend à diminuer au fil des années, mais les inégalités sont, dans les faits, multiples par rapport au réseau. Au-delà de la « fracture numérique » existante entre les personnes branchées et celles qui ne le sont pas, on retrouve d'autres inégalités : devant le lieu de branchement (domicile, travail, bibliothèque, etc.), par rapport à la maîtrise des logiciels et à la prise de parole ; inégalités aussi en ce qui concerne le contenu véhiculé. Ce n'est pas parce que des informations sont mises en ligne sur Internet que celles-ci acquièrent du sens pour l'ensemble des internautes. Il importe de ne pas confondre information et connaissance, la connaissance étant une information qui a été contextualisée par le récepteur qui lui donne ainsi un sens. Certains contenus – par exemple d'ordre économique et politique – apparaissent d'ailleurs singulièrement difficiles à appréhender. Nous l'avons constaté dans le cadre d'échanges portant sur la mondialisation de la finance.

### Émancipation ou marchandisation?

Toutefois, Internet peut être considéré comme le support d'un contenu plus varié que les médias traditionnels de par sa constitution décentralisée, de par la moindre nécessité de posséder des capitaux importants pour y avoir accès et de par son appropriation effective par une partie croissante des populations, du moins dans les pays riches. En conséquence, il est plus ouvert aux « discours dominés » et peut donc contribuer à une certaine « conscientisation ». Cela dit, il importe d'être très prudent avant de conclure à un réel poids d'Internet en tant qu'outil de ●→ p. 23



# S'impliquer? Avec PLAISIIRS!

PAR BENOÎT MORISSETTE

PROGRAMME DE LIEU D'ACCUEIL ET D'IMPLICATION SOCIALE POUR PERSONNES QUI CONSOMMENT DES DROGUES PAR INJECTION ET INHALATION RESPONSABLES ET SOLIDAIRES (PLAISIIRS). AVEC LA COLLABORATION DES CONSOMMATEURS D'OPIACÉES ET DE COCAÏNE UNIS ET SOLIDAIRES (COCUS) ET DE SYLVIE BERGERON, CACTUS MONTRÉAL.

Comme tous les mercredis, à 15 h précises, la quinzaine de participants du COCUS prend place autour de la grande table installée au centre du local de PLAISIIRS. Après la minute de silence, Roger, le gardien des temps de parole désigné pour la rencontre d'aujourd'hui, ouvre la réunion.

On parle du dernier blitz de récupération de seringues auquel certains participants de PLAISIIRS ont pris part. Le quotidien *24 heures* rapportait d'ailleurs la semaine précédente qu'une centaine de seringues souillées avaient été récoltées lors du Blitz. Or, le groupe s'empresse de rectifier le tir: l'équipe de CACTUS en a récoltées plus de 240 à elle seule. Malgré ces chiffres, on déplore la faible implication des participants de PLAISIIRS à l'édition 2009 du blitz.

C'est à de telles discussions qu'on assiste lorsque l'on s'assoit à la table du COCUS. Pour plusieurs des participants de PLAISIIRS, ce rendez-vous hebdomadaire est incontournable. Le COCUS est le cœur battant de PLAISIIRS. C'est là qu'on décide des actions sociales et politiques que le groupe mènera de front. C'est aussi le moment choisi pour proposer des activités qu'on souhaite mettre en place à PLAISIIRS.

« Les activités de PLAISIIRS nous permettent de faire notre place parmi les citoyens et les commerçants du centre-ville », affirment les membres du COCUS. Au cours de la dernière année, les participants ont organisé un repas de quartier afin de se rapprocher de la communauté. Ils ont également présenté un mémoire devant la commission parlementaire sur l'itinérance pour sensibiliser les députés à la réalité des consommateurs de drogues. Ils participent régulièrement à des débats publics, des forums de discussion et des manifestations portant l'exclusion sociale.

Ces réalisations sont possibles grâce à l'implication active des personnes qui fréquentent PLAISIIRS. Lorsqu'on entre dans le local, on ne s'assoit pas devant l'ordinateur ou sur un canapé. Chacun doit participer aux activités prévues dans la planification hebdomadaire, telles que la revue de presse, les discussions sur des sujets d'actualité, l'activité photo-poème, la réalisation de capsules vidéo, la cuisine collective, pour n'en nommer que quel-



ques-unes. C'est ainsi qu'avec PLAISIIRS, CACTUS Montréal a fait le pari que la responsabilisation des usagers de drogues par injection et inhalation (UDI) passait par l'implication sociale.

## S'impliquer à PLAISIIRS, c'est payant.

Les participants assidus aux activités ont aussi la chance de travailler à *Toxiconet*. Il s'agit d'un programme qui offre aux participants de PLAISIIRS des opportunités de travail ponctuel et payé à la journée. Si les corvées de nettoyage et d'embellissement de la ville permettent de gagner un salaire décent d'un côté, elles améliorent de l'autre la cohabitation entre les populations desservies par CACTUS et les autres résidants et résidentes de l'arrondissement. Comme les contrats s'accumulent, les occasions de travailler sont de plus en plus nombreuses. L'implication active vaut ainsi son pesant d'or pour les participants à PLAISIIRS. Et comme le résume Roger, grâce à *Toxiconet* « l'image, souvent mauvaise, des toxicomanes, s'améliore, et il y a de meilleurs rapports avec les commerçants du coin ». ■

◀ p. 22

résistance, voire d'émancipation. D'ores et déjà, avec la convergence entre Internet et certains moyens de communication plus anciens comme le cinéma et la télévision, avec la cristallisation des « vieux » projets en matière d'autoroutes de l'information autour d'Internet, on peut se demander si le réseau informatique ne va pas avant

tout devenir un outil de divertissement reléguant loin derrière les aspirations citoyennes. Dans l'histoire récente, les TIC ont toujours été présentées comme étant au service d'objectifs nobles, progressistes, par exemple en matière d'ouverture à l'espace public, à la communication, mais il convient de ne pas être trop optimiste. Alors que Bertold Brecht aspirait au développement d'une

radio interactive, le Congrès des États-Unis votait une réglementation favorable à la domination du secteur commercial. La situation perdue depuis, le contexte sociohistorique étant même plutôt favorable au renforcement de la marchandisation de l'information, de la culture et de la communication. ■

# Les enjeux futurs de la protection des personnes inaptes

PAR ALINE CHAREST

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

D'ici 20 ans, le nombre de personnes de 75 ans ou plus doublera. Au vieillissement de la population s'ajoutent de nouvelles réalités telles que la réduction de la taille des familles, leur dispersion sur le territoire et une plus grande instabilité dans leurs relations.

Ces changements sociodémographiques peuvent se traduire par une hausse du nombre de personnes ayant besoin de protection à la suite d'une maladie qui altère les facultés mentales et par la difficulté d'y répondre dans le cadre du dispositif de protection actuel. On observe, en effet, depuis les sept dernières années, que le nombre de personnes majeures sous régime de protection privé ou public augmente constamment. Il s'est accru de 12,5 % dans le cas du régime privé et de 8,2 % dans celui du régime public<sup>1</sup>.

La situation est préoccupante pour les familles et pour la société en général. Comment l'État peut-il garantir, aujourd'hui comme demain, un dispositif de protection efficace, performant et appuyé sur des rapports humains fréquents avec les personnes inaptes dans ce contexte de besoins grandissants et de ressources limitées?

Autrement dit, comment pouvons-nous faire évoluer le dispositif de protection actuel, qui est basé sur la participation des familles (*les mandats donnés en prévision de l'inaptitude et les régimes de protection privés*) et une intervention directe de l'État (*les régimes de protection publics*)?

### La prise en charge par la collectivité

L'intégration sociale des personnes présentant une maladie mentale ou une déficience intellectuelle a entraîné une évolution des mentalités et la prise en charge de ces citoyens par la collectivité. Avec le vieillissement accéléré de la population et son cortège de maladies dégénératives, dont la maladie d'Alzheimer, les familles et les proches, de même que le milieu associatif et

### Le rôle du Curateur public du Québec

Le Curateur public du Québec a comme mission de veiller à la protection des personnes inaptes par des mesures adaptées à leur état et à leur situation. Il doit veiller à maintenir l'engagement des familles auprès de leurs proches inaptes, tout en exerçant son rôle de surveillance de l'administration des régimes de protection privés.

Lorsqu'il représente lui-même des personnes inaptes, le Curateur public s'assure qu'elles obtiennent les services de santé requis, qu'elles sont hébergées dans un milieu qui convient à leurs besoins et qu'elles peuvent, selon leur condition, être intégrées à leur communauté.



DIANE LAVALLÉE, CURATRICE PUBLIQUE DU QUÉBEC, ET DORICE GRENIER, CURATRICE DÉLÉGUÉE, AVEC UNE PERSONNE REPRÉSENTÉE, AU COURS D'UNE TOURNÉE EN GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE.

divers autres acteurs de la communauté, deviennent plus que jamais des intervenants incontournables auprès de ces personnes vulnérables.

Or, les changements sociodémographiques et économiques que l'on observe présentement, et qui continueront de s'amplifier, exercent une pression croissante sur la capacité des proches et sur celle du dispositif de protection actuel d'offrir aux personnes inaptes une présence significative, des services de santé adéquats et un milieu de vie stimulant et sécuritaire. D'autres professionnels ou d'autres organisations pourraient-ils également jouer un rôle dans leur protection et leur représentation légale?

Le défi des prochaines années pour la société québécoise sera de continuer d'assurer l'intégration sociale convenable des personnes inaptes et leur accès à des services répondant à leurs besoins, à ceux de leur famille et de leur entourage

immédiat, et ce, dans toutes les régions du Québec<sup>2</sup>.

### Une réflexion amorcée par la curatrice publique du Québec

C'est sur la base de ces constats, et avec la ferme volonté de mieux soutenir les personnes inaptes d'aujourd'hui et de demain, que le gouvernement du Québec a amorcé une réflexion avec ses différents partenaires en vue de faire évoluer le dispositif de protection mis en place pour ces citoyens. Cette démarche, menée par le Curateur public, rejoint les préoccupations actuelles de plusieurs pays occidentaux qui, compte tenu de changements sociodémographiques similaires, s'interrogent également sur les

meilleures pratiques à privilégier pour garantir aux personnes inaptes les modes de protection répondant le plus adéquatement à leurs besoins<sup>3</sup>.

La réflexion en cours a conduit à une vaste consultation, amorcée au printemps 2009, auprès des partenaires gouvernementaux et de représentants de la société civile. Un rapport sera déposé au ministre de la Famille d'ici à la fin de l'année.

Pour en savoir plus sur cette réflexion et sur la révision du dispositif de protection des personnes inaptes, consultez le site [www.curateur.gouv.qc.ca](http://www.curateur.gouv.qc.ca) (*Protection des personnes inaptes/publications/documents de référence*). ■

<sup>1</sup> Réflexion, Enjeux et considérations, « L'augmentation des besoins », p. 10.

<sup>2</sup> Réflexion, Enjeux et considérations, « Une approche de services intégrés », p. 10.

<sup>3</sup> Réflexion, Enjeux et considérations, « Introduction », p. 5.

<sup>4</sup> Évolution du Curateur public, 2.2., p. 8.

# Participation citoyenne des personnes en situation d'itinérance. Pour sortir de la seconde zone...

PAR BERNARD ST-JACQUES

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL (RAPSIM)

**A**deptes des artères et « partageant » leur quotidien avec le plus grand nombre dans l'espace public, les gens en situation d'itinérance font partie des premiers acteurs que l'on peut associer directement à la Cité. Néanmoins, loin de rayonner, la citoyenneté leur semble parfois refusée, quand ce n'est pas eux-mêmes qui dénigrent le mot « citoyen » par esprit de bravade ou à cause des déceptions produites par l'attitude de leurs « concitoyens et concitoyennes ».

Pour un certain nombre, la citoyenneté ne réfère qu'au droit de vote et le citoyen ou la citoyenne est l'individu qui est *normal*, qui n'est pas marginal, qui rentre dans le rang... Un exercice d'autant plus dur pour les personnes itinérantes, ces « citoyens et citoyennes de seconde zone », qui sont trop souvent minées par un déficit flagrant de reconnaissance sociale. Toutefois, si cette même reconnaissance et l'affirmation de soi peuvent constituer un baume qu'on met sur la plaie vive que constitue la dure réalité de l'itinérance, le qualificatif « citoyenne » qu'on ajoute à la notion de « participation » contribue encore plus à développer un sentiment d'appartenance, qu'il soit à un groupe, à un lieu ou encore à une pratique.

## Comme une bouteille à la rue !

Regroupement de près de 90 organismes intervenant en itinérance, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) a tenté depuis deux ans de mieux documenter la participation citoyenne des personnes fréquentant les ressources du milieu. Dans *Une citoyenneté à bâtir : portrait des pratiques de participation citoyenne au sein des groupes en itinérance à Montréal*, le RAPSIM a recensé les approches et leurs effets auprès d'une quarantaine de ressources et d'une cinquantaine de personnes marginalisées. Les principales pratiques recensées touchent à la participation aux instances des organisations communautaires ou lors d'actions publiques et de mobilisation. Toutefois, quand on parle de participation citoyenne, comme le dit l'expression, *the sky is the limit* :

« Comité d'usagers et d'usagères, de locataires, prises de parole lors d'événements (forums, assemblées) ou dans les médias, participation à l'assemblée générale de l'organisme ou aux rencontres de conseil d'administration, bénévolat, présence à des manifestations, des rassemblements ou d'autres événements publics et culturels, organisation d'activités, etc. »

## Un peu plus pour un peu mieux...

D'entrée de jeu, quand on analyse l'apport de la participation citoyenne, on constate que ses vertus relèvent presque d'un ordre thérapeutique pour des personnes en sérieux manque de reconnaissance et d'encouragement. On y parle, en effet, de valorisation, de « briser l'isolement », du rétablissement (ou l'établissement) d'une meilleure estime de soi et d'une plus grande confiance en soi, que ça « (re)donne un pouvoir sur leur vie », etc. Bref, on peut penser que l'implication favorise le respect du droit à la citoyenneté, l'un des principaux droits normalement bafoués par la si-



PHOTO : PATRICIA VIANNAY

tuation d'itinérance. Mais encore, il faut comprendre qu'elle joue aussi un rôle positif afin que la personne renoue avec un « réseau d'appartenance stable », l'absence de celui-ci constituant l'une des cinq grandes caractéristiques qui définissent l'itinérance<sup>1</sup>.

Une autre grande catégorie d'apports de la participation citoyenne concerne le changement de comportement même de la personne qui se prête à l'exercice. Le meilleur exemple concerne celle qui, devant une tribune ou même une commission parlementaire, dévoile une partie de son vécu. Ainsi, en suscitant un intérêt certain, la personne en vient à transmettre une part de responsabilité concernant sa situation spécifique à ses interlocuteurs et interlocutrices, qu'ils soient simples citoyens et citoyennes ou élus et élues politiques. Peut-être plus encore, le fait de s'impliquer constitue-t-il le moyen, pour quelques-unes de ces personnes, de diminuer certains comportements tels que la consommation de drogue ou d'alcool. Enfin, un argument qui devrait convaincre le plus grand nombre, adeptes de la valeur « travail » : les vertus formatrices auxquelles contribue la participation citoyenne sont parfois les seules que peut tolérer la personne, les seules qui pourraient lui permettre de « raccrocher », notamment sur le marché du travail.

En définitive, si on associe le droit de vote à la citoyenneté, il faut savoir qu'il y a d'autres issues pour favoriser la participation citoyenne des moins nantis, hommes ou femmes. Comme on le sait, la pauvreté se vit à l'année alors que trop souvent, on ne pense à elle qu'autour de la dinde. De la même manière, pour les personnes itinérantes, l'enjeu de leur citoyenneté se vit en bien d'autres temps et en bien d'autres lieux qu'au moment de faire une croix dans l'isoloir... ■

<sup>1</sup> Les 4 autres caractéristiques concernent le logement, le revenu, l'accessibilité discriminatoire aux services et la présence de problématiques associées, comme la santé mentale et la toxicomanie (RAPSIM, *Comprendre l'itinérance*, Montréal, 2003, page 6).

# De la délibération citoyenne pour des politiques favorables à la santé

PAR FRANÇOIS-PIERRE GAUVIN ET LOUISE ST-PIERRE

CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA SANTÉ

Les politiques publiques des différents secteurs gouvernementaux peuvent influencer, directement ou indirectement, la santé de la population. Qu'il s'agisse de politiques en matière de transport, d'environnement, de revenu, d'éducation, de garderie, ou encore de logement social, celles-ci peuvent avoir des répercussions sur les déterminants de la santé. Par conséquent, les décideurs gouvernementaux sont de plus en plus interpellés afin d'adopter des politiques favorables à la santé, c'est-à-dire des politiques qui, tout en poursuivant la mission du secteur où elles sont développées, ont intégré une préoccupation à l'égard de la santé de la population. [1]

Le processus d'adoption de politiques favorables à la santé est toutefois fort complexe. D'une part, il peut subsister bien des incertitudes quant aux effets potentiels des politiques. D'autre part, il n'y a pas toujours de consensus au sein de la société civile, tout comme chez les experts et les décideurs, quant aux options de politiques qui devraient être privilégiées. En effet, les différents acteurs qui seront affectés par ces politiques peuvent avoir des points de vue divergents selon leurs valeurs et intérêts. Les décideurs se retrouvent alors dans des zones grises où il est difficile de manœuvrer. [2]

Depuis quelques années, les processus délibératifs sont l'objet d'un intérêt grandissant afin d'éclairer l'adoption de politiques publiques. [3] Les conférences de consensus, sondages délibératifs, ou jurys de citoyens ne sont que quelques-uns des mécanismes proposés dans la littérature. [4-5] Bien que ces processus puissent prendre différentes formes, ils visent à établir un véritable dialogue permettant aux citoyens, experts, décideurs et autres parties intéressées de peser le pour et le contre d'une décision à prendre. Plusieurs voient dans ces processus une façon d'assurer une gouvernance démocratique, mais aussi de favoriser un croisement des savoirs qui apportera un éclairage unique à la prise de décision. [6]

Au Québec, le recours à des processus délibératifs afin de soutenir l'adoption de politiques favorables à la santé soulève un intérêt certain. Les débats citoyens lors du Rendez-vous stratégique de l'Institut du Nouveau Monde sur

Trois exemples de processus délibératifs [7]	
<b>Conférences de consensus</b>	Processus mis au point par le Conseil danois de la technologie au cours des années 1980 [www.tekno.dk]. Un panel de 10 à 16 citoyens délibère d'un enjeu sur une période pouvant varier de 2 à 4 jours. Ces délibérations comprennent des témoignages d'experts et d'autres parties intéressées qui répondent aux questions du panel ainsi qu'une discussion ouverte avec les membres du public qui assistent aux délibérations. Le panel produit enfin un document exposant leurs conclusions et recommandations.
<b>Jurys de citoyens</b>	Processus mis au point au cours des années 1970 par l'Américain Ned Crosby au Jefferson Center qui rappelle les jurys dans le monde du droit [www.jefferson-center.org]. Un jury, formé de 12 à 20 personnes représentatives de leur milieu et qui sont choisies au hasard, se réunit pendant plusieurs jours pour délibérer sur un enjeu. De l'information est transmise préalablement au jury puis il a l'occasion de recevoir des témoignages et d'interroger des témoins. Ils discutent ensuite de la question entre eux et parviennent à une décision.
<b>Sondages délibératifs</b>	Processus mis au point par l'Américain James Fishkin au milieu des années 1980 [http://cdd.stanford.edu]. Ce processus repose sur le concept de sondage d'opinion, mais y intègre un élément de délibération. On sonde un échantillon de la population afin de connaître leurs opinions brutes. Par la suite, cet échantillon est invité à une journée afin d'être informé et d'échanger sur cet enjeu. On sonde de nouveau l'échantillon afin de connaître leurs opinions informées.

### Qu'est-ce qu'un processus délibératif?

- C'est un dialogue où différents participants (citoyens, experts, décideurs et/ou autres parties intéressées) échangent de l'information et font l'examen critique d'un enjeu.
- De l'information est préalablement transmise aux participants et sert de point de départ à la délibération en groupe.
- Les délibérations ont pour but de réaliser une entente rationnellement motivée entre les participants.

la santé en 2005 ont d'ailleurs mis en lumière le souhait de créer un Bureau d'audiences publiques en santé. Cette instance participative et délibérative offrirait une place privilégiée aux citoyens afin d'évaluer les effets potentiels sur la santé de tout projet d'importance qui serait développé au Québec. [8] Quoique cette idée soit restée lettre morte, elle illustre bien le désir des citoyens québécois de pouvoir délibérer sur de tels enjeux.

Certaines expériences ailleurs au Canada suscitent également de l'intérêt. En Nouvelle-Écosse, le *Antigonish Town & County Community Health Board* a développé depuis quelques années un guide d'évaluation des effets potentiels sur la

santé de la communauté qui repose sur la délibération des citoyens. [9] Chaque évaluation permet aux membres de la communauté de dialoguer sur un enjeu (ex.: la fermeture d'une école, l'implantation d'un centre d'appel, l'ouverture des commerces le dimanche, un développement récréotouristique). Le guide permet de structurer les délibérations autour d'une série de questions bien précises afin de mettre en lumière les préoccupations diverses de la communauté. Il s'agit là d'une approche novatrice qui intéresse bien des décideurs dans la province. D'ailleurs, le président du comité de la santé des populations à l'autorité régionale de *Capital Health* demandait récemment au gouvernement néo-écossais d'utiliser une telle approche avant l'adoption de toutes nouvelles initiatives ayant des risques potentiels, dont l'introduction de nouvelles machines de loteries vidéo. [10]

En somme, les processus délibératifs apparaissent prometteurs pour soutenir les décideurs dans leur quête de politiques favorables à la santé. Ils semblent également pouvoir répondre à la demande croissante des citoyens de participer activement aux décisions qui pourront affecter leur vie. ➔ p. 27

# Les conseils de quartier de Québec : l'avènement d'une culture de la consultation

PAR PASCALE THERREAU  
VILLE DE QUÉBEC

Lorsque les autorités de la ville de Québec ont choisi, en 1996, d'adopter une Politique de consultation publique visant à permettre aux citoyens et citoyennes d'être consultés sur les projets qui les touchent dans leur quartier, se doutaient-ils que cette politique aurait un impact observable sur la culture de la population de la ville? Par le biais des conseils de quartier, formés des résidents et résidentes du quartier et représentés par des conseils d'administration, la Ville a donné le message suivant à ces gens : préoccupez-vous de votre milieu de vie, vous êtes les mieux placés pour évaluer les impacts des projets d'aménagement et des changements au règlement de zonage. Depuis, la Politique a été reconduite dans la nouvelle grande ville de Québec en 2002 pour permettre, à ce jour, la création de vingt-huit conseils de quartier. D'un quartier à l'autre, les problématiques et les enjeux sont différents. Par ailleurs, l'intensité et le type de la mobilisation diffèrent en fonction de l'ampleur des projets, mais également de l'historique d'un quartier et de la culture de consultation qui s'y est développée.

Au centre-ville, plus précisément dans l'arrondissement de La Cité, les conseils de quartier sont en place et soutenus au quotidien par des professionnels et professionnelles depuis plus ou moins 15 ans. Aujourd'hui, la Ville doit composer avec des partenaires importants, avisés, qui s'attendent à être consultés : les citoyens et les citoyennes. En effet, ils se sont approprié l'outil démocratique des conseils de quartier qui crée un canal direct entre l'administration municipale et la population. Le fait que la Ville considère leur opinion pour la prise de décisions est maintenant intégré à leur culture. De plus, ils ont la possibilité de prendre la parole et de conseiller la Ville sur son développement. Nous observons qu'un projet de modification au zonage se concrétise plus aisément dans le milieu lorsque la Ville prend la peine d'impliquer la collectivité dès le début du processus en les informant et en présentant clairement les intentions d'un promoteur immobilier (hauteur du bâtiment, fonctions). Cette approche est aujourd'hui inévitable par égard pour la population qui se voit comme partenaire à part entière, qui donne beaucoup de temps bénévole et qui, de surcroît, est composé de gens qui ont souvent d'excellentes idées pour améliorer les projets.



CONSEIL DE QUARTIER ST-SACREMENT, 11 DÉCEMBRE 2008

À son initiative, le conseil de quartier peut aussi convoquer des assemblées publiques et convier la Ville à informer l'électorat sur les dossiers et les politiques. En décembre 2008, à la suite de l'adoption sans consultation d'une nouvelle Politique de déneigement où la Ville devait cesser le déneigement d'une partie des trottoirs dans le quartier Saint-Sacrement, le conseil de quartier a convoqué la population pour l'informer. Cette assemblée a mené à une importante mobilisation pour casser cette décision. Les résidents et les résidentes touchés se sont pris en charge rapidement pour agir sur leur qualité de vie. Pour eux, il était inconcevable du point de vue de la sécurité et de la santé publique de cesser le déneigement des trottoirs de ce secteur où le transit automobile et la moyenne d'âge de la population y sont très élevés. Cette mobilisation a eu un impact certain sur le climat social du quartier, les gens du voisinage ont appris à se connaître et à s'entraider pour une cause commune.

Enfin, par l'adoption de plans directeurs de quartier, les conseils de quartier n'influencent pas seulement le social et le culturel, ils voient aussi au développement économique et environnemental de la ville. Ils ont développé l'art de créer des espaces d'expressions et de concertation des différents intérêts d'un quartier. ■

◀ p. 26

## Références

1. Organisation mondiale de la santé. *La charte de Bangkok pour la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation*. 6<sup>e</sup> Conférence globale de la promotion de la santé. Bangkok, Thailand, 11 août 2005. En ligne : [http://www.who.int/healthpromotion/conferences/6gchp/BCHP\\_fr.pdf](http://www.who.int/healthpromotion/conferences/6gchp/BCHP_fr.pdf) [Consulté le 2009-04-28]
2. Callon M, Lascoumes P, et Barthe Y. *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*. Paris : Le Seuil, 2001.
3. Hajer MA. et Magenaar H. *Deliberative Policy Analysis: Understanding Governance in the Network Society*. Cambridge University Press, 2003.
4. Abelson J, Forest PG, Eyles J, Smith P, Martin E et Gauvin FP. « Deliberations about Deliberative Methods: Issues in the Design and Evaluation of Public Participation Processes », *Social Science and Medicine*, 2003, 57(2) : 239-251.
5. Andersen IE et Jaeger B. « Scenario Workshops and Consensus Conferences: Towards more Democratic Decision-Making », *Science and Public Policy*, 1999 26(5): 331-340.
6. Lomas J, Culyer T, McCutcheon C, McAuley L, et Law S. *Conceptualiser et combiner les données probantes pour guider le système de santé*. Ottawa : Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé, 2005 : 54p. En ligne : [www.chsrf.ca/other\\_documents/pdf/evidence\\_f.pdf](http://www.chsrf.ca/other_documents/pdf/evidence_f.pdf) [Consulté le 2009-01-30]
7. Gauvin FP et Abelson J. *Primer on Public Involvement*. Toronto : Health Council of Canada, 2006. En ligne : [http://www.healthcouncilcanada.ca/docs/papers/2006/PublicInvolvementPrimer\\_EN.pdf](http://www.healthcouncilcanada.ca/docs/papers/2006/PublicInvolvementPrimer_EN.pdf) [Consulté le 2009-04-28]
8. Venne M (dir). *100 idées citoyennes pour un Québec en santé*. En collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde, Montréal : FIDES, 2005. En ligne : [http://www.inm.qc.ca/pdf/publications/rapports/le\\_supplement.pdf](http://www.inm.qc.ca/pdf/publications/rapports/le_supplement.pdf) [Consulté le 2009-04-28]
9. Antigonish Town & County Community Health Board. *Community Health Impact Assessment Tool*. Nouvelle-Écosse, 2002. En ligne : <http://www.apho.org.uk/resource/item.aspx?RID=44888> [Consulté le 2009-04-28]
10. Kinley E. *Citizens' Health a Priority when Evaluating Gambling Products*. The Chronicle-Herald, Thursday, April 23, 2009 : A13. En ligne : <http://thechronicleherald.ca/Letters/1118197.html> [Consulté le 2009-04-28] ■

## Et qu'en disent les citoyennes du Conseil de quartier de Montcalm?

PAR ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE  
COMITÉ DE RÉDACTION

**L**es conseils de quartier de la Ville de Québec sont les interlocuteurs de la ville qui permettent aux citoyens et citoyennes de faire valoir leur opinion et leur intérêt à l'égard de questions qui concernent leur quartier et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. En lien avec les conclusions du rapport de l'Observatoire sur la démocratie municipale, nous avons demandé à Anne Gagné, présidente et à Véronique Vézina, administratrice au Conseil de quartier de Montcalm si les conditions étaient au rendez-vous pour permettre la réalisation de cet objectif.

En cette année post 400<sup>e</sup> anniversaire, quoi de mieux que de souligner la fierté des citoyens et des citoyennes de Québec? Non pas pour la présence de Paul McCartney et de Céline Dion sur les plaines d'Abraham, mais bien parce qu'ils possèdent un modèle **unique de démocratie municipale participative**. Il fallait y penser, direz-vous. On l'a fait pour vous. Comment ça fonctionne? Le conseil de quartier élit les membres de son conseil d'administration tous les deux ans. Ce dernier est un comité paritaire constitué de quatre hommes et quatre femmes du quartier. Il est appuyé par un conseiller ou une conseillère en consultations publiques employé par la Ville. Cette personne oriente les membres dans les différentes structures, compétences et ressources de leur arrondissement. Le conseil d'arrondissement de son côté demande des avis sur différents sujets et projets au conseil d'administration qui lui, assiste aux rencontres de consultation afin d'avoir le pouls des citoyens. Le conseil d'administration fait ensuite une recommandation au conseil d'arrondissement.

Est-ce que cette façon de fonctionner permet de **réaliser des projets innovants répondant aux besoins des citoyens du quartier ou les demandes sont-elles trop nombreuses ou lourdes pour pouvoir créer de tels projets?** « Comme nous sommes bénévoles, nous devons parfois donner priorité aux demandes qui sont faites par le conseil d'arrondissement ou même de la Ville, ça nous oblige à consacrer un peu plus de temps à ces éléments-là au lieu de faire autre chose. Je dirais cependant que les gens du conseil d'ad-

ministration sont très motivés et veulent faire avancer les choses (...) Ça devient parfois difficile lorsqu'on n'arrive pas à avoir le soutien d'autres citoyens, car vous savez, il arrive que des citoyens s'impliquent sur différents dossiers et on est très heureux quand c'est le cas », nous dit Véronique Vézina.

**D'ailleurs, comment se porte la mobilisation des citoyens et citoyennes autour de l'instance?**

« C'est un de nos défis, raconte Anne Gagné, et quand les gens viennent à nos rencontres, c'est qu'ils ont des problèmes. C'est normal. » « Aussitôt qu'il y a un dossier chaud, poursuit Véronique Vézina, il y a un fort taux de participation au conseil de quartier et dès qu'il y a des choses moins importantes, il y a une baisse de cette dernière. » Elle ajoute qu'un des défis auxquels ont à faire face les conseils de quartier est la question de la méconnaissance de l'instance par la communauté.

**Est-ce que l'opinion de la population est prise en compte?** « Oui, dans la plupart des cas », répond sans hésiter Anne Gagné.

Véronique Vézina dira plutôt: « C'est sûr qu'on est toujours écoutés, mais on ne tient jamais compte de la totalité de nos recommandations. Ça dépend souvent de la faisabilité. »

**Et des défis à venir?** Outre la mobilisation des citoyens et citoyennes ainsi que des limites bien évidentes d'un travail bénévole, il y a la complexité territoriale qui se manifeste par la présence de trois personnes élues représentant autant de secteurs de la Ville. De quoi s'y perdre parfois. Il y a aussi la restructuration future des différents arrondissements et districts qui pose la question des mouvances à venir tant au chapitre des compétences que de l'intégrité du territoire.

Et le quartier c'est une chose, mais les enjeux sont parfois complexes et ont des impacts sur la ville et sur la région. Anne Gagné illustre bien une des limites des conseils de quartier: « Si on avait une vision commune dans la ville de Québec et la région de la Capitale-Nationale, ça nous aiderait quand on fait des consultations dans les conseils de quartier. Si, par exemple, nos priorités étaient la densification et le transport en commun et actif, on prendrait nos décisions en conséquence (...) » Madame Gagné souligne l'importance de toujours mettre le bien commun en priorité. « Nous sommes là pour le quartier et il faut se consacrer à ça, mais parfois nous aurions le goût et le souhait de développer des projets qui ont un impact plus grand. D'un autre côté, il y a des organismes qui le font et nous, nous devons nous concentrer sur notre quartier. »

Pour en savoir plus concernant l'Observatoire sur la démocratie municipale: <http://www.ville.quebec.qc.ca> ■

ANNE GAGNÉ



# Prenez G.A.R.E. aux citoyens de Jeanne-Mance!

PAR MAUD EMMANUELLE LABESSE  
COMITÉ DE RÉDACTION

**I**ntégrer la pleine participation des personnes usagères de services comme une réalité opérationnelle dans la culture organisationnelle des institutions du réseau de la santé et des services sociaux. Tel est l'objectif audacieux présenté par le Plan d'action en santé mentale du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) 2005-2010. « Dans le but de rapprocher la prise de décision de ceux qui bénéficient des services, la participation représentative de la population et des personnes est essentielle », avance ce dernier avant d'ajouter que chaque centre de santé et de services sociaux (CSSS) doit élaborer lui-même la formule selon laquelle le partenariat entre le CSSS et sa population fonctionnera. Le CSSS Jeanne-Mance a pris ce nouveau rôle avec intérêt, donnant cours à une démonstration remarquablement innovante dans le programme en santé mentale adulte.

## Un engagement mutuel progressif

En vue d'intégrer la participation citoyenne dans ses pratiques, le CSSS Jeanne-Mance se tourne en 2005 vers Action-Autonomie, un organisme régional de défense des droits en santé mentale, et lui demande de lui déléguer un membre citoyen pour contribuer à la conception de son projet clinique en santé mentale. « C'était une marque d'ouverture intéressante de la part du CSSS mais il n'en demeurait pas moins que la démarche avait quelque chose d'inéquitable, soutient Jean Gagné, organisateur communautaire au CSSS Jeanne-Mance. Les citoyens ne veulent pas juste être des gens qui font des témoignages, qui doivent mettre leur cœur sur la table alors que les autres continuent d'appliquer des procédés venant d'en haut. »

L'année suivante, lors de la mise en place du comité adviseur en santé mentale adulte, l'expérience est répétée, mais bonifiée. À la demande d'Action-Autonomie, le comité adviseur recevra désormais une délégation de deux personnes. En outre, un organisateur communautaire du CSSS confèrera à la délégation citoyenne un support organisationnel pour ses représentations, ses consultations et le développement de ses positions. « Dégager Jean [Gagné] a été pour nous

une marque tangible de l'engagement du CSSS à construire ce projet participatif parce qu'il donnait les moyens à la démarche de se réaliser », considère Denise M. Blais qui est l'une des personnes assurant la représentation citoyenne au comité adviseur. Enfin, le CSSS consentira à ce que la représentation se fonde sur des activités de consultation et de concertation auprès de la population. « Il fallait se donner les moyens de jouer ce rôle. On voulait être alimentés par les préoccupations des gens du territoire afin de vraiment pouvoir parler en leur nom. Ces personnes ne sont pas organisées et n'ont pas d'association. C'était important de trouver un mécanisme de consultation », rapporte Denise M. Blais.

## Et le G.A.R.E. démarre...

C'est ainsi que la nouvelle équipe se lance dans une tournée de « rencontres d'info-consultation ». « On a ensuite convoqué toutes les personnes rencontrées pendant plus d'un an pour leur présenter le bilan des impressions recueillies. Et c'est là qu'a germé l'idée du *Groupe d'action et de réflexion sur la participation citoyenne en santé mentale dans Jeanne-Mance* (G.A.R.E.) afin de permettre à plus de personnes usagères de pouvoir participer activement, et à nous, de nous rapporter à une base », explique Denise M. Blais. C'est donc en mars 2008 que le G.A.R.E. est officiellement créé.

Fort de ses consultations citoyennes, la délégation souhaite alors assumer une pleine participation au sein du comité adviseur. « Au départ, nous devions valider les résultats à la fin du processus, mais nous voulions participer tout au long de celui-ci. On a donc insisté pour faire partie des différents comités de travail et le CSSS a accepté », relate Denise M. Blais.

« Ça change les rapports que les gens ont entre eux. Ce n'est pas juste un virage administratif : c'est un changement de culture organisationnelle, conclut Jean Gagné. C'est sûr que d'avoir des citoyens qui utilisent nos services sur le comité, ça donne de la légitimité aux décisions qui y sont prises. Il reste que si on veut leur participation, il faut accepter une inversion

des rapports pour prendre en compte leur opinion. Ce n'est pas un truc thérapeutique : c'est vraiment une entreprise de démocratisation! », poursuit-il.

## Une politique pour pérenniser les avancées

« Le G.A.R.E. et ce qui l'a précédé constituent des acquis qu'on ne veut pas voir disparaître avec le Plan d'action en santé mentale 2005-2010. On est plus fort quand on se mobilise ensemble et notre groupe pense contribuer à des changements institutionnels au cœur du CSSS. C'est dans cette optique-là qu'on souhaite proposer une politique de reconnaissance de la participation en santé mentale au CSSS Jeanne-Mance », affirme Denise M. Blais. De fait, le G.A.R.E. a contribué à l'élaboration d'une politique visant à clarifier le rôle et les modalités de la participation citoyenne afin de faciliter celle-ci. Il est cependant laborieux de trouver un porteur de ballon au sein du CSSS. « Quand on amène des choses novatrices comme cette politique, le processus tend à s'allonger... Même si tous reconnaissent que c'est une bonne idée, les gestionnaires se questionnent sur qui, parmi eux, peut autoriser une pareille chose », indique Jean Gagné.

Qu'on se le dise, le G.A.R.E. est loin d'être à court d'inspiration. Avec plusieurs groupes locaux, il participe maintenant au développement d'un modèle régional de représentation en santé mentale qui vise à étendre la participation des personnes usagères dans les 12 CSSS de l'île de Montréal. En lien avec ce projet, le G.A.R.E. relance de surcroît une tournée de consultation citoyenne sur les services de santé mentale du CSSS. Comme quoi ce n'est pas parce que les citoyens qui sont souvent en situation d'exclusion n'ont pas la capacité de s'approprier un pouvoir d'agir sur les processus qui les concernent quand on leur en donne l'opportunité. Le G.A.R.E. fait une fière démonstration que la prise en compte des opinions de la clientèle rapporte davantage que sa prise en charge. Et ceci, pour toutes les parties impliquées puisque, grâce à la participation citoyenne, le CSSS Jeanne-Mance offre maintenant à sa population des services en santé mentale améliorés et légitimés. ■

# L'éducation à la citoyenneté par la coopération

PAR LORRAINE CARRIER

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALITÉ

L'apport de la pédagogie coopérative dans l'éducation à la citoyenneté suppose une vision englobante qui ne réduit pas la coopération à de simples mécanismes, mais qui y infuse un esprit susceptible de prévaloir en divers usages soit par son mode d'organisation, de fonctionnement, d'apprentissage ou de rapport à la diversité. Dans un contexte élargi à une dimension sociétale, la valeur ajoutée de la pédagogie coopérative repose dans son pouvoir à faire interagir les personnes dans tous les processus menant à une décision ou à une action.

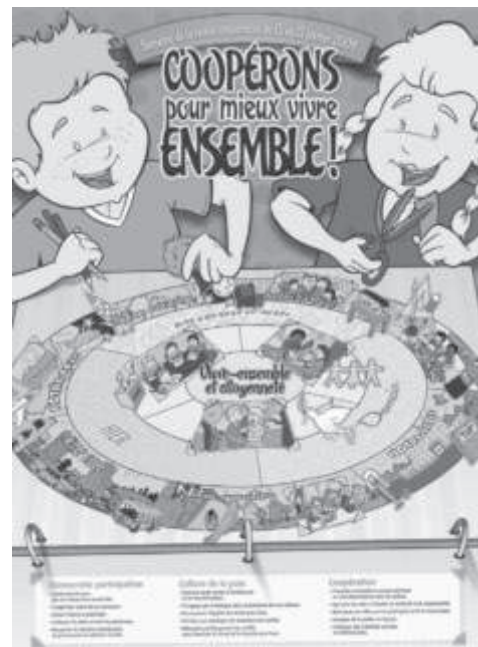
La participation citoyenne réfère généralement à des processus, des approches et des conditions inhérentes à l'exercice de la citoyenneté sous toutes ses formes. Elle préconise la reconnaissance des droits civils, sociaux, économiques, culturels et politiques des individus et des collectivités à participer aux affaires publiques. Elle met en interaction l'individu et la société dans l'établissement d'une identité propre ou collective. Participation citoyenne et démocratie sont intimement associées dans cette démarche collective de construction de la nation et de ses règles à laquelle tous les individus sont conviés. Dans cette perspective, l'éducation à la citoyenneté, dès le jeune âge, revêt une importance fondamentale dans la transmission des valeurs et des habiletés essentielles à une participation citoyenne active. Plus spécifiquement, l'éducation à la coopération apparaît comme étant une voie par excellence à privilégier pour « mieux vivre ensemble ». Selon madame Martine Sabourin « La pédagogie coopérative est un mode d'apprentissage en ce qu'elle permet, par la communication et l'échange, de coconstruire collectivement les savoirs dans une diversité de points de vue et d'opinions amenant à la confrontation, à la discussion en vue de débattre de divers enjeux et d'affirmer son identité, ses croyances, ses valeurs et ses choix. Que ce soit comme réponse fonctionnelle, identitaire, cognitive ou culturelle, l'opérationnalisation de la coopération introduit un lien social entre les individus qui sied à nos relations de travail et qu'il est bon de promouvoir afin que les personnes se situent en rapport complémentaire plutôt que compétitif les uns envers les autres' ».

### Des approches et des outils innovants

Profondément convaincu que l'éducation à la coopération contribue à répondre aux besoins des jeunes et des milieux de vie, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité<sup>2</sup> développe et expérimente des outils d'initiation à l'entrepreneuriat coopératif<sup>3</sup> destinés aux élèves et aux enseignants des niveaux préscolaire, primaire, secondaire et postsecondaire. Avec l'appui de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité<sup>4</sup>, ces outils ont été conçus et expérimentés à travers tout le Québec. Depuis les cinq dernières années, un réseau d'agents<sup>5</sup> qualifiés en fait la promotion dans toutes les régions par la mise en oeuvre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse.<sup>6</sup> **Le travail en groupe coopératif favorise le partage égal d'idées et assure la responsabilité individuelle et l'interdépendance positive entre les membres d'une équipe.** Des rôles liés à la qualité de l'interaction assurent le bon fonctionnement de l'équipe et permettent à l'enseignant de déléguer aux élèves la gestion du processus de réalisation de la tâche. En février 2009, tous les élèves du niveau primaire ont été invités à vivre une semaine de la relève coopérative<sup>7</sup> sous le thème : « Coopérons pour mieux vivre ensemble ». Quarante mille exemplaires d'une trousse pédagogique ont été distribués gratuitement aux enseignants pour permettre à leurs élèves de participer à la vie démocratique de l'école ou de la classe et de développer des attitudes d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité.<sup>8</sup> Dans un contexte de coopération, chaque élève a pu élaborer des règles favorables au travail de groupe, adopter des comportements inspirés du processus démocratique et s'engager dans des projets d'action pour l'aider à développer sa vision du monde. Les trois situations représentées au centre de l'affiche illustrent les différentes dimensions. Il s'agit de la Démocratie participative, de la Culture de la paix et de la Coopération.<sup>9</sup>

### Une citoyenneté constructive et participative

Les projets coopératifs peuvent ainsi devenir un outil efficace pour favoriser la persévérance scolaire, créer ou maintenir une ambiance favorable à l'engagement et à la participation des jeunes autour de projets en réponse à leurs besoins.



L'effet observé jusqu'à présent se mesure aux impacts de la pédagogie coopérative sur le développement des jeunes et de leur communauté. Plus précisément, nous avons observé les résultats suivants :

Impact orientant par la **mise en projet** autour d'objets en affinité avec les aptitudes, les intérêts et les forces des jeunes :

- Impact structurant par la **mise en valeur du potentiel** des jeunes dans des situations de réussite et des actions à valeurs humaines : entraide, démocratie, solidarité;
- Impact durable grâce à la recherche et à la **mise en place de solutions** adaptées aux besoins : prévenir et agir sur les causes;
- La mobilisation et l'**engagement** des jeunes dans les solutions proposées;
- Prise de **conscience du rôle individuel et collectif** dans l'établissement de saines habitudes de vie et l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales;
- Sentiment d' à la communauté essentiel à l'exercice d'une **citoyenneté constructive et participative.** ➔ p. 31



# Initier les jeunes à la démocratie : le défi du Forum jeunesse Montérégie Est

PAR LUC MARTINET

FORUM JEUNESSE MONTRÉGIE EST

Depuis 2006, les forums jeunesse régionaux du Québec se sont vu confier le mandat de favoriser la participation citoyenne des jeunes dans leur région respective. Pour y parvenir, le Forum jeunesse Montérégie Est (FJME) a décidé de miser sur la notion d'éducation à la citoyenneté et sur le développement de projets mettant les jeunes en action. En ce sens, le programme *À la découverte de la démocratie municipale*, développé par le FJME, est un exemple du lien entre la théorie et l'action.

Théoriquement, la participation citoyenne met l'accent sur l'engagement de toutes et de tous dans le développement de la collectivité et dans la gestion des affaires publiques. Elle repose sur la capacité de l'individu à participer à l'organisation de la vie sociale et politique d'une façon démocratique. L'éducation citoyenne, quant à elle, initie les jeunes au fonctionnement des institutions démocratiques et favorise le développement de compétences citoyennes, telles que le respect, l'écoute, la capacité à structurer sa pensée et la capacité à débattre. L'éducation à la citoyenneté permet donc d'articuler le rôle du jeune face à sa communauté et à nos institutions démocratiques.

De nombreuses recherches démontrent que les jeunes qui ont la possibilité de vivre des expériences d'engagement communautaire acquerront des connaissances et développeront des compétences qui favoriseront une citoyenneté active à l'âge adulte. Il est aussi reconnu que l'engagement bénévole a une incidence positive sur plusieurs aspects du développement des jeunes à l'adolescence, notamment sur le développement de l'identité et de la conscience politique (Youniss et al., 2001).

S'inspirant de ces constats, le programme *À la découverte de la démocratie municipale* vise à initier les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire à la politique municipale ainsi qu'aux concepts de démocratie et de citoyenneté.

L'approche proposée par le programme comprend quatre volets : information, réflexion, choix et action. Dans un premier temps, un élu ou une élue de la municipalité participante rencontre les élèves pour leur transmettre diverses informations relatives à la municipalité, au conseil municipal et au mode d'élection de ce dernier. Une discussion sur une thématique concernant un enjeu local est ensuite engagée avec les élèves. Cette personne mandate alors les élèves pour réaliser une consultation sur la thématique abordée. Elle les invite également à déposer au conseil municipal des propositions d'actions découlant de la consultation.

L'exercice permet aux élèves d'engager une réflexion de groupe et de formuler diverses propositions d'actions en lien avec le thème proposé. Les élèves doivent alors se positionner et choisir démocratiquement trois propositions d'actions qui seront présentées au conseil municipal. Ils pourront ensuite être actifs en réalisant la proposition d'actions qui aura été retenue par les élus. À cette fin, le FJME et la municipalité mettront des ressources financières à la disposition des élèves pour la réalisation du projet commun d'intérêt collectif retenu.

Avec ce projet, le FJME souhaite donner l'opportunité aux jeunes de s'exprimer et d'agir sur des enjeux locaux qui les concernent directement, et espère semer une graine porteuse d'un engagement significatif à l'âge adulte. ■



← p. 30

## *Je suis les liens que je tisse* (Albert Jacquard)

Sous le thème *Je suis les liens que je tisse*, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité réalise son premier colloque international d'éducation à la coopération<sup>10</sup> au cours duquel, nous accueillerons M. Albert Jacquard. Cet événement aura lieu le 9 octobre 2009 et vise à positionner l'éducation à la coopération comme un facteur déterminant d'un mieux-être des jeunes et des collectivités notamment en raison de ses impacts sur le développement humain et la cohésion sociale. Quatre cents personnes provenant du Québec, du Canada et de l'étranger issues des milieux scolaire, de la santé, de l'édu-

cation et de la recherche, du mouvement coopératif et mutualiste, des réseaux jeunesse, des partenaires socioéconomiques, des syndicats et des fondations seront réunies pour échanger sur des innovations pédagogiques en matière d'éducation à la coopération à l'école et dans les milieux. Ce sera également une occasion de faire connaître des pratiques sociales innovantes à l'échelle de la communauté. C'est un rendez-vous à ne pas manquer. ■

<sup>1</sup> Martine Sabourin est auteure et professeure associée à l'Université de Sherbrooke. Elle fut responsable du programme de formation offert à nos 18 agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse dans la mise en œuvre du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse à travers tout le Québec.

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations sur le Conseil : [www.coopquebec.coop](http://www.coopquebec.coop).

<sup>3</sup> Il s'agit des outils Ensemble vers la réussite, Jeune Coop, Coopérative jeunesse de service. [www.coopquebec.coop](http://www.coopquebec.coop), section Éducation et Jeunesse.

<sup>4</sup> Pour de plus amples informations sur la Fondation : [www.coopquebec.coop/fondation](http://www.coopquebec.coop/fondation).

<sup>5</sup> Vous pouvez communiquer avec l'agent de votre région : [www.coopquebec.coop/agents](http://www.coopquebec.coop/agents).

<sup>6</sup> Mesure de la *Stratégie d'action jeunesse* du gouvernement du Québec : [www.defi.gouv.qc.ca](http://www.defi.gouv.qc.ca).

<sup>7</sup> Référence : [www.releve.coop](http://www.releve.coop).

<sup>8</sup> Ministère de l'Éducation (2001), *Programme de formation de l'École québécoise : Éducation préscolaire, enseignement primaire*, Québec, Gouvernement du Québec, p. 50. Version approuvée.

<sup>9</sup> Pour obtenir gratuitement un exemplaire de la trousse, communiquez avec Johanne Lavoie au 1 800-975-2667 ou par courriel à l'adresse suivante : [johannelavoie@coopquebec.coop](mailto:johannelavoie@coopquebec.coop).

<sup>10</sup> Pour information et inscription : [www.colloqueeducation.coop](http://www.colloqueeducation.coop).

## Entrevue avec Robert Salois, Commissaire à la santé et au bien-être

PAR ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE  
COMITÉ DE RÉDACTION

**L**a mission du Commissaire à la santé et au bien-être est d'apporter un éclairage pertinent au débat public et à la prise de décision gouvernementale. Il exerce les fonctions suivantes: apprécier la performance et évaluer les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux; consulter les citoyennes et les citoyens, y compris les experts et les acteurs du système de santé et de services sociaux; informer le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'Assemblée nationale et l'ensemble de la population sur les résultats du système de santé et de services sociaux; recommander au ministère des changements pour accroître la performance du système de santé. Développement social a rencontré monsieur Robert Salois, Commissaire. Discussion sur la responsabilisation, la citoyenneté et la délibération.

**RDS: Dans le rapport de la performance du système de santé et de services sociaux déposé en avril 2009, vous dites que la consultation est au coeur des manières de faire du commissaire. Pourriez-vous nous en dire davantage ?**

RS: Pour être en mesure d'aller plus loin dans l'appréciation du système de santé et de services sociaux - l'appréciation va plus loin que l'évaluation - les chiffres à eux seuls ne permettent pas de faire des recommandations. Il faut que ce soit accompagné d'un processus de consultation. Ce dernier a trois niveaux: une consultation d'experts pour savoir ce que la littérature et la science disent dans un domaine particulier; une consultation des décideurs - que ce soit des gestionnaires ou des cliniciens - pour en connaître davantage sur les meilleures pratiques et leur faisabilité; et finalement une consultation de citoyens à travers notre Forum de consultation, afin de voir si certaines des valeurs qui sont importantes pour les citoyens nous empêcheraient de mettre en application une recommandation ou au contraire, s'il est nécessaire d'aller plus loin dans un avis particulier. Les deux méthodes (quantitative et qualitative) sont parallèles et sont utilisées tout au long de ce processus à trois niveaux. Dans le rapport qui se retrouve sur le site, vous pouvez découvrir toute la richesse des discussions. Nous n'avons pas tout utilisé puisque nous avons sélectionné ce qui faisait consensus.

D'entrée de jeu, le Législateur a prévu que le Commissaire formerait un Forum de consultation et que celui-ci aurait le mandat de se pencher et de délibérer sur certains sujets. Le Commissaire a l'obligation d'inclure dans son rapport d'appréciation, les conclusions de ce dernier. Des questions sont soumises aux membres et, par la suite, le résumé et les principales conclusions sont reproduits à l'intérieur de nos rapports. La Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être décrit bien la composition du Forum de consultation: 27 citoyens, un représentant pour chacune des

régions administratives du Québec, qui n'ont pas de lien avec le système de santé et de services sociaux et 9 autres qui ont une expertise dans ce dernier. Ces 27 personnes sont nommées pour une période de trois ans et se réunissent quatre fois par année, pendant deux jours. En vertu du Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à composer le Forum de consultation, le Commissaire a consulté des organismes et des départements universitaires pour qu'ils leur proposent les candidats experts et une firme de consultation a été embauchée afin de recommander trois candidatures par région au Commissaire qui, lui, a procédé à la sélection finale.

**RDS: Y a-t-il selon vous, des défis entourant l'articulation dans une même démarche, des savoirs experts, citoyens et décisionnels et quels sont-ils ?**

RS: Vous en soulevez un par votre question puisque c'est un réel défi de réunir des citoyens qui sont des décideurs dans leur milieu, des gens d'affaires, d'autres qui sont impliqués dans l'enseignement, dans l'entreprise et de les mettre avec autant d'experts du domaine de la santé. Le défi est d'amener le groupe à délibérer en évitant que ces derniers prennent trop de place, ce qui n'arrive pas jusqu'à présent. C'est extraordinaire la chimie qu'il y a entre les citoyens qui nous viennent des régions et les experts. Ceux-ci viennent souvent compléter par des faits, en nuancant le propos, en rectifiant lorsque c'est nécessaire, des affirmations qui pourraient faire dévier la conversation et dérapier le sujet. Il y a un échange très intéressant entre eux. Nos appréhensions de départ ne se sont donc pas concrétisées.

Il faut dire qu'on a mis en oeuvre un processus pour supporter les citoyens au Forum de consultation et les aider à délibérer. Pour chaque rencontre, nous acheminons des documents d'information, préparés par les gens responsables du dossier, afin que les membres soient tous au même niveau sur le sujet. Nous avons aussi développé un guide éthique pour outiller les citoyens sur les meilleures façons de délibérer. Nous souhaitons par cela, faire en sorte, que les experts autant que les citoyens, puissent délibérer en toute connaissance de cause. La mise en place de ces guides ne vise pas à influencer les membres, mais plutôt à les informer.

L'autre défi survient lorsque les sujets mettent en scène des connaissances ou des compétences techniques. Lorsque nous discutons et délibérons sur des enjeux ou des sujets qui font appel à l'éthique et aux valeurs, c'est plus facile pour les membres. Par exemple, nous sommes en train de discuter de maladies chroniques et plusieurs valeurs importantes ainsi que certaines préoccupations éthiques découlent de cet enjeu. C'est facile. Par contre, une des premières délibérations visait à aborder le fonctionnement de la première ligne; la difficulté était d'amener les citoyens à discuter de sujets pour lesquels ils n'avaient pas d'expertise. Je ne dis pas qu'ils ne sont pas conscients du fait qu'ils souhaitent avoir un médecin de famille,



ROBERT SALOIS, COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

mais le risque est que les experts prennent trop de place dans la discussion. C'est un défi de taille d'amener les gens au même niveau pour discuter. Le danger est d'amener les citoyens à donner leur avis sur des sujets qu'ils ne connaissent pas. Nous sommes conscients que nous sommes en exploration, en développement... Il ne faut pas oublier que les citoyens ne proviennent pas du réseau de la santé et des services sociaux.

**RDS: Dans votre plan stratégique, vous souhaitez élargir la portée du mandat qu'ont le ministre et les établissements concernant la façon la plus adéquate d'informer la population des droits qui lui sont reconnus par la loi en matière de santé et de services sociaux, c'est-à-dire en favorisant une meilleure compréhension de l'exercice de la citoyenneté, que voulez-vous dire ?**

RS: Je peux peut-être vous expliquer la manière dont on a abordé cet article de loi, lequel était d'informer sur les droits et de sensibiliser sur les responsabilités. Nous avons eu un débat intéressant sur la manière dont le Législateur avait formulé l'article 5. Pour ce faire, nous avons déterminé deux groupes à consulter. Dans un premier temps, nous avons consulté plus de 60 groupes: les organismes gouvernementaux, les ordres professionnels et les groupes sociaux qui font la promotion et la défense de droits en matière de santé. Comment informent-ils les citoyens sur leurs droits et que manque-t-il pour le faire? Nous voulions aussi savoir quelle était leur compréhension des droits et des responsabilités. Notre objectif était surtout de savoir s'il y a déjà des endroits qui ont adopté des pratiques pertinentes... Pourquoi réinventerions-nous la roue au lieu de regarder ce qui se fait de bien ?

En parallèle, nous avons fait un travail avec l'Université Laval sur la littéracie. C'est le concept en français pour *literacy*. Comment expliquer le concept ? Par exemple, je peux être une personne ayant un haut degré universitaire, mais quand vient le temps de comprendre le fonctionne-

**« C'est extraordinaire la chimie qu'il y a entre les citoyens qui nous viennent des régions et les experts. »**

ment d'un véhicule, en terme de littéracie – en tout cas, dans mon cas à moi – je ne suis pas très fort. Nous sommes donc allés voir les citoyens pour savoir s'ils connaissent leurs droits, et comment intuitivement, ils les perçoivent. Nous sommes en train de combiner les deux sources d'information dans le but de produire un outil ayant pour objectif de cibler les meilleures manières d'informer, lequel sera destiné au ministre et partagé aux établissements du réseau.

Nous avons cependant une difficulté, c'est sur la responsabilité. Nos partenaires nous ont avisés qu'il fallait s'éloigner de la notion de culpabilisation. L'idée de responsabilisation n'est pas de dire: « Parce que tu fumes, je ne te traiterai pas » ou d'imposer des règles aux personnes qui ont des mauvaises habitudes de vie. C'est plutôt de mieux comprendre comment on suscite une responsabilisation des citoyens à l'endroit de leur santé et vis-à-vis de la société.

**RDS: Selon vous, quel est l'apport de la participation des citoyens pour leur santé et leur bien-être ? Et quel est-il pour le système de santé?**

Comme vous le savez, il y a beaucoup de facteurs qui interviennent dans notre vie à moins que l'on soit malade. Le système de santé et de services sociaux est responsable de la santé des citoyens à environ 30 %. C'est notre environnement, notre qualité de vie, tout ce qu'on appelle les déterminants qui en sont responsables.

Pour le système de santé, nous sommes ceux qui le financent et l'utilisent, il est fait pour prendre soin de nous lorsque nous sommes malades et pour mettre en place des moyens et des outils de prévention. Donc, lorsque les citoyens peuvent exprimer leurs attentes vis-à-vis du système, c'est bien. Or, il y a un angle qui est moins exploité lorsqu'on parle de citoyenneté, c'est le support au système. Il ne faut pas toujours attendre que le système soit à notre service. Nous avons un pouvoir de participer, de ne pas être passifs devant notre système de santé. Comme citoyen, nous avons aussi une responsabilité de comprendre ses difficultés et d'apporter notre support en temps de crise. Par exemple, avec la crise de la grippe A, le système est mobilisé autour d'une activité. Et comme citoyens, nous devrions être en mesure de comprendre que les services vont probablement être ralentis. Il n'est pas nécessaire de s'engager dans des rôles ou des groupes de travail, mais on devrait avoir une responsabilité de comprendre comment notre système de santé fonctionne. Nous avons tendance à l'oublier parce que nous entendons plusieurs anecdotes négatives, mais il y a 6 millions de personnes qui le visitent et on y fait 600 000 ou 700 000 hospitalisations annuellement. Nous souhaitons que les citoyens comprennent que nous avons quelque chose de bien – qu'on doit améliorer bien sûr – que nous devons supporter, de même que ceux et celles qui y travaillent.

Pour en savoir plus, visitez le site Internet du Commissaire à la santé et au bien-être: <http://www.csbe.gouv.qc.ca/> ■

# La variabilité de la participation citoyenne : le cas de trois Agendas 21 locaux québécois

PAR MARIE-LISE CHRÉTIEN ET CHRISTIANE GAGNON

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI ET CENTRE DE RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

La participation citoyenne est un des principes directeurs, voire le ciment du développement durable (DD). Un des outils d'application territoriale du DD est l'Agenda 21 local (A21L). L'A21L vise à atteindre les buts de l'Agenda 21 (Gagnon, 2007), au niveau territorial : quartier, municipalité, municipalité régionale de comté (MRC), regroupement ou région, au moyen de la mise en œuvre d'un plan d'actions viables. L'un des objectifs de l'A21L est de multiplier les lieux d'expression de la voie citoyenne et des organisations locales dans le but de partager une vision commune et future sur le développement territorial. Mais de quelle participation est-il question ?

Il existe différentes formes de participation. Arnstein (1969) les a distinguées en catégories qui vont de l'information à la cogestion, de la consultation à la décision, voire la gestion partagée. Les trois cas d'A21L québécois sont fort pertinents à cet égard ; ils nous renseignent sur : 1) le degré d'appropriation de l'A21L par la collectivité territoriale, 2) la vitalité de la démocratie participative et sa complémentarité avec la démocratie électorale. Nous avons donc documenté les formes de participation, selon les étapes de l'A21L (2005-09), dans les municipalités de Baie-Saint-Paul, Saint-Félicien et Sorel-Tracy. Le choix de ces exemples est justifié par le fait que ce sont les trois seules villes, à ce jour, à avoir complété leur premier plan d'action A21L. Par participation citoyenne, nous entendons une participation directe et effective des individus et des organisations non gouvernementales dans la planification et la décision des affaires de la Cité, selon des objectifs d'écoresponsabilité. La question discutée ici est : Quelle place a occupé la participation citoyenne dans les trois démarches d'A21L analysées ?

À **Baie-Saint-Paul**, le comité A21L est formé par seize leaders locaux provenant d'organismes actifs au sein de la communauté et agissant bénévolement à titre de citoyens. Ces membres ont modifié et bonifié l'état des lieux produit<sup>1</sup> avant de le présenter à la population locale lors de six assemblées publiques. Les citoyens ont mis en commun leurs différentes visions du

développement du territoire, tout en échangeant sur les solutions à établir pour le plan d'action pour le 21<sup>e</sup> siècle.

À **Saint-Félicien**, le comité A21L est formé essentiellement par 17 leaders citoyens, bénévoles, qui ont été cooptés à cause de leur implication dans des organisations et des réseaux sur des enjeux de DD. Le comité A21L s'est approprié l'état des lieux et a de plus complété le portrait territorial par de nouveaux éléments. Des centaines de citoyens ont participé aux ateliers interactifs et aux séances d'informations retransmises par la télévision communautaire. Par la suite, quatre consultations publiques, animées par les membres du comité A21L, ont eu lieu afin d'informer la population des enjeux de DD dans un premier temps, et d'accueillir des projets formulés par les citoyens constituant le plan d'action 21, dans un deuxième temps. Toutefois, lors de nos entrevues (2008), plusieurs répondants ont noté une démobilisation dans la mise en œuvre du plan d'action.

Dans le cas de **Sorel-Tracy**, le comité 21 comprenait des représentants de quatorze organismes professionnels. Les membres du comité devaient mobiliser leurs réseaux et collaborer à la diffusion du projet A21L dans leur milieu. Le comité a donné son avis sur le diagnostic territorial, produit par le comité technique d'accompagnement. Les membres ont assisté et participé aux consultations publiques. Les citoyens, pendant la démarche, ont pu commenter, réagir et donner leur avis sur le diagnostic par l'entremise du site Internet de la Ville. La consultation était animée par des professionnels. En 2009, la démarche de Sorel-Tracy a pour objectif de susciter la participation citoyenne dans les projets du plan d'action.

## La variable de la participation : éléments de réflexion

Un des indicateurs de la vitalité de la démocratie participative est le degré d'appropriation de l'A21L par la communauté. Dans les cas étudiés, il s'observe, soit par une stratégie par représentation d'organismes chargés de diffuser la démarche de l'A21L, soit par une stratégie impliquant

la participation des citoyens, dès le départ, dans la planification et la mise en œuvre de l'A21L. La proposition de projets, gérés par des citoyens, et qui constituent la base du plan d'action 21, est aussi un témoignage de l'appropriation de l'outil et de la démarche. Cette appropriation peut aussi s'effectuer dans un second temps, c'est-à-dire lors de la mise en œuvre de l'A21L. Il y a certes d'autres indicateurs de vitalité, voire de gouvernance territoriale, mais compte tenu de l'espace imparti, il s'agissait plutôt d'exemplifier.

En conclusion, les formes de participation varient selon les temps de l'A21L et les types de démarches locales adoptées; mais, dans tous les cas, cette participation demeure centrale et essentielle. La mobilisation des citoyens, autour de la planification territoriale du développement durable, témoigne de l'existence de liens, de plus en plus visibles, entre la démocratie participative et la démocratie électorale. La participation citoyenne observée ouvre une brèche vers une gouvernance territoriale reconnaissant l'importance d'intégrer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs et des citoyens dans la conduite de la Cité. Toutefois, malgré la force de la société civile québécoise, la mobilisation citoyenne soutenue et concluante comporte un certain nombre d'exigences et d'embûches.

## Bibliographie

Arnstein, S. (1969), *A Ladder of Citizen Participation*, JAIP, Vol. 35, No 4, Juillet, pp. 216-224

Gagnon, C. (2007). *Définition de l'Agenda 21<sup>e</sup> siècle local. Un outil intégré de planification du développement durable viable*. Dans Gagnon, C. (Éd) et E., Arth ( en collaboration avec ). Guide québécois pour des Agendas 21<sup>e</sup> siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable, En ligne [http://www.a21l.qc.ca/9569\\_fr.html](http://www.a21l.qc.ca/9569_fr.html), consulté le 29 avril 2009 ■

<sup>1</sup> L'état des lieux constitue un portrait des différentes caractéristiques sociales, environnementales et économiques de la collectivité territoriale qui identifie les forces et les faiblesses selon les enjeux de DD.

# Des citoyens donnent une saveur régionale à la mission d'Équiterre

PAR ANGÈLE-ANNE BROUILLETTE  
COMITÉ DE RÉDACTION

**C**hanger le monde, un geste à la fois, ça vous dit quelque chose? C'est le nom d'une campagne d'Équiterre proposant aux citoyens et aux organisations 12 gestes écologiques et solidaires à poser au quotidien. Par une approche progressive et conviviale, l'organisme montréalais met l'accent sur la prise de pouvoir individuelle pour donner envie aux citoyens de modifier quelques-uns de leurs comportements. Inspirées par cette approche vite devenue plus collective, quelques femmes de Trois-Rivières, désireuses de faire « quelque chose pour et dans leur milieu » ont fondé en 2004 le premier groupe régional exclusivement citoyen et bénévole, le Groupe d'action d'Équiterre en Mauricie.

Brigitte Lepage, cofondatrice et Michaël Fournier, président du Groupe rappellent que les membres ont été fort actifs depuis sa création. Présents dans le milieu par des kiosques, des conférences sur l'un des cinq champs d'intervention de l'organisme — agriculture écologique, transport écologique, commerce équitable, efficacité énergétique et changements climatiques — ou encore par des entrevues dans les médias, ces citoyens et citoyennes ont réalisé deux gros projets. De jour, mais surtout de soir et de fin de semaine, la dizaine de membres de l'époque ont travaillé pendant près de deux ans à élaborer le *Bottin du consommateur responsable* publié en 2007 qui visait à faciliter les achats écologiques, locaux et équitables dans leur milieu. Parties comme des petits pains chauds bio, les 5 000 copies se sont envolées en trois semaines. Pour une population de 140 000 personnes, c'est près de 10 % des foyers qui ont été rejoints! Pas mal pour une bande de bénévoles et citoyens qui ont appris souvent sur le tas le B-A BA des grands principes des champs d'intervention d'Équiterre. Et qui sont-ils? Selon les deux Trifluviens, il n'y a pas de caractéristique commune outre « la volonté d'apporter une contribution significative. La diversité des expériences et des aptitudes présentes à l'intérieur d'un même groupe est donc sa principale force. Les idées fusent et se rencontrent pour donner des *remue-méninges* captivants et souvent surprenants ».

Le deuxième grand projet les ayant mobilisés est la création d'un *Écomarché.ca* qui ouvrira ses portes en septembre 2009. Cette ressource devrait permettre à un peu plus de 20 producteurs de la région de vendre leurs produits en Mauricie. Les apports sont énormes: en plus des bénéfices certains sur la santé par l'achat d'aliments de qualité et la réduction des gaz à effets de serre grâce à une utilisation moindre du transport et de l'emballage des aliments; il y a un investissement direct dans l'économie régionale et la consolidation de fermes de taille petite à moyenne. Et que dire de l'émergence d'une solidarité entre les consommateurs et les producteurs agricoles, lesquels ont parfois le mauvais rôle dans certaines zones rurales?



GRUPE D'ACTION D'ÉQUITERRE EN MAURICIE

Mais comment arrivent-ils à faire tout ça? Selon madame Lepage, puisque les groupes d'action sont exclusivement composés de bénévoles, il est essentiel que cette caractéristique entre en ligne de compte quand vient le temps de choisir des activités et des projets. « Ceux-ci doivent impérativement éveiller la flamme pour être réalisés avec enthousiasme sinon on risque de voir le groupe se démobiliser. Cela doit aussi se refléter dans la forme que prennent nos coopérations avec d'autres groupes. Plusieurs intervenants [avec lesquels nous travaillons] étant rémunérés, les objectifs et les façons de faire diffèrent. Il est alors facile de se sentir dépassés ou siphonnés considérant le temps et les énergies disponibles. »

En terme d'organisation, Michaël Fournier souligne que « c'est la souplesse totale ». Le groupe a défini son propre mode de fonctionnement, ses activités et ses projets. L'initiative régionale est donc mise de l'avant « en autant que les principes fondateurs d'Équiterre soient respectés. »

Poussé par le dynamisme du groupe et la création prochaine d'autres groupes similaires, Équiterre a embauché un agent de liaison chargé de faire des liens avec ceux-ci. « Le partage des expertises ainsi que des bons et mauvais coups est fondamental afin de permettre aux groupes d'action d'être vraiment efficaces sur le terrain. Une rencontre annuelle des groupes d'action est au programme afin de faciliter l'échange d'informations et créer un fort esprit d'équipe. »

Ainsi, les principes de consommation responsable, grâce à l'apport de citoyens, s'étendent comme une traînée de poudre, une région à la fois... ■

# Consulter pour implanter les projets porcins : un mal pour un bien?

PAR GENEVIÈVE BRISSON

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le recours aux outils de démocratie participative est souvent demandé pour accroître l'implication de toutes les parties intéressées par un projet ou un programme. Mais est-ce que la réponse aux demandes d'être consultées correspond toujours au souhait initial des personnes concernées? Une étude anthropologique<sup>1</sup> du cas des consultations publiques sur les projets porcins ne paraît pas fournir une réponse positive à cette question. Elle se fonde sur l'observation d'une quinzaine de consultations publiques tenues dans plusieurs régions du Québec au cours de l'année 2007, ainsi que sur 40 entrevues semi-dirigées avec des acteurs de tous les groupes impliqués dans la décision d'implantation d'un projet porcin.

### Pourquoi consulter avant d'implanter des projets porcins?

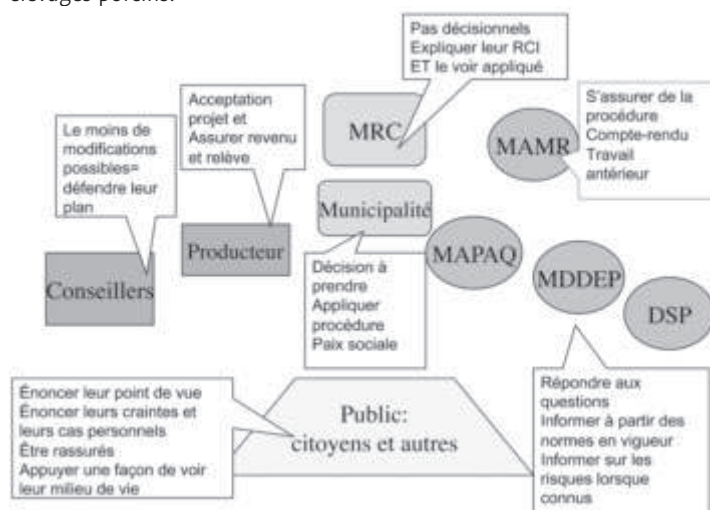
Au Québec, dans les trente dernières années, l'élevage porcin a connu plusieurs changements importants liés à l'expansion, à la spécialisation et à la concentration spatiale de cette production<sup>2</sup>. Bien que cette situation ait donné lieu à un encadrement normatif plus serré, la tension sociale autour de la question porcine s'est accentuée aux échelles locale, régionale et nationale. Au début des années 2000, cette situation a amené le gouvernement à instaurer un temps d'arrêt de la production porcine afin d'examiner, par l'intermédiaire du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'état actuel du développement porcin et ses conséquences prévisibles<sup>3</sup>.

Pour faire suite à ce processus, le gouvernement a mis en place une consultation obligatoire pour chaque projet porcin (LAU art. 165.4.4 à 165.4.17). Mais sont-elles des outils adéquats pour répondre aux recommandations d'ouverture et de participation aux prises de décision formulées par le BAPE en 2003?

### La dynamique des consultations sur les porcheries

La consultation publique réunit les différentes parties intéressées afin de résoudre un enjeu commun : l'implantation d'une porcherie. Les municipalités ou les municipalités régionales de comté (MRC) ont le soin d'organiser ces activités invitant le public, et dont le déroulement et le contenu sont fortement encadrés par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). En vertu des dispositions légales, des représentants gouvernementaux de l'environnement, de l'agriculture et de la santé publique doivent y siéger à titre d'experts<sup>4</sup>. Le producteur porcin et ses conseillers agricoles doivent également être présents afin de présenter leur projet. Tous ces acteurs poursuivent des buts diversifiés, fondés sur des intérêts variés et légitimes en regard de leur position. Toutefois, la consultation ne propose pas de réel dialogue entre les parties : elle vise plutôt à informer la population sur le projet, et à recueillir des commentaires sur cinq mesures d'atténuation des odeurs. Ce but limité et l'ambiguïté du terme « consultation » font en sorte que ce dispositif essuie des critiques généralisées de tous ses participants.

Figure 1: Intérêts des acteurs présents aux consultations publiques sur les élevages porcins.



La consultation ne permet pas une véritable participation aux décisions. Elle occupe une place secondaire à l'intérieur d'un cycle plus vaste. L'analyse et l'émission du certificat d'autorisation environnementale ayant déjà été effectuées, le projet porcin est donc déjà accepté sans aucune participation du public ni des experts des ministères autres que celui du Développement durable et de l'Environnement (MDDEP). Les discussions ne peuvent porter que sur cinq types de mesures d'atténuation des odeurs, et ne peuvent traiter de la pertinence d'implanter un projet porcin, ni prendre en considération les enjeux actuels du monde rural québécois. Par ailleurs, la formule échoue aussi à informer. Elle ne fournit pas de réponses satisfaisantes aux citoyens. Les représentants ministériels présentent la loi plutôt que des réponses scientifiques. La qualité des réponses est également variable. Par exemple, l'animateur peut demander des explications scientifiques à l'agriculteur plutôt qu'à un représentant ministériel. De plus, aucune contre-vérification n'est apportée aux réponses fournies par les spécialistes présents.

Parmi les consultations ayant eu lieu jusqu'ici dans plusieurs régions du Québec, certaines ne se sont pas déroulées sans heurts. En effet, elles peuvent aussi accroître les tensions sociales, si celles-ci étaient déjà présentes dans les communautés. Enfin, l'exercice ne reflète pas une image positive de l'État comme conciliateur, ni des agriculteurs. Notamment, il met sur la sellette les seuls producteurs porcins, ce qui ne contribue pas à rendre plus acceptable cette production déjà peu populaire. Ces constats mènent à la conclusion que la formule consultative retenue ne permet pas de rencontrer les recommandations du BAPE. ➔ p. 37

# La participation citoyenne comme moyen de construction du savoir

PAR ANDRÉ FORTIN  
INSTITUT DU NOUVEAU MONDE (INM)

Lors de processus d'apprentissage en groupe, la participation des apprenants est une façon de valoriser la diversité des savoirs tout en favorisant une appropriation du contenu. Toutefois, cette philosophie n'est pas souvent mise en œuvre par les formateurs notamment parce que la dictature des experts du contenu fait rage et qu'elle exige une dose de risque et une connaissance des méthodologies participatives. Notre expérience de formation depuis 15 ans nous apprend que le savoir collectif doit être canalisé et médiatisé pour faire la démonstration que le vécu de tous a une riche portée éducative. Deux projets de l'INM illustrent ceci.

## Formation sur la gouvernance locale participative

Cette formation, en collaboration avec l'Association internationale des maires francophones, a été dispensée en novembre 2008 au Niger auprès des principaux acteurs des communes de Niamey. Le volet participatif a été mis de l'avant dans un contexte nigérien de décentralisation récente (création d'un pouvoir municipal) et de tradition démocratique fragile. Les ateliers

sur trois jours portaient sur la consultation/concertation et le jeu de rôles a été privilégié comme méthodologie. Trois groupes de trente personnes ont assisté à la formation où chacun jouait un rôle autre que celui exercé dans la vie réelle: média, opérateur économique, citoyen, gouvernance, artiste/artisan ou ONG/syndicat/association. Les participants ont travaillé en équipes pour réagir aux situations problématiques proposées et pour élaborer des pistes de solution. En plus d'avoir simulé un processus de consultation pour établir les lignes directrices d'un programme de financement de l'État, les participants ont été conviés à prendre des décisions consensuelles lors de sessions en table de concertation pour prioriser des projets. Lors du retour en plénière, les avantages, les conditions favorables et les difficultés de la concertation ressortis pendant l'exercice ont été identifiés pour être ensuite comparés à la théorie recensée dans la littérature.

## Le Laboratoire citoyen d'expérimentation

Réalisé en février 2009 sur deux jours, ce laboratoire a réuni 45 volontaires de l'INM qui ont

expérimenté le *Caucus 4-6*: une technique de partage de perceptions/informations en caucus de 4 à 6 personnes pour débroussailler un sujet et créer un climat convivial propice à une délibération plus approfondie. Après la partie pratique, les participants ont réagi et proposé des améliorations à la méthode. Au final, une troisième version du *Caucus 4-6* a été développée pour un usage courant. Ici, la participation citoyenne et très diversifiée des « cobayes » a permis de faire avancer la réflexion sur les manières de faciliter la rencontre et l'échange entre personnes ne se connaissant pas. Par un processus participatif, on est arrivé à développer en peu de temps et avec un budget limité une méthodologie participative qui donne des résultats tangibles.

Finalement, le recours aux citoyens pour élaborer du contenu et développer des méthodologies est une voie prometteuse. Ces pratiques permettent de nuancer l'importance des savoirs universitaires et de valoriser d'autres types de savoirs plus empiriques tout en favorisant un *empowerment* individuel et collectif. ■

← p. 36

## Pour une meilleure démocratie participative

Dans les pays industrialisés, les terres agricoles sont maintenant des « points sensibles » aux niveaux politique et social. Ces sites en viennent à être porteurs des grands questionnements quant aux relations que notre société entend tisser avec son milieu, tout comme des enjeux que représente la négociation des droits individuels et collectifs, souvent portés par des acteurs ou des groupes d'intérêts<sup>5</sup>. Par quels processus dénouer les impasses? Des recherches récentes fournissent des pistes porteuses<sup>6</sup>. Par exemple, dans la sphère locale, l'implication active et les retombées du producteur dans sa communauté donnent des résultats positifs. De même, la localisation et l'adaptation de l'ampleur des fermes aux réalités déjà existantes<sup>7</sup>. Mais ces mesures ne suffisent pas, et les politiques publiques doivent aussi être formulées. Et la consultation publique? Elle ne sera jamais un outil de gouvernance adéquat si elle n'amène pas à renégocier l'ordre social. Sinon, elle risque de cristalliser les mécontentements plutôt que d'améliorer le développement d'une communauté<sup>8</sup>. Elle demeure

toutefois une avenue intéressante, à condition d'adopter une forme dialogique et ouverte à toutes les parties concernées, et de se dérouler au moment de l'analyse des impacts du projet. ■

<sup>1</sup> Menée par Geneviève Brisson, avec la collaboration de Mary Richardson, cette étude devrait être publiée par l'Institut national de santé publique d'ici la fin de 2009.

<sup>2</sup> FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE PORC DU QUÉBEC (2008) *Portrait de la production*. <http://www.leporc-quebec.qc.ca/index.php>. Consulté le 25 février 2008.

<sup>3</sup> QUÉBEC, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (2003). *L'inscription de la production porcine dans le développement durable. Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec - Rapport principal*. Québec, Les publications du BAPE.

<sup>4</sup> Article 165.4.13 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme du Québec (LAU).

<sup>5</sup> URBAIN, J.-D. (2002) *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris: Payot; TACOLI, C., éd. (2006) *Rural-Urban Linkages. Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec - Rapport principal*. Québec, Les publications du BAPE.

<sup>6</sup> Une récente revue systématique met à jour les impacts sociaux des projets porcins, mais également des pistes de solutions prometteuses: BRISSON, G. et al. (2009) *La ferme porcine et son impact sur la qualité de vie des populations en milieu rural. Revue systématique des écrits*. Québec, Institut national de santé publique.

<sup>7</sup> Reisner 2007; Sharp & Tucker 2005; Mann & Kogl 2003, cités dans BRISSON, G. et al (2009), op. cit.

<sup>8</sup> Caron & Torre 2006; Nicourt 2000; Reisner 2007, cités dans BRISSON, G. et al (2009), op. cit.

# Sept conditions pour améliorer la participation significative du public



PAR SOLANGE VAN KEMENADE ET LUCIE FRÉCHETTE  
ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ/  
INNOVATION SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DES  
COMMUNAUTÉS (ARUC-ISDC)

L'implantation de projets à grande échelle au Québec suscite généralement, non sans raison, des inquiétudes au sein de la population qui se questionne à propos de leurs impacts sociaux et économiques ainsi que de leurs incidences sur la santé. Afin de mieux comprendre les aspects du projet et de minimiser ses conséquences néfastes, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale exige l'établissement d'un processus de consultation du public avant sa mise en place. Le public, c'est-à-dire les communautés locales, les premières nations, les autorités locales, les groupes environnementaux, les entrepreneurs, les citoyens, etc., est alors invité à exprimer son opinion afin d'exercer une influence sur le contenu du projet avant l'acceptation finale par les promoteurs et les autorités responsables.

Le projet Rabaska, dans la ville de Lévis, est un de ceux assujettis au processus de consultation publique. Les promoteurs, trois grandes multinationales, projettent de construire un terminal méthanier constitué d'une jetée en eau profonde dans le fleuve Saint-Laurent permettant de recevoir les navires chargés de gaz naturel liquéfié. Les audiences publiques ont servi de tribune au public pour exprimer son désaccord et débattre en profondeur de la question verbalement ou en déposant un mémoire. Peine perdue ! Aux termes du processus, les gouvernements du Québec et du Canada ont autorisé le projet sans grandes modifications. Pour plusieurs, sentiments de déception et frustrations constituent l'unique résultat du temps et de l'énergie consacrés au processus. Ce projet, parmi tant d'autres, met en lumière de graves lacunes dans le processus de consultation du public.

L'absence d'une définition claire et complète du concept de « participation significative du public » et de ses exigences est à la source du problème dans la Loi canadienne. On en sait peu sur les mécanismes qui devraient être privilégiés dans le cadre de ces consultations et sur les résultats qu'on devrait atteindre au bout d'une consultation publique. Pourtant, ces précisions et leur opérationnalisation permettraient d'améliorer considérablement l'efficacité du processus et la prise en compte réelle des intérêts des populations.

C'est dans l'objectif de clarifier la participation significative du public, un concept apparu récemment pour refléter le droit des populations de se prononcer sur les projets à grande échelle pouvant les affecter, que nous avons entrepris de fouiller les écrits scientifiques, gouvernementaux et internationaux sur le sujet.

Fruit d'un partenariat entre Santé Canada et ARUC-ISDC, la recherche a ainsi permis d'identifier des éléments-clés à intégrer dans une définition précise sur la participation du public. Comprise comme un processus, cette dernière doit préciser la nature du public impliqué, la fréquence de la participation, le degré d'influence du public sur la décision finale et les modalités de prises en compte des avis du public.

Sept conditions sont essentielles pour appuyer l'opérationnalisation de cette définition :

- **Participation précoce**

Impliquer les populations dès les premières étapes du projet ou assez tôt pour que les recommandations soient prises en compte pendant que les options sont encore débattues et avant que les choix décisifs ne soient faits.

- **Transparence**

Définir clairement les objectifs de la participation, les étapes du processus, son calendrier et ses limites. Il va sans dire qu'aucune information pertinente n'est volontairement dissimulée.

- **Partage d'information**

Transmettre des informations fiables, pertinentes, compréhensibles et accessibles en temps opportun pour permettre aux participants de débattre et de se prononcer sur le projet en connaissance de cause.

- **Équité**

Offrir des possibilités (lieux, horaire, délais, etc.) raisonnables, impartiales de participer, et ce, à coûts réduits. Accorder une attention particulière à des groupes désavantagés souvent sous-représentés dans les consultations. S'assurer d'une animation non partisane.

- **Obligation de rendre compte de l'influence des avis du public sur la décision**

Planifier des mécanismes de suivi qui garantissent à la population la prise en compte de son avis et prévoir des rétroactions qui témoignent de cette influence.

- **Respect**

Établir un code de conduite qui induit le respect et l'ouverture. Prévoir un processus méthodique, mais peu contraignant, qui fait place aux préoccupations, besoins et modes d'expression de la population concernée.

- **Flexibilité/souplesse**

Développer un modèle de consultation non pas figé mais adapté aux objectifs poursuivis. Moduler les modalités de participation aux contextes culturel, social, économique et politique des communautés consultées.

Il va sans dire que le public sort gagnant de ce processus. Mais il n'est pas le seul! Les promoteurs sont tout aussi avantagés. Prendre en compte le savoir de la population peut mener les promoteurs à opter pour de meilleures décisions à long terme. Une réelle participation du public diminue les risques de conflits et améliore les chances d'une cohabitation conviviale entre le projet et sa communauté. Sans compter que, sous les fortes mobilisations citoyennes, certains promoteurs sont contraints à l'abandon de leur projet. Ils ont donc tout intérêt à assumer leurs responsabilités sociales et à considérer la population comme un partenaire dans les différentes étapes décisionnelles.

Une large acceptabilité sociale ne devrait-elle pas être une condition sine qua non pour l'implantation des projets ? ■



### Plan de valorisation de l'action bénévole

# Valoriser l'action bénévole, c'est aussi favoriser la cohésion sociale!

PAR ARIELLE HUDON-FORTIER, MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

L'action bénévole est l'une des forces vives du Québec dont l'importance, tant sociale qu'économique, est souvent méconnue. Depuis 1997, nous avons une meilleure idée de l'importance du mouvement bénévole, puisque Statistique Canada mène, approximativement tous les quatre ans, une enquête pancanadienne sur le don, le bénévolat et la participation<sup>1</sup>. Selon les données les plus récentes, près de 34 % de la population active québécoise – c'est-à-dire 2,1 millions de personnes – s'engage jour après jour au sein d'organismes actifs dans les secteurs des sports et loisirs, des services sociaux, de l'éducation et de la recherche ou dans des organismes à vocation religieuse. En moyenne, ces personnes consacrent annuellement plus de 146 heures à des activités

bénévoles. Cela représente 309 millions d'heures de bénévolat, ce qui correspond à près de 161 000 emplois à temps complet. Si l'on tenait compte des personnes qui, au moins une fois par année, viennent en aide à des membres de leur communauté ou les soutiennent, de leur propre chef, sans passer par un organisme ou par un groupe structuré, il faudrait plutôt établir le nombre de bénévoles à 5 millions, soit 83 % de la population active du Québec.

#### Reconnaître l'action bénévole: un incontournable

Il va sans dire que l'engagement des bénévoles mérite d'être reconnu. Rarement mis sous les feux des projecteurs, les bénévoles sont toutefois indispensables à la société québécoise. Ces gens contribuent au mieux-être de leurs concitoyennes et concitoyens, ce qui concourt à la cohésion sociale. La vitalité des communautés passe nécessairement par la participation citoyenne, d'où l'importance de la promouvoir.

Au cours des prochaines années, le milieu bénévole fera toutefois face à des défis de taille en matière de recrutement, de relève et de formation. Il est donc primordial de mettre rapidement en œuvre des mesures qui serviront non seule-



DÉVOILEMENT DU PLAN DE VALORISATION DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2009-2010 LE 22 AVRIL DERNIER AU PATRO ROC-AMADOUR DE QUÉBEC. DE GAUCHE À DROITE: M. DENIS NANTEL, RÉSEAU DE L'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC, M. ANDRÉ DROLET, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION DE JEAN-LESAGE, M<sup>ME</sup> YSEULT ROY-RABY, PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SUIVI ET M. SAM HAMAD, MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE. PHOTO LOUISE LEBLANC.

ment à promouvoir l'action bénévole auprès de la population, mais également à concevoir des outils qui permettront de mieux soutenir, encadrer et former les bénévoles.

Le Plan de valorisation de l'action bénévole a été annoncé le 22 avril dernier. Doté d'une enveloppe de 1 025 000 \$ pour la seule année financière 2009-2010, ce plan permettra d'appliquer cinq mesures structurantes qui découlent des recommandations formulées par le groupe de travail sur l'action bénévole. Il s'agit de (1) la diffusion d'une attestation de reconnaissance de l'action bénévole; (2) la promotion de l'action bénévole auprès de clientèles ciblées et la diffusion du logo de l'action bénévole; (3) le soutien au projet pilote intitulé *Programme de reconnaissance des expériences de bénévolat* (PREB); (4) la conception de nouveaux outils de recrutement et d'encadrement des bénévoles; et (5) le soutien d'un projet de formation des bénévoles et des gestionnaires de bénévoles. La mise en œuvre de ces cinq mesures sera principalement assurée par le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'action bénévole. Parallèlement, un comité de suivi, sous la présidence de M<sup>me</sup> Yseult Roy-Raby, sera chargé de mesurer l'incidence

de ces mesures et d'en évaluer l'application.

#### Des mesures en continuité avec l'action gouvernementale

Le gouvernement du Québec valorise l'engagement des bénévoles depuis plus d'une douzaine d'années par l'entremise du prix Hommage bénévolat-Québec remis chaque année. Ce prix vise à souligner l'engagement exceptionnel et la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. La Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) et le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) collaborent étroitement avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour promouvoir le prix et l'action bénévole au Québec.

De même, depuis 2005, le gouvernement accorde un soutien financier considérable aux quelque 5 000 organismes communautaires de la province. Au cours de l'année financière 2007-2008, il a augmenté de 60 millions de dollars le budget consacré à ces organismes, le portant ainsi à plus de 726 millions de dollars. Les sommes investies dans le milieu communautaire permettent, entre autres, d'assurer la participation d'environ 211 000 personnes à des activités bénévoles.

#### Une nouvelle politique en matière d'action communautaire

Au printemps 2010, d'autres mesures seront annoncées et incluses dans le plan d'action qui accompagnera la nouvelle politique gouvernementale en matière d'action communautaire. Intitulée *L'action communautaire: une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* et adoptée en 2001, la politique sera actualisée afin de répondre aux nouveaux défis en matière d'action communautaire. ■

<sup>1</sup> Statistique Canada, 2004. Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP).

# AUTOURDUMUNICIPAL >

## Les couleurs locales des municipalités dévitalisées : l'exemple de la Montérégie



PAR SYLVIE BARRIAULT  
URB., COMITÉ DE RÉDACTION

Le *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*<sup>1</sup> a été mis en place en 2008 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)<sup>2</sup>. Au total, le MAMROT s'est engagé à investir 50 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en œuvre de ce plan d'action dont la réussite repose entre autres sur la prise en charge du milieu. Ainsi, par la mobilisation des leaders locaux et de la population locale, le gouvernement convie les municipalités dévitalisées à entreprendre, avec leur MRC, une démarche de planification qui tient compte de leurs couleurs locales.

### L'exemple de la Montérégie

Au Québec, on compte 152 municipalités dévitalisées; la plupart sont de petite taille. En Montérégie, elles sont au nombre de trois: Massueville, Saint-Joseph-de-Sorel et Huntingdon. Leur population varie entre 530 et 2 618 habitants, et elles sont toutes situées à l'extérieur des limites de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Massueville et Saint-Joseph-de-Sorel appartiennent à la MRC de Pierre-De Saurel, alors que Huntingdon fait partie de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Saint-Joseph-de-Sorel est la seule municipalité dévitalisée du territoire de la Montérégie qui n'est pas couverte par la *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*.

Contrairement aux deux autres municipalités dévitalisées de la Montérégie, Huntingdon a été classée ville *mono-industrielle* et a, par conséquent, déjà commencé son processus de revitalisation à travers le Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), géré par le MAMROT, lequel complète le Fonds d'aide aux municipalités *mono-industrielle* (FAMM), mis en place par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). La démarche s'échelonne sur trois ans. À l'échéance du contrat, la MRC du Haut-Saint-Laurent (qui couvre la Ville de Huntingdon) verra son entente avec le gouvernement prolongée en vertu du *Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées*.

À Huntingdon, l'amorce de la stratégie de revitalisation s'est faite avec la participation des citoyens. En effet, les 12 et 13 février 2005, a eu lieu un sommet socio-économique dans le but de déterminer les grands axes de développement à privilégier. Environ 150 personnes étaient présentes. L'un des ateliers portait sur la détermination des forces et des faiblesses de la Ville de Huntingdon et de la région. Des pistes de solution ont aussi été proposées par les citoyens.

Massueville a aussi dit souhaiter privilégier ce genre d'approche qui fait participer les citoyens dans la démarche de revitalisation. Son approche est d'ailleurs déjà implantée dans la communauté.

### Une personnalité propre

Lorsqu'on y regarde de plus près, malgré qu'elles soient dévitalisées, les trois municipalités ont une personnalité propre, et il peut être intéressant pour chacune d'elles de miser sur ses couleurs locales pour mettre en

œuvre une stratégie de revitalisation. Et, de toute évidence, la participation citoyenne est aussi une façon de teinter l'expérience de couleurs locales.

### MASSUEVILLE : une collectivité rurale avec des festivals qui honorent l'agriculture

Ces dernières années, la municipalité de Massueville<sup>3</sup> a été l'hôtesse de l'événement « La route des épouvantails ». Pendant ce festival, les Massuevillois et les Massuevilloises réinventent, conçoivent et exposent sur leur territoire des épouvantails qui sont souvent faits à partir de matériaux recyclés. La Fête des récoltes, qui réunit les producteurs locaux, est une autre occasion d'honorer l'agriculture et de démontrer l'ouverture de Massueville envers les municipalités avoisinantes. Ces événements illustrent bien la dynamique rurale du territoire et sa relation avec le monde agricole.

Géographiquement, Massueville est entièrement enclavée dans la municipalité de Saint-Aimé; cette dernière étant 48 fois plus grande que Massueville en termes de superficie, mais de population égale. Les deux municipalités entretiennent des liens étroits, notamment par la tenue de divers événements où elles sont partenaires.

### SAINT-JOSEPH-DE-SOREL : une ville industrielle liée aux métaux et un passé lié à l'industrie des chantiers navals

La roue dentée qui figure sur les armoiries de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel<sup>4</sup> représente l'industrie. En effet, cette municipalité se distingue par une industrie liée aux métaux et a déjà été reconnue, dans le passé, pour son industrie navale. Des trois municipalités dévitalisées en Montérégie, Saint-Joseph-de-Sorel et Huntingdon partagent toutes deux un vécu industriel. Par contre, la situation géographique de Saint-Joseph-de-Sorel a beaucoup plus de ressemblances avec celle de Massueville par son enclavement et par son appartenance à la même MRC. Là s'arrêtent probablement les ressemblances puisque contrairement à Massueville, dont le caractère est rural, Saint-Joseph-de-Sorel est pour sa part urbaine. En effet, elle est enclavée par la Ville de Sorel-Tracy (34 308 habitants), qui se définit comme la capitale économique, industrielle et culturelle de la MRC de Pierre-De Saurel. Saint-Joseph-de-Sorel est aussi adjacente au fleuve Saint-Laurent.

### HUNTINGDON : une ville en action pour diversifier son économie et un passé lié à l'industrie du textile

Au Québec, le patrimoine industriel est de plus en plus reconnu, convoité et mis en valeur. Celui de Huntingdon<sup>5</sup> n'y fait pas exception. Pourtant, à la fin de l'année 2004, lors de l'annonce de la fermeture des usines de textile Huntingdon Mills et Cleyn & Tinker, avec la perte de 625 emplois qui s'en est suivie, l'heure était plutôt au découragement. Puis peu à peu, Huntingdon entreprend son processus de revitalisation avec notamment pour objectif d'attirer de nouvelles entreprises et de créer un parc industriel aux abords des anciennes industries du textile. L'objectif est de ●→ p. 41

# Élections municipales 2009 : Être une femme, est-ce encore un obstacle?

PAR YOLLANDE CLOUTIER INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE, URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ  
ET SANDRA BREUX, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**A**u Québec, selon les statistiques du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, au lendemain des élections de 2005, on dénombrait 1852 conseillères et 5107 conseillers ainsi que 144 mairesses et 955 maires. Mis à part un léger fléchissement enregistré en 2005, la croissance de la représentation des femmes au sein des instances électives municipales est continue. Les perspectives pour les élections de 2009 seraient bonnes à en juger par le nombre des initiatives favorisant les candidatures féminines, présentement en cours partout au Québec. Pour autant, la partie n'est pas gagnée d'avance. La place des femmes en politique municipale est une question complexe et dépendante d'une multitude de facteurs.

## La place des femmes au palier municipal

À la lecture des récentes statistiques concernant les élections municipales depuis 1980, force est de constater le ralentissement de la croissance de l'entrée des femmes en politique municipale

au tournant des années 2000. Pourtant, après les élections de 2001, être une femme ne semblait plus constituer un obstacle de taille, du moins pour les électrices et les électeurs. En effet, l'étude de Carole Simard (2004) sur les villes de Gatineau, Lévis, Longueuil, Québec et Montréal, démontre que le nombre d'élues est proportionnel à celui des candidates. Que s'est-il donc passé en 2005?

L'année 2005 marquait le premier suffrage universel des instances électives municipales nouvellement regroupées à la grandeur du Québec. En dépit de la pertinence de ce changement, les réorganisations municipales ont réduit le nombre de postes électifs et, en conséquence, le nombre de candidatures féminines a diminué. De plus, les restructurations municipales ont amené des enjeux d'ordre structurel et organisationnel sur la scène publique, délaissant les questions relatives à la représentativité des élues. Selon Caroline Andrew (2005), cet effet des réorganisations

municipales serait toutefois temporaire. Les multiples initiatives soutenant la candidature des femmes aux scrutins municipaux à travers la province laissent en effet à penser que l'impact des réorganisations municipales devrait être moindre aux prochaines élections.

De la Gaspésie à la région de l'Estrie, en passant par la Mauricie, les initiatives se multiplient pour encourager les femmes à s'engager en politique municipale. Des activités de formation, de réseautage, de sensibilisation, parfois associées à des publications, sont en cours partout au Québec. À cet égard, les perspectives sont bonnes. La quantité de femmes impliquées en ce domaine augmentera-t-elle en conséquence? Les résultats du scrutin de novembre 2009 donneront cette réponse. D'ici là, le nombre de candidates enregistrées au début d'octobre 2009 apportera de précieuses indications. ■

## ← p. 40

taille: diversifier son économie tout en développant un créneau qui lui est propre. Le bâtiment de la Huntingdon Mills, situé au 72, rue Dalhousie, sera réhabilité et rénové pour y recevoir de nouvelles entreprises ainsi que les bureaux de la Corporation de développement économique de la Ville de Huntingdon (CDEVH).

Huntingdon est considérée comme le centre administratif de la MRC du Haut-Saint-Laurent. C'est d'ailleurs à Huntingdon que sont situés les bureaux de la MRC. La Ville de Huntingdon est la plus peuplée des trois municipalités dévitalisées de la Montérégie. Saint-Joseph-de-Sorel remporte toutefois la palme en termes de densité d'occupation. Une autre particularité de Huntingdon est sa proximité avec les États-Unis et l'Ontario, ce qui en fait une ville plus fortement bilingue.

## La revitalisation ou quand le Phénix renaît de ses cendres...

La reconnaissance du statut de municipalité dévitalisée doit être vue comme une opportunité de bénéficier de l'appui gouvernemental pour mettre en place une stratégie d'actions structurées à la revitalisation. Considérant que l'un des principes fondamentaux du plan d'action fait appel à la prise en charge du milieu, le gouvernement du Québec lance toutefois le message clair que ce sont les municipalités qui sont responsables de leur revitalisation.

Le portrait sommaire des trois municipalités concernées permet de mieux comprendre leur dynamique et leur personnalité: Massueville par la tenue d'événements originaux, sa relation étroite avec le monde agricole et son ouverture envers les municipalités avoisinantes; Saint-Joseph-de-Sorel par l'évolution dans le temps de sa dynamique industrielle et sa proximité avec la Ville de Sorel-Tracy; Huntingdon en tant que centre administratif de la MRC du Haut-Saint-Laurent et pour ses projets de diversification de l'économie à travers la réhabilitation de bâtiments industriels et la planification d'un nouveau parc industriel. Les municipalités dévitalisées de la Montérégie ont sûrement beaucoup de travail à accomplir, mais elles ont aussi beaucoup de potentiel. De quelle façon la participation citoyenne se déploiera-t-elle ou continuera-t-elle d'évoluer dans leur processus de revitalisation?

## Pour en savoir plus:

Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées et Présentation du Fonds de soutien aux territoires en difficulté:

[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/regions/regi\\_prog\\_fstd.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/regions/regi_prog_fstd.asp) ■

<sup>1</sup> [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/dossiers/devitalisees/muni\\_devi.asp](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/dossiers/devitalisees/muni_devi.asp)

<sup>2</sup> Nommé ainsi depuis le 18 décembre 2008; antérieurement nommé ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

<sup>3</sup> [www.village-massueville.com](http://www.village-massueville.com)

<sup>4</sup> [www.vsjjs.ca](http://www.vsjjs.ca)

<sup>5</sup> [www.villehuntingdon.com](http://www.villehuntingdon.com)

## Miroir, miroir... ma conduite est-elle irréprochable?

Yves Boisvert, *La face cachée des élus, engagement, responsabilité et comportement éthique*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2009, 150 pages.



PAR RÉAL BOISVERT  
COMITÉ DE RÉDACTION

Dans le cadre de ce numéro portant sur la participation citoyenne, on ne peut pas passer sous silence un phénomène plutôt inquiétant. Les taux de participation électorale sont au plus bas, ici ou ailleurs dans les démocraties occidentales, et cela, quel que soit le palier de gouvernement considéré. Par exemple, un record d'absentéisme a été observé lors du dernier scrutin provincial, moins de 60 % des électeurs inscrits s'étant présentés aux urnes. Lors de l'élection de 2005, à peine 18 % des électeurs ont voté pour le maire de Montréal. On ne dévoile pas les chiffres des élections scolaires de 2007. Il se peut que le nombre de bulletins de vote compilés aient été inférieur au nombre total de boîtes de scrutin utilisées...

Qu'est-ce qui explique cette apathie? On ne peut pas espérer vivre dans une démocratie participative un tant soit peu dynamique si une majorité d'électeurs ne se donnent même pas la peine de choisir ses représentants. Or, c'est à eux que s'est intéressé Yves Boisvert. Dans la foulée du scandale des commandites, notamment, il s'est demandé comment les politiciens interprètent le cynisme que les citoyens expriment à leur égard.

### La parole aux élus

Pour ce faire, Yves Boisvert a décidé d'aller traquer la bête dans son repaire. En allant sur le terrain des élus, il s'est donné comme mission de mieux comprendre les politiciens et les systèmes de régulation au sein desquels ils œuvrent, question de *démystifier le métier particulier qu'est celui de représentant du peuple* (p. 5). Pour ce faire, il a mené une enquête dite exploratoire, de novembre 2004 à mars 2005, auprès de 31 élus – 17 ministres et 14 députés – répartis entre les principaux partis représentés à l'Assemblée nationale. Il les a interrogés sur leur engagement, le cynisme des citoyens, leur définition de l'éthique, les conduites problématiques et les problèmes liés à la sollicitation.

Avant de commencer la lecture, j'ai feuilleté l'ouvrage, et mon pouce s'est arrêté comme par hasard à la page 119. Un député y confie qu'il n'amènerait jamais son fils à l'Assemblée nationale en raison du cirque qui règne dans cette enceinte... C'est du joli! Notre plus haute instance démocratique serait un cirque? L'actualité du 8 mai 2009 ne peut le démentir. Le ministre des Finances s'est porté ce jour-là à la défense d'une entreprise de soins de luxe pour chiens de Montréal subventionnée dans le cadre d'un programme de soutien de la région du Saguenay. *Il n'y a pas de sottises entreprises*, hurle ce dernier, sous les huées et les quolibets des députés de l'opposition... Comment en est-on arrivés là?

### Le moteur de l'engagement

Revenons à la case départ. Au tout début, que nos élus soient ministres ou simples députés, les motifs liés à l'engagement sont les mêmes. Tous font de la politique parce qu'ils ont la volonté de servir et de faire bouger les choses. D'aucuns s'engagent en politique pour faire avancer la cause nationale, d'autres pour servir leur communauté, pour promouvoir des valeurs sociales démocrates ou libérales ou pour humaniser la machine bureaucratique. Rares sont ceux qui invoquent l'ambition personnelle ou l'attrait du pouvoir. Et puis avec le temps chacun comprend que la politique est l'art du compromis. Tout est dans la manière de savoir *prendre et donner*, principalement au sein du caucus des députés, là où se retrouvent les ennemis, beaucoup plus redoutables que les adversaires des banquettes opposées (p.120).

### À qui la faute?

Le cynisme des citoyens alors? À quelques exceptions près, les élus estiment qu'ils n'en sont pas responsables. Une très forte majorité a même tendance à le minimiser ou à en imputer la faute à des circonstances rédhitoires. Ainsi, si les citoyens étaient mieux informés de la charge de travail des députés en compa-

raison des émoluments dont ils bénéficient, ils seraient plus compréhensifs. Une meilleure gestion de l'image aiderait aussi. Mais, par-dessus tout, le cynisme, selon ce que Boisvert a appris des personnes qui en sont les victimes, serait moindre si les médias en général faisaient un meilleur travail et si les radios poubelles en particulier n'existaient pas. Il est vrai que les scandales qui émergent de-ci, de-là, n'arrangent pas les choses. Mais, ces accidents de parcours tirent leur origine de l'action de quelques individus seulement et non pas de la classe politique dans son ensemble (p. 94).

### Examen de conduite

Pour bien comprendre cette attitude, Yves Boisvert a décortiqué la définition que les élus ont de l'éthique et de la place qu'elle occupe dans leur travail. À cet égard on ne s'étonnera pas d'apprendre que les élus ont une attitude davantage pratico-pratique et intuitive (p.99) que théorique de l'éthique. Pour eux, c'est une question de gros bon sens et de jugement. Un ministre s'en remet à une formule: « Quand tu es dans le doute, demande-toi si tu pourrais expliquer cela à la télé » (p. 26). Pour peu qu'ils soient armés d'un sens aiguisé de la prudence, pour autant qu'ils cultivent l'intégrité, la transparence et la cohérence, les élus devraient être en mesure d'éviter les conflits d'intérêt et de se mettre à l'abri des tentations du pouvoir. À tort ou à raison, relate Boisvert à partir de ce que perçoivent les élus, la corruption et la malversation ne font pas partie des habitudes québécoises (p.32).

Et cela serait dû en grande partie à l'arrivée du Parti québécois au pouvoir qui, sous le leadership de son chef et grâce à son sens inégalé de l'intégrité, aurait particulièrement contribué à assainir les mœurs politiques. Quel que soit le parti auquel ils appartiennent, députés et ministres ne tarissent pas d'éloges envers la loi sur le financement des partis politiques et celle sur les consultations populaires. Au surplus,

les figures emblématiques de René Lévesque et de Claude Ryan sont une source d'inspiration pour les politiciens dans la conduite de leur action parlementaire. À cela s'ajoutent la loi d'accès à l'information, les règles relatives aux déclarations d'intérêt, le travail de surveillance du vérificateur général, l'ensemble des dispositifs administratifs de la fonction publique, les règles de l'alternance. Bref, tout ça fait en sorte que les *procédures administratives relatives à l'octroi de contrats sont strictes et difficiles à contourner* (p. 69).

### Les difficultés de parcours

N'empêche. « Il y a beaucoup de parasites qui viennent manger dans l'auge du gouvernement » (p.68). Il y a donc, au plan de l'éthique, plein d'embûches qui sont semées sous les pas des élus. Parmi elles, il y a le fait que le monde de la politique est gouverné par la présence des ego. Rien ne ferait moins penser à du travail en équipe que le fonctionnement d'un Conseil des ministres, selon ce qu'en disent les élus. Il prévaut là une sorte de loi de la jungle plutôt que le règne du consensus. Même chose au sein des caucus des députés où l'on retrouve des luttes fratricides et des tensions parfois insoutenables entre la ligne de parti et l'adhésion à de nobles principes. Et puis il y a l'enfer de la période des questions.

C'est dans le contexte de ce climat parfois un peu survolté que se faufilent les lobbyistes en tous genres. Et à cet égard, rappelle Boisvert, le simple député lui-même est un peu un lobbyiste à sa façon, condamné qu'il est à défendre les dossiers propres à son comté, nonobstant les lignes de parti. Mais, il y a plus périlleux encore. La menace viendrait surtout de l'entourage qui gravite autour des élus. Certains ne savent pas

s'entourer ou encore ne savent pas comment transiger avec des gens qui sont très souvent leurs amis et qui ont l'œil, plus que d'autres, sur les enveloppes dites discrétionnaires dont disposent les députés. D'où la survenue de

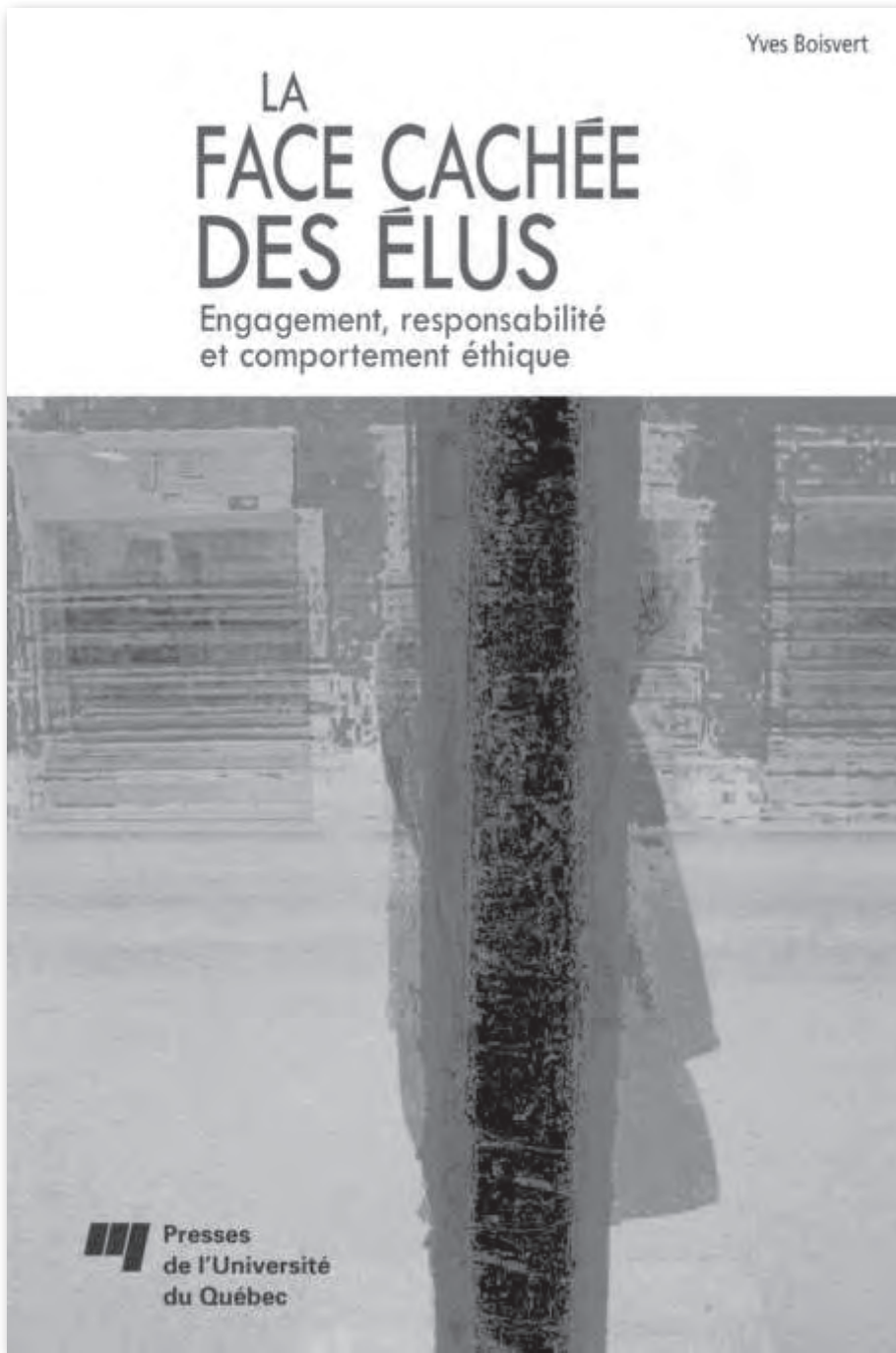
régulation gouvernementale plus formels. Ils plaident pour l'autorégulation individuelle bien avant d'exiger la mise en place de structures de contrôle indépendantes et collectives.

### En conclusion

Cela étant, Yves Boisvert n'est pas surpris de l'image plutôt flatteuse que les élus ont d'eux-mêmes en matière d'éthique et de conduite politique. En comparaison avec ce qui se passe dans d'autres pays, le Québec se tire relativement bien d'affaire au regard de l'intégrité des mœurs politiques. Il se peut également, comme il le laisse entendre, que le scandale des commandites ait éclairé la classe politique dans son ensemble, y compris les politiciens de l'Assemblée nationale, largement étrangers aux affaires qui ont secoué la capitale fédérale.

Reste que depuis le moment où Yves Boisvert a fait ses entrevues en 2005, bien de l'eau a coulé sous les ponts. Loin de s'améliorer, l'image de nos élus s'est peut-être dégradée. Les arrangements particuliers dont bénéficie le premier ministre et dont l'ancien chef de l'ADQ a profité au regard de leurs salaires, l'atténuation des mesures interdisant aux ministres de participer à des appels d'offres publics ou les irrégularités mises à jour dans la gestion de programmes de soutien à l'entreprise notamment, n'ont rien fait pour tem-

pérer la perception des citoyens l'égard de la classe politique. Un sondage d'Élection Canada, mené en 2003, nous informait qu'une majorité d'électeurs estimaient que les élus se montrent indignes de confiance, égoïstes, libres d'agir sans rendre de comptes, peu crédibles. Rien ne nous permet de croire que les choses ont changé, en dépit de ce qu'en pensent les élus... ■



conflits d'intérêt en tous genres et l'arrivée prévisible de faux pas.

### Les garde-fous

Pour s'en protéger, en plus des mesures évoquées plus haut, les élus se montrent beaucoup plus enclins à adopter des mesures qui interpellent leur responsabilité personnelle (genre juriconsulte) qu'à des dispositifs de

## Mouvement citoyen international : l'expérience du Forum social mondial

PAR LOUIS FAVREAU

ALLIANCE DE RECHERCHE UNIVERSITÉ-COMMUNAUTÉ EN DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS (ARUC-ISDC)  
ET ARUC-DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COOPÉRATION (ARUC-DTC), UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)



**D**evant la mondialisation en cours, on évoque la réponse de la « société civile internationale ». Assistons-nous à l'internationalisation des mouvements sociaux? Pas évident! Mais 133 000 personnes de 142 pays à Bélem au Brésil en février dernier, des milliers d'organisations et 2000 ateliers de travail dans une neuvième édition du Forum social mondial (FSM), c'est un signe. De même, cinq présidents de pays de la région (Lula du Brésil, Chavez du Venezuela, Morales de Bolivie, Correa d'Équateur, Lugo pour le Paraguay) étaient présents à ce Forum, initiative apparue en 2001. On assiste également au développement d'initiatives internationales sectorielles nouvelles, par exemple en finance communautaire, en santé, en agriculture... Et chez nous, à la réouverture du « dossier » international dans plusieurs organisations qui n'avaient jusqu'à maintenant évolué que dans le cadre québécois. Itinéraire d'un mouvement international en émergence où le Québec ne donne pas sa place.

### Les nouveaux habits de la solidarité internationale citoyenne : le Forum social mondial

Le Forum social mondial (FSM), comme il a souvent été dit, est un espace de débats démocratiques d'idées, de formulations de propositions, d'échanges d'expériences et d'articulations de mouvements sociaux (porteurs de différentes causes sociales), de réseaux, d'ONG et autres organisations de la société civile qui s'opposent au néo-libéralisme et à toute forme d'impérialisme comme l'affirmait Chico Whitaker (du Comité brésilien *Justice et Foi*), un des cofondateurs brésiliens du FSM lors de sa visite, à l'invitation de *Développement et Paix*, à Montréal en 2007. À la première rencontre mondiale de 2001 a succédé un processus mondial de recherche et de construction de solutions de rechange aux politiques néo-libérales. Cette définition est inscrite dans la « Charte des principes du Forum social mondial ». Le FSM se définit comme un espace international de délibération pour l'ensemble des mouvements avec des visées dans lesquelles le pluralisme est de mise. Il est désormais reconnu comme un acteur important de la scène politique mondiale. Groupes de femmes, syndicats, coopératives, organisations paysannes, de jeunes, etc., sont tout à fait légitimés d'y être parce qu'elles sont **toutes des associations citoyennes**.

En effet, le Forum social mondial se caractérise par sa grande diversité. De plus, il n'est ni confessionnel, ni gouvernemental, ni partisan. Il se propose de faciliter la mise en réseau d'associations et de mouvements engagés, tant sur le plan local qu'international, dans des actions concrètes de construction d'un autre monde. Sans prétendre pour autant incarner

une instance représentative de la société civile mondiale. **Il a procédé par sédimentations successives** : d'abord des ONG en environnement, des réseaux progressistes d'Églises, des ONG comme *Oxfam* ou *Développement et Paix*, des réseaux de groupes de femmes, des organisations paysannes (*Via Campesina*), et aujourd'hui davantage d'organisations syndicales... Le Forum social mondial n'est ni une association, ni une organisation, mais un **espace de dialogue international** des mouvements sociaux qui luttent pour une autre mondialisation, démocratique et équitable.

On peut certes objecter que la représentativité des organisations présentes est fort inégale et susceptible d'irriter plus d'une organisation dont la culture principale est de fonctionner par mandats et par dossiers et non par une approche de réseaux et d'échanges d'expériences. Au sein de ces activités, que ce soit du côté des pays du Sud ou du Nord, certaines organisations participantes roulent surtout à la contestation tandis que d'autres sont plus centrées sur du travail autour de questions précises en étant très attachées à leur champ de compétence et à une attitude marquée par la concertation avec les pouvoirs publics. Le Forum social mondial, dans toutes ses ramifications, qu'elles soient locales (Québec), continentales (Afrique, Amérique latine...) ou internationales, a toujours su éviter le piège de devenir une organisation avec un grand « O ». Il affiche une position de principe : demeurer un **carrefour de courants** sociaux divers. Dans cette mouvance internationale, on voit aussi d'autres initiatives, de portée plus spécifique ou plus limitée, qui sont apparues quasi simultanément, comme ce fut le cas de la Marche mondiale des femmes (MMF) et le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS). Effet du hasard? Certainement pas! Plutôt prise de conscience **d'enjeux de plus en plus locaux et globaux en même temps**.

### Mouvement citoyen international : émergence sur un horizon durable?

Accélération de la mondialisation financière et influence plus grande des institutions internationales comme le FMI ou la Banque mondiale, montée des entreprises multinationales, affrontement agricole mondialisé à l'OMC, expansion des migrations internationales, pays émergents du Sud devenus économiquement des concurrents des pays du Nord et incontrournables (Brésil, Chine, Inde, Afrique du Sud) dans certaines grandes négociations internationales.

### Changement climatique, crise alimentaire et crise énergétique se télescopent et se combinent à cette crise financière

que peu de gens avaient vue venir. Désormais, certaines échéances peuvent être fatales étant donné les croisements de l'échéance climatique liée au seuil de réchauffement de la planète, de l'échéance énergétique liée à l'épuisement des ressources pétrolières et de l'échéance alimentaire liée à la remise au marché de la fixation des prix qui montent en flèche. Le tout sur fond de scène d'une montée des inégalités qui consacre et perpétue

la fracture entre le Nord et le Sud. Résultat : un monde plus instable et plus imprévisible.

**Au plan politique**, les mutations sont aussi fortes : dans les pays du Sud, les politiques des institutions de Bretton Woods ont imposé leur point de vue : moins d'État social, privatisations, pression par la dette, refus de financement de politiques sociales, limitation de la liberté d'association. La précarité s'est installée. L'État s'est décrédibilisé, la pauvreté s'est généralisée. Avec les émeutes de la faim de l'an dernier, le seuil de l'inacceptable a été franchi. L'État social au Sud n'est pas une réalité très solide parce que les régimes politiques autoritaires et conservateurs au plan social sont encore très nombreux et l'aide publique au développement, essoufflée et fragmentée. Ce qui conduit des **associations citoyennes** de toutes sortes à se mobiliser **pour un État de droit** (droits politiques ou civiques) **et un État social** (responsable de la redistribution de la richesse).

Le télescopage des crises et leur internationalisation croissante amènent donc plusieurs analystes à conclure non seulement à une interdépendance accrue des nations et des États, mais à **une interdépendance accrue des mouvements citoyens** qui évoluaient surtout dans un cadre national. Il ne faut donc pas s'étonner d'une demande accrue d'interventions à l'échelle internationale : les jeunes voient d'emblée l'écologie comme une question planétaire, les organisations agricoles reviennent sur l'avant-scène, des entreprises de nos régions se délocalisent...

**La mondialisation en cours n'est donc pas un ensemble unique de processus.** Tout comme l'avait été la mondialisation précédente qui était industrielle et coloniale, des internationales ouvrières et socialistes s'étaient formées pour y répondre. C'est ainsi qu'aujourd'hui se déploie un ensemble d'initiatives qui, sans constituer encore une force socioéconomique et sociopolitique à l'échelle mondiale, ont commencé à dépasser le stade des démarches citoyennes exclusivement locales pour s'inscrire dans une **mondialisation** qui se veut démocratique et équitable

### On ne part pas de zéro

Il n'y a pas que de nouveaux réseaux. Préexistent les mouvements qui avaient déjà une dimension internationale (mouvement coopératif, syndical, agricole) ou qui sont des organisations de coopération internationale de longue date (Développement et Paix, OXFAM...). Ces organisations deviennent de plus en plus actives au sein du Forum social mondial. Elles sont en pleine transformation. Comme le disait P. Frémeaux, de la revue française *Alternatives économiques*, de passage au Québec : «C'est une des réussites du mouvement des Forums sociaux que d'être parvenu à **rassembler sur un pied d'égalité des mouvements sociaux du Nord et du Sud** et d'avoir décliné ces rassemblements à l'échelle locale, nationale, continentale à la manière de poupées gigognes.» Et ce, en «engendrant les contre-pouvoirs qui peuvent la civiliser» : des campagnes fructueuses pour l'annulation de la dette, des propositions qui font mouche sur la fiscalité internationale, un débat important sur la responsabilité environnementale des entreprises...

### Les organisations internationales de travailleurs, d'agriculteurs et les coopératives changent

Le mouvement coopératif international opère des virages importants en direction des organisations venues du Sud depuis une décennie. Dans le mouvement international des travailleurs, au-delà des affiliations syndicales traditionnelles (chrétienne, social-démocrate, communiste), s'est constituée récemment, à Vienne en 2006, une seule et grande centrale syndicale internationale, la Confédération syndicale internationale (CSI). Le mouvement d'unification dans quelques pays du Sud a commencé, mais il progresse surtout au niveau continental en Afrique

et en Amérique latine. La CSN et le CTC participent, à des degrés divers, à la formation de cette Confédération syndicale des Amériques (CSA) laquelle organisait cette année un Forum syndical dans le cadre du Forum de Belem.

Dans le mouvement international des agriculteurs et des paysans, la Fédération internationale des producteurs (la FIPA dont l'UPA est membre) s'est aussi beaucoup transformée dans les 20 dernières années : présence plus importante des organisations paysannes du Sud, comité de développement pour le soutien aux organisations du Sud... Et à côté, une nouvelle organisation *Via Campesina*.

Le coup d'envoi des Forums sociaux mondiaux a provoqué une onde de choc dans ces organisations. Comment ces organisations internationales plus anciennes de travailleurs, de paysans et de coopérateurs se positionnent-elles dans ce mouvement citoyen international naissant à côté des nouveaux réseaux de groupes de femmes, de commerce équitable, de protection de l'environnement, d'économie solidaire, etc.? Cela reste à voir. Le Forum social mondial et d'autres réseaux de ce type sont-ils à la hauteur des ambitions qu'ils mettent de l'avant? L'avenir le dira.

### Des progrès qui ont leurs limites

Les progrès enregistrés ne sont pas exempts de **reculs possibles** : au Sud, ce sont évidemment de sympathiques coopératives latino-américaines ou africaines productrices de produits équitables (café, cacao, karité...). Mais c'est aussi la concurrence de nos produits avec ceux des pays émergents comme le Brésil, la Chine, l'Inde... Nous ne sommes donc pas exempts du risque de repli sur soi qui est toujours présent même au sein des organisations qui placent bien haut la solidarité. Et certaines **limites** du FSM sont également bien présentes : il est souvent **prisonnier d'une stratégie du refus** sans pour autant qu'on puisse voir se dessiner concrètement **cette autre mondialisation** équitable et démocratique. Le brassage d'idées est là, mais les lignes de force d'un projet de remplacement à l'échelle de la planète ne sont vraisemblablement pas pour demain. Question posée à plus d'une génération sans doute! Proposer de nouvelles solutions à partir d'un brassage d'idées à une telle échelle nécessitera l'aménagement d'espaces de dialogue social et interculturel plus solides tant les différences entre les Forums sont nombreuses selon qu'ils se tiennent en Amérique latine (Brésil), en Asie (Bombay, 2004) ou en Afrique (Kenya, 2007).

### Les défis sociaux de la solidarité internationale aujourd'hui

Devant l'offensive néolibérale, **le défi est de multiplier les échelles d'intervention** (locale, régionale, nationale et internationale) et d'en tenir compte pour passer d'un travail plus « micro » d'organisation au plan local à un travail plus « macro » qui permet d'agir sur les pouvoirs. Les organisations qui disposent d'une certaine expérience affirment de plus en plus la nécessité de ce type d'espaces mondiaux d'expression de nouvelles solidarités, en d'autres termes, des lieux qui permettent de façon plus soutenue que maintenant de comprendre les enjeux, analyser les expériences qui réussissent et formuler des projets nouveaux. À suivre donc!

### Pour en savoir plus

Favreau, L., G.Larose et A.-S. Fall (2004). *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. PUQ, Québec

Rouillé d'Orfeuil, H. (2002). *Économie, le réveil des citoyens (les alternatives à la mondialisation libérale)*. Alternatives économiques/Syros, Paris. ■



PAR NATHALIE PERREAULT  
MDEIE



ET PAR PATRICE RODRIGUEZ  
PAROLE D'EXCLUS

## Innovation sociale : la mobilisation par le logement social vécu

La mesure au soutien à l'innovation sociale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), comme nous vous le mentionnons à travers nos articles depuis bientôt 2 ans, a pour objectif de mettre à la disposition de clientèles ciblées des résultats de recherches afin que ces résultats puissent être transférés et utilisés concrètement. Par contre, cette mesure permet aussi de formaliser des savoir-faire innovants issus de la pratique! Ainsi, nous souhaitons vous présenter un des projets soutenus par ce programme et qui est en cours de réalisation. De manière plus particulière, ce projet a comme objet le développement d'un modèle d'action de mobilisation par le logement social.

Porté par l'organisme Parole d'excluEs, qui représente un mouvement rassembleur ayant pour mission d'offrir un lieu où des individus s'organisent et se mobilisent pour la dignité et pour mettre fin à l'exclusion sous toutes ses formes, le projet Modèle d'action de mobilisation par le logement social, se déroule présentement dans deux milieux montréalais. Ce projet consiste en un vaste chantier de formalisation et de transfert de savoir-faire qui allie la revitalisation des quartiers et l'expérimentation d'une nouvelle approche mobilisatrice au sein de logements sociaux dans les deux quartiers de Montréal que sont: Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve. Ce projet, qui a débuté en 2007, est soutenu par de multiples partenaires financiers, professionnels et organisationnels dont: Réseau Accorderie, Caisse d'économie solidaire, Fondation Béati, Fonds de solidarité FTQ, UQAM, CRÉ de Montréal.

### La raison d'être du projet

Les quartiers où sévit la grande pauvreté sont souvent aux prises avec des logements détériorés et disposent de peu de services de proximité. L'isolement des résidents peut être accentué par la présence de gangs criminalisés, surtout lorsque les propriétaires des immeubles ne s'y inves-

tissent pas. Tout cela contribue à un climat où la méfiance généralisée et le repli sur soi contribuent à une plus grande exclusion sociale.

De plus, le phénomène d'embourgeoisement des quartiers traditionnellement populaires amplifie la situation problématique de pénurie de logements et contribue à la hausse rapide du prix des loyers. La population appauvrie est ainsi de plus en plus marginalisée, souvent même dans son propre quartier. La détérioration matérielle des logements ainsi qu'une pénurie de ceux-ci amènent les groupes de ressources techniques (GRT) et les sociétés d'habitation comme la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM), qui connaissent bien ce problème, à chercher des solutions novatrices pour remédier à la situation.

La nécessité de développer de nouvelles options pour améliorer la prise en compte et la qualité de vie de ces populations devient donc essentielle. Au-delà du béton, la participation citoyenne et l'implication, l'habilitation et la prise en charge de ces espaces par les personnes qui y habitent deviennent des voies de solutions gagnantes à expérimenter.

### Nature du projet

Dans sa globalité, ce projet vise à formaliser les éléments-clés qui servent à créer du lien social et de la revitalisation de quartier à travers le logement social et plusieurs activités connexes à la vie en commun dans les immeubles à logements des deux quartiers ciblés.

Des professionnels de recherche ainsi qu'un conseiller scientifique encadrent les étapes de formalisation, d'expérimentation et de transfert des nouvelles connaissances et savoir-faire qui constituent plus spécifiquement les étapes soutenues par le MDEIE.

Aussi, la mise en place de l'« Incubateur Universitaire Parole d'excluEs » (IUPE) incluant chercheurs

universitaires et étudiants de différentes disciplines permet à ceux-ci de participer concrètement à la formalisation du nouveau modèle d'action. L'IUPE est une adaptation à notre réalité urbaine d'une pratique répandue au Brésil selon laquelle les universitaires soutiennent sur le terrain les initiatives populaires. Ils apportent leur savoir dans la communauté en réponse aux défis auxquels celle-ci fait face.

La mobilisation est également présente chez les partenaires sociaux. Ainsi, la Puce Ressources informatiques, coopérative de travail visant à favoriser l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, est l'un des partenaires du projet.

Grâce à ce partenariat, les populations de Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve auront accès en permanence à un laboratoire de quatre postes informatiques dans le local communautaire de Parole d'excluEs. Deux animateurs auront pour mandat de les initier à l'informatique et de leur permettre de mettre à profit leurs apprentissages, entre autres dans le cadre du projet de mobilisation par le logement social.

### Résultats attendus

L'implantation de ce nouveau modèle d'action favorise l'amélioration des conditions de vie des participants. De plus, la publication d'un document descriptif du modèle d'action et de ses principes de fonctionnement jumelé à un guide d'animation pour l'implantation de celui-ci sont les principaux extrants prévus à ce projet. Enfin, cette nouvelle approche, ces nouvelles pratiques dans les modes de gestion des édifices à logements sociaux et le modèle d'action développé pourront aussi être transférés et utilisés dans d'autres quartiers de la ville ou encore dans d'autres villes ou municipalités du Québec ou d'ailleurs. ■



Centre de référence du Grand Montréal présenté par Lorraine Bilocq Lebeau (2009). **Répertoire de groupes d'entraide dans le Grand Montréal** Deuxième édition, Montréal, Centre de référence du Grand Montréal



L'édition 2009 de **Répertoire de groupes d'entraide dans le Grand Montréal** est maintenant disponible au coût de 18 \$ au comptoir et 23 \$ par la poste. Cet outil vient compléter les ressources contenues dans le **Répertoire des services communautaires du Grand Montréal**. C'est un outil indispensable pour les personnes intéressées par l'entraide ainsi que pour le personnel d'agences sociales et tous ceux et celles qui sont en contact avec le public: infirmières, médecins, psychologues, travailleurs sociaux, responsables des ressources humaines ou des programmes d'aide

aux employés. Ce répertoire unique contient la description structurée et détaillée de 178 groupes d'entraide de la région du Grand Montréal (74 dans la section anglaise).

Le Centre de référence du Grand Montréal est un pilier dans le domaine de l'info-référence et offre depuis 52 ans un service de qualité à toute la population. Il est reconnu comme une source d'information fiable par les différents intervenants sociaux qui œuvrent tant dans le secteur public que parapublic, privé ou communautaire.

**Pour en savoir plus:** [www.info-referenc.qc.ca](http://www.info-referenc.qc.ca)

Georges Letarte et Lucie Fréchette, 2008, **L'investissement en développement social dans les municipalités québécoises après les fusions municipales. Étude de l'évolution des dépenses municipales dans les champs du loisir, de la culture et du logement social**, Cahier de l'ARUC-ISDC (2009) 74 pages.



Dans le cadre de la loi 170 et ses dérivés, les huit nouvelles grandes villes du Québec ont désormais une compétence obligatoire en matière de développement social. Il en va de même des MRC qui ont à prendre en compte le développement social dans leur plan de développement. Au terme d'une recherche sur l'interface entre les politiques de développement social, familiales et de loisir, nous nous sommes demandé si les municipalités avaient accru leur effort d'investissement en développement social entre 2000

et 2006. La recherche dirigée par Georges Letarte et Lucie Fréchette a permis de vérifier comment les ressources financières consacrées à des champs d'action liés au développement social ont évolué depuis les fusions municipales, dans les grandes villes ayant une compétence obligatoire en développement social et, par la suite dans des municipalités n'ayant pas une telle compétence obligatoire.

**Pour en savoir plus:** <http://www.uqo.ca/aruc/>

Pierre Trudel, 2009, **Ghyslain Picard Entretiens**, Boréal, 200 p.



L'anthropologue Pierre Trudel s'entretient avec Ghyslain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APN). Quelle pensée politique anime cet Innu que l'on voit depuis si longtemps représenter les Premières Nations du Québec? Comment fonctionne cette Assemblée des Premières Nations? Quels y sont les débats? Quelle est la position de Ghyslain Picard face aux aspirations nationales du Québec? Quel bilan tire-t-il de ses seize années à la tête de l'APN? Ces entretiens permettent de faire connaissance avec l'homme, les grandes

étapes de sa vie, sa personnalité, pour mieux cerner les circonstances de son engagement politique. Ils permettent de mieux connaître l'Assemblée des Premières Nations du Canada et l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, ainsi que les rapports qu'entretiennent ces deux organisations, de même que les grands débats sur la question indienne dans lesquels elles sont engagées aujourd'hui.

Olga Navarro-Flores, 2009, **Le partenariat en coopération internationale Paradoxe ou compromis?** Presses de l'Université du Québec, 262 p.



Riche d'une expérience de dix ans dans le secteur de la coopération internationale, l'auteure explique qu'au-delà d'une dimension rhétorique, il existe bel et bien une nouvelle manière de faire de la coopération entre les acteurs des organisations de coopération internationale (OCI) du Nord et leurs contreparties du Sud, les organisations non gouvernementales (ONG).

Elle constate que les acteurs du Nord et du Sud construisent de véritables partenariats en adoptant des mécanismes d'arbitrage du pouvoir. En effet, ceux du Nord mettent au profit de leurs partenaires du Sud un savoir-faire et des ressources financières essentielles aux programmes de développement. Les acteurs du Sud, quant à eux, offrent à ceux du Nord une relation privilégiée avec les populations cibles, une connaissance du contexte et surtout un savoir-faire lié à une perspective de développement issue des populations elles-mêmes. Ainsi, les acteurs du Sud, stigmatisés par la domination, ont des pouvoirs importants à partager avec leurs contreparties du Nord, dites dominantes. En effet, les acteurs du Sud confèrent aux acteurs du Nord une certaine légitimité et leur assurent une importante source de pouvoir, essentielle pour justifier leur raison d'être vis-à-vis leurs membres, leurs donateurs et leurs bailleurs de fonds.

Mathieu Dupuis et Marie-José Auclair, 2009, **Le Québec au fil de l'eau**, Les Éditions de l'Homme, 242 p.



Ce livre est un hommage à la beauté et à la fragilité de l'eau, ce patrimoine de l'humanité. Pure ou trouble, calme ou agitée, glacée ou vaporeuse, l'eau est multiforme. Elle se révèle complexe et majestueuse sous la lentille du photographe Mathieu Dupuis. Voyez le spectacle de cet « or bleu » qui devient tantôt ocre, vert, fuchsia, orangé, sous le regard ébloui de la nature et de l'humain. Au cœur de paysages sauvages, de décors urbains et domestiques, découvrez l'eau

comme vous ne l'avez jamais encore vue. Au-delà de cette symphonie parfaite de couleurs et de formes, l'harmonie entre l'homme et l'eau demeure précaire. Ainsi, Marie-José Auclair nous entretient de cette ressource indispensable et des menaces qui pèsent sur elle. Percez l'univers grandiose et mystérieux de cet élément essentiel à la vie sur terre.

Sous la direction de Madeleine Gauthier et Claude Laflamme, 2009, **Jeunes et dynamiques territoriales. Tome 2: Ancrage de l'identité et lieux de participation**, Collection Regards sur la jeunesse du monde, Éditions de l'IQRC, 214 p.



Le rapport au territoire peut marquer de son empreinte une identité en formation et la place qu'y occupent les jeunes. Cela se vérifie dans cet ouvrage qui tente de répondre aux deux questions suivantes : y a-t-il interaction entre les lieux d'appartenance et la construction identitaire? La nature de la participation sociale des jeunes se ressent-elle des caractéristiques des lieux où elle s'observe?

Les lieux étudiés sont des quartiers de grandes villes où les jeunes doivent trouver et bien souvent façonner leur place, parfois dans la peur et la violence, parfois dans des

lieux fortement encadrés par des adultes. D'autres jeunes sont en quête d'un territoire auquel s'identifier. Et, bien que ce soit sous des appellations semblables, la participation sociale et politique des jeunes prend souvent le visage de son ancrage territorial.

Sous la direction de François Crépeau, Delphine Nakache et Idil Atak, 2009, **Les migrations internationales contemporaines Une dynamique complexe au cœur de la globalisation**, Presses de l'Université de Montréal, 416 p.



Les migrations humaines ne se prêtent pas aux raccourcis d'analyse. Elles relèvent d'une dynamique complexe qui se déploie sur la longue période, celle des générations, et leur territoire est, aujourd'hui plus que jamais, global. Toute politique qui prétendrait « régler la question » par quelques mesures énergiques, en plus d'être tendancieuse, serait donc vouée à l'échec. Les discours simplistes auront beau s'égrener, on n'appréhende pas une constante de civilisation comme un problème de gérance.

Pour comprendre, il faut admettre la complexité du fait migratoire en examinant ses multiples aspects; c'est ce que font les spécialistes de nombreuses disciplines qui signent cet ouvrage. Ils considèrent ainsi la logique individuelle dans un espace social, le discours politique et identitaire, les questions de souveraineté et de sécurité, la migration comme vecteur de transformation sociale et la migration comme un droit de la personne. Autant d'enjeux parallèles et souvent concurrents, autant de réalités qui se superposent et doivent être reconnues. Chercheurs, commentateurs et décideurs trouveront ici les éléments d'une réflexion englobante, actuelle et nécessaire.

Diane-Gabrielle Tremblay, Juan-Luis Klein et Jean-Marc Fontan, 2009, **Initiatives locales et développement socioterritorial**, Presses de l'Université du Québec.



Cet ouvrage porte sur les initiatives locales et s'intéresse à la problématique du développement socioterritorial, ainsi que du développement socioéconomique des villes ou des régions. Il présente les concepts d'économie sociale, et d'autres concepts associés aux modalités du développement local et socioterritorial (grappes, clusters, milieux innovateurs, etc.). Il expose aussi un certain nombre de cas d'initiatives locales (le technopôle Angus, la Cité du multimédia, le Lab créatif, la Tohu et les centres d'artistes autogérés) et invite à une réflexion générale sur ce type de développement, sur le rôle du territoire, sur le rôle de la collectivité, de l'État et des organismes communautaires.

## Collectif Quartier: un des piliers de l'approche territoriale montréalaise Retour sur la naissance d'un projet collectif

PAR GENEVIÈVE GIASSON  
DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, VILLE DE MONTRÉAL



### Contexte

Le développement de **Collectif Quartier** s'inscrit dans l'approche territoriale mise de l'avant par la Ville de Montréal et ses partenaires. Elle repose sur trois piliers: **le renforcement des communautés locales; des interventions ciblées dans les quartiers défavorisés; le soutien à l'intervention.**

Depuis plusieurs années, la Ville de Montréal et ses partenaires ont expérimenté des stratégies visant à soutenir la concertation des acteurs locaux et, de manière ciblée, à revitaliser les quartiers défavorisés. Dans la foulée, des constats ont émergé quant à la nécessité de mieux soutenir l'intervention locale. Ces constats relatifs au manque d'occasions de ressourcement et de repères pour guider l'intervention, à la complexité d'agir sur les déterminants de la pauvreté et aux défis que cela représente pour les communautés sont d'abord venus d'intervenants.

### Démarche

À partir de ces constats, des partenaires montréalais ont entamé une réflexion, coordonnée par la Ville de Montréal, sur les mécanismes à mettre en place. Cette réflexion s'est déroulée par étapes, selon un processus ouvert permettant les échanges et l'émergence de consensus. À chacune des étapes, la publication de documents a favorisé l'appropriation. Enfin, le rythme de la démarche a facilité la cohésion en respectant, autant que possible, la capacité de chacun à engager son organisation.

Une étude et une analyse des besoins furent réalisées entre l'été 2006 et l'automne 2007. Au-delà de l'état de situation, cette **première phase** a permis de mettre en lumière la richesse des expériences et des ressources. Elle a également permis de constater la difficulté de tirer profit de cette expertise, du fait de son éparpillement, de sa méconnaissance et de la nature particulière des besoins (réseautage, accompagnement, diffusion).

Une **seconde phase** de développement du projet fut amorcée en 2007, pour se terminer en 2008. La Ville de Montréal a alors proposé à ces partenaires d'initier la mise en œuvre de la **troisième phase** en injectant le financement nécessaire au démarrage. En septembre 2008, **Collectif Quartier** a pris son envol, pour une phase d'implantation devant se terminer en décembre 2009.

Un processus d'évaluation doit permettre, dès l'automne 2009, d'identifier les pistes à explorer pour une éventuelle **phase de consolidation**, prévue à compter de 2010.

### Collectif Quartier

#### Qu'entend-t-on par développement local?

Pour les partenaires, le choix du terme n'est pas anodin. Il permet l'énoncé de principes communs, en dehors des approches particulières :

- une **échelle locale**, ancrée dans une réalité géographique, historique et sociale (définissant le « territoire »);
- des **interrelations entre plusieurs dimensions** (économique, environnementale, sociale, culturelle, politique, géographique et urbanistique);
- des **dynamiques locales propres** à chaque territoire;
- **l'autonomisation** en tant que **stratégie et finalité**;
- un **développement durable**.

### Objectifs et activités

Collectif Quartier entend mettre sur pied un carrefour d'animation et de diffusion sur le développement local qui :

- favorisera le développement d'une vision globale et partagée;
- permettra les échanges et le partage d'expertise;
- contribuera au développement de connaissances;
- participera au rayonnement des expériences et des savoir-faire;
- appuiera la mise en œuvre d'une approche territoriale intégrée;
- sera complémentaire aux ressources existantes.

Pour y parvenir, des outils et activités sont déployés :

- un portail Internet regroupant de l'information sur les enjeux, les ressources, les outils et les expériences;
- un atlas interactif permettant l'accès à des données sur la population, les ressources et les caractéristiques des territoires;
- des occasions d'échanges et de ressourcement sous forme d'événements de réseautage, d'ateliers de perfectionnement et de rencontres thématiques.

### Pilotage et fonctionnement

Collectif Quartier s'appuie sur des structures souples :

- une équipe de travail permanente et des collaborations ponctuelles;
- un groupe de partenaires consultatifs composé d'intervenants, de planificateurs et de chercheurs ayant pour mandat la mise en commun des expertises et des ressources, la validation des orientations et l'évaluation du projet;
- un comité technique composé d'experts chargé d'appuyer le développement de l'Atlas des quartiers et de faciliter l'accès aux ressources;
- des comités de travail chargés de développer les activités thématiques.

### Conclusion

Collectif Quartier est une expérience novatrice sur plusieurs plans. Il explore un champ relativement nouveau, soit celui du soutien à l'intervention dans un contexte d'approche territoriale intégrée. Cela pose plusieurs défis, dont ceux de clarifier la vision et les objectifs et de baliser un certain nombre d'éléments relatifs à la pratique.

Il tente également de proposer une réponse adaptée au contexte montréalais. Il s'appuie, pour ce faire, sur l'expérience des acteurs et la richesse des ressources existantes. Enfin, il propose une démarche ouverte, axée sur la contribution d'une diversité d'acteurs et la recherche de consensus quant aux besoins et aux moyens à mettre en œuvre pour y répondre.

**Bien qu'ancré dans le contexte montréalais, Collectif Quartier se veut un pont, dans un objectif de partage des expériences et d'amélioration des pratiques. En ce sens, ses partenaires souhaitent qu'il soit un des éléments permettant de nourrir une réflexion élargie sur les ressources nécessaires pour agir sur les déterminants de la pauvreté et, en particulier, pour soutenir adéquatement l'intervention locale.**

Pour toute information concernant Collectif Quartier, ses activités, son fonctionnement et ses membres, consultez le site [www.collectifquartier.org](http://www.collectifquartier.org) ou écrivez à [info@collectifquartier.org](mailto:info@collectifquartier.org).

## Le grand départ

PAR CLAIRE MILETTE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC

Je profite de la Revue pour vous saluer tous et toutes à la veille de mon départ à la retraite. Après plus de 45 ans de carrière, je crois avoir suffisamment travaillé. Pendant ces 11 dernières années, j'ai rencontré plusieurs d'entre vous, lecteurs et lectrices, dans le cadre de mes fonctions de soutien national au développement social (DS) et au développement des communautés (DC). Le Programme national de santé publique (PNSP) a considéré le soutien au DC comme une stratégie dont l'objectif est de favoriser le développement, essence même d'une communauté et de son autonomie. Notre soutien devient efficace et durable si le territoire local vécu est respecté dans son intégrité spatiale et fonctionnelle. Je vous invite à une continuité vigilante, en ce contexte compliqué de changements socio-politico-économiques.

Vous aurez tous à veiller sur la souveraineté des communautés en évolution, car elles doivent grandir à partir de l'intérieur, avec leur intelligence collective. C'est avec la contribution incontournable et directe des citoyens et citoyennes que ce développement est possible. En effet, ce sont ces personnes qui portent les connaissances de leur milieu, le potentiel de leur développement et les capacités collectives acquises. Vous aurez à apporter votre contribution afin d'éviter l'envahissement ou la surcharge qui étouffent les initiatives, afin de soutenir le choix des priorités parmi les bonnes intentions et les projets extérieurs qui pourraient nuire à un développement durable sans l'adhésion des milieux. À vous tous, je confie la tâche de garder le cap sur le renforcement du sens, du sentiment d'appartenance et du potentiel de développement afin qu'ils s'actualisent au profit de tous. Les défis et les enjeux deviennent plus costauds, me semble-t-il. La Santé publique vous offre son soutien national, régional et local dans la mesure de ses capacités de partenaire et d'accompagnateur. Maintenant que l'insistance des gestionnaires du réseau de santé publique, pour inscrire le développement des communautés dans le Plan stratégique du MSSS, s'oriente vers une décision positive, cette perspective augmentera et la visibilité et les effets de levier nécessaires au dossier DC.

Les travaux à continuer: implanter, évaluer et maintenir le dispositif de connaissance des communautés; évaluer et permettre l'autoévaluation du processus de développement (acquisition des capacités collectives) et les retombées (réalisations concrètes dans le milieu); coconstruire les interventions avec les milieux, former les gestionnaires, les intervenants et les intervenantes, les partenaires...; gérer le rôle des CSSS en DC; communiquer, partager et s'inspirer de la littérature québécoise qui prolifère sur le sujet; évaluer les besoins de compétences à combler en matière de soutien, car ils ne relèvent pas d'une science infuse; considérer que le DC est une démarche à long terme de chaque communauté, éviter son instrumentalisation au profit de partenaires; lutter contre les effets des inégalités, etc. Il arrive que la fonction de soutien dépasse la stratégie, atteigne et anime l'ensemble d'une communauté. Lorsque vous parvenez à sentir vivre l'âme d'un milieu, sa conscience et son intelligence devant les défis et les enjeux qui le caractérisent, vous réussissez votre mission. Je vous en souhaite de ces instants heureux!...

J'adresse un grand merci chaleureux à ceux et celles qui m'ont encouragée dans ma constance, qui m'ont soutenue dans mes difficultés, convictions et apprentissages. Je pars heureuse d'avoir pu vous accompagner dans cette belle mission que vous tenez. Soyez-en fiers, car elle est fondamentale, au cœur de notre humanité, et elle vise souvent à rétablir cette dignité si importante et trop négligée. ■



## Rendez-vous de la solidarité 2009 Le Québec mobilisé pour contrer la pauvreté

PAR ARIELLE HUDON-FORTIER

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 13 décembre 2002, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale a pour objectif d'amener progressivement le Québec, d'ici 2013, au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes en situation de pauvreté. Avec cet objectif, un premier plan d'action avait été élaboré pour la période de 2004 à 2009.

Soucieux de mobiliser toutes les actrices et tous les acteurs de la société autour de la question de la lutte contre la pauvreté et de contribuer à établir un dialogue constructif entre eux, le gouvernement a choisi d'entreprendre une vaste démarche de consultation qui lui permettra d'alimenter

sa réflexion sur l'action et les priorités à retenir dans le deuxième plan d'action dont la publication est prévue au printemps 2010. La stratégie de consultation comprend un ensemble d'activités réunies sous l'appellation de *Rendez-vous de la solidarité 2009*. Un Rendez-vous national est prévu le 15 juin 2009 et des Rendez-vous régionaux se tiendront par la suite à l'automne. En outre, certains groupes autochtones seront consultés et une consultation en ligne permettra de joindre la population en général. Enfin, cette démarche permettra de mobiliser toutes les personnes concernées tout en servant d'inspiration au gouvernement pour déterminer les meilleurs moyens de continuer la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. ■

# Le Leadership rassembleur : une approche novatrice en réponse à des besoins complexes

PAR ODETTE VIENS ET LOUISE MOREAU  
CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL



L'intérêt de Centraide du Grand Montréal pour le leadership rassembleur est venu principalement des observations faites durant les 15 dernières années dans le cadre de son soutien aux lieux de mobilisation, particulièrement les tables de concertation locales montréalaises, en partenariat avec la Direction de santé publique de Montréal et la Ville de Montréal.

Centraide a été interpellé par cette forme de leadership et de mobilisation continue exercée par les tables locales. Cette continuité est essentielle pour qu'une communauté puisse mener à bien des initiatives qui intègrent les différentes dimensions de la lutte contre la pauvreté : l'inclusion des personnes marginalisées, la prévention du décrochage scolaire, l'intégration des communautés culturelles, la sécurité alimentaire, l'accès à un logement abordable, la sécurité dans les quartiers, etc.

Mais qu'entendons-nous par Leadership rassembleur? Il désigne la capacité de mettre en relation des personnes et des organisations pour les amener à découvrir comment ils peuvent développer leur confiance mutuelle et leur capacité de coopération. Le but ultime est que leurs actions respectives convergent vers une action

commune qui ait plus d'impact que la somme de chacune.

Puisque l'on reconnaît la nécessité d'une approche plus intégrée dans la lutte contre la pauvreté, il faut plus de collaboration entre les organisations. Il faut donc des leaders qui soient des liants dans leur communauté. Des leaders qui cherchent à comprendre l'environnement de chacun, et à concilier des intérêts différents plutôt que de ne travailler qu'avec ceux dont les intérêts convergent. Des leaders qui créent des conditions propices au dialogue. Des leaders qui acceptent d'être influencés et d'amener leur propre organisation à modifier son approche ou ses règles afin d'être partie prenante d'un projet collectif.

Dans l'action, les leaders rassembleurs doivent réagir rapidement aux événements et être capables de saisir les occasions tout en gardant le cap sur l'objectif qui rallie le plus grand nombre. Les leaders doivent s'assurer que les bonnes personnes et organisations sont engagées dans le projet, ce qui demande parfois de dépasser les rivalités ou les clivages issus de vieilles querelles. Ils doivent animer un processus inclusif. Mais surtout, les leaders doivent prendre le temps

de créer le climat de confiance nécessaire entre les acteurs et accepter que ce soit parfois long d'apprendre à travailler ensemble.

Centraide a constaté au fil des ans que travailler de cette façon était très exigeant et demandait de nouvelles compétences. Il a constaté que les coordonnateurs de tables locales de concertation notamment, dont c'est le rôle d'assumer un leadership rassembleur, se sentaient isolés dans leur travail.

C'est dans ce contexte que Centraide a développé en 2007 un **programme de soutien au leadership rassembleur** pour répondre aux besoins des dirigeants des organismes communautaires soutenus par Centraide du Grand Montréal. Un aspect original du programme : le groupe constitue un réseau d'apprentissage qui mise sur l'intelligence collective. Ainsi, les participants abordent des situations réelles et partagent leurs expériences ce qui favorise une meilleure appropriation des nouvelles connaissances et compétences. Plus de 30 leaders rassembleurs de 16 quartiers différents ont ainsi été formés en seulement deux ans d'existence du programme. Et 18 nouveaux dirigeants sont inscrits à la session qui a débuté en avril 2009. ■

## Guide d'éducation à la citoyenneté *Entre en jeu!*: le Forum jeunesse Longueuil dote les intervenants jeunesse d'un nouvel outil

PAR CAROLINE ARSENEAU  
FORUM JEUNESSE LONGUEUIL

Le guide *Entre en jeu* est un outil pédagogique destiné aux intervenants qui souhaitent développer la participation et l'engagement citoyens des jeunes de 12 à 25 ans. Cet outil propose une approche visant l'information, la réflexion et l'ACTION afin d'accompagner les jeunes dans leurs divers projets d'implication.

Pour favoriser le développement des connaissances et des compétences liées à son mandat de participation citoyenne, le Forum jeunesse Longueuil, dans une démarche concertée avec les intervenants de son milieu, répond ainsi à l'appel des organismes jeunesse de son territoire pour mieux les soutenir dans la réalisation d'activités sur ce thème. Le guide *Entre en jeu* offre une formule « clé en main » et s'adapte aux différents milieux.

« Ce guide aide les intervenants jeunesse à créer des contextes dynamiques et concrets pour permettre aux jeunes d'identifier les besoins de leur communauté et trouver des solutions justes et durables. », a souligné madame Mireille Pelchat, présidente du Forum jeunesse Longueuil, en mars dernier, lors du lancement officiel du guide *Entre en jeu*.

Le Forum jeunesse Longueuil a développé cet outil conjointement avec les forums jeunesse et les Conférences régionales des élus de la Montérégie Est et de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, ainsi que le Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC).

Le **Forum Jeunesse Longueuil** est un organisme de concertation jeunesse créé **POUR** et **PAR** les jeunes.



C'est un lieu où les jeunes prennent leur place en discutant d'enjeux régionaux et en suscitant l'émergence de projets jeunesse. Le **Forum jeunesse Longueuil** est soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec, ainsi que par la Conférence régionale des élus de Longueuil. ■

## Les partenaires de la revue :

### La publication de la revue est rendue possible grâce à la contribution financière de :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux  
L'Institut national de santé publique du Québec  
La Table de coordination nationale de santé publique  
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles  
Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation  
Le Commissaire à la santé et au bien-être  
Le Conseil des relations interculturelles  
Le Conseil du statut de la femme  
Le Conseil de la famille et de l'enfance  
Le Conseil permanent de la jeunesse  
Le Conseil canadien de développement social (CCDS)  
Le Curateur public  
L'Office des personnes handicapées du Québec  
L'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux  
L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
La Ville de Montréal  
La Fondation Lucie et André Chagnon  
Agence de la santé publique du Canada

### La revue compte aussi sur la participation de :

L'Association pour la santé publique du Québec  
La Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités  
La Fédération québécoise des municipalités  
La Fédération des commissions scolaires du Québec  
L'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé  
Le Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire en CLSC et en centre de santé  
Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé  
Le Réseau québécois de développement social  
Le Réseau québécois de Villes et villages en santé  
Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales  
Solidarité rurale du Québec  
La Table nationale des Corporations de développement communautaire  
Conseil de la coopération et de la mutualité

### La distribution de la revue :

Au niveau national, la distribution est assurée par l'Institut national de santé publique du Québec. Dans les régions, la distribution de la revue est assurée par les conférences régionales des élus, les directions de santé publique des Agence de la santé et des services sociaux et les Tables de concertation ou Comités régionaux de développement social.

### Éditeur :

Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe  
Sainte-Foy, Québec G1V 5B3

### Comité directeur :

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec

Marcel Gélinas, Regroupement québécois des intervenants et intervenantes en action communautaire (RQIAC)

Hélène Harvey, Conseil du statut de la femme

Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC)

Christiane Lussier, Réseau québécois du développement social (RQDS)

Michel Morel, Office des personnes handicapées du Québec

Louis Poirier, Institut national de santé publique du Québec

### Comité de rédaction :

Sylvie Barriault, ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire

Réal Boisvert, Agence de la santé et des services sociaux Mauricie/Centre-du-Québec

Angèle-Anne Brouillette, Institut national de santé publique du Québec

Maud Emmanuelle Labesse, Institut national de santé publique du Québec

Marie-Josée Ouellet Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales.

Nathalie Perreault, ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

Michael Watkins, Office des personnes handicapées du Québec

### Coordination de ce numéro :

Angèle-Anne Brouillette

### Ont collaboré à ce numéro :

Maud Alexandre, Caroline Arseneau, Danièle Aveline, Sylvie Bergeron, Denise Blais, Pierre Bluteau, Maryse Boucher, René Bouffard, Mariane Bourbonnais, Jude Brousseau, Sandra Breux, Geneviève Brisson, Rafael Canet, Monique Cantin, Patricia Caron, Julie Caron-Malenfant, Lorraine Carrier, Aline Charest, Marie-Lise Chrétien, Yolande Cloutier, Marjolaine Despars, Nathalie Dubé, Faouzia El Garrab, Jane Engle-Warnick, Louis Favreau, André Fortin, Michaël Fournier, Lucie Fréchette, Anne Gagné, Jean Gagné, Christiane Gagnon, Faouzia El Garrab, Jenny Garzon, Pierre Gaudreau, François-

Pierre Gauvin, Éric George, Geneviève Giasson, Pierre Gignac, Paul Girard, Ghyslaine Goulet, Arielle Hudon-Fortier, Marianne de Laat, Chantal Lalonde, Julien Lamarche, Nathalie Larochelle, Carole Lavallée, Michèle Leduc, Valérie Lemay, Brigitte Lepage, Georges Letarte, Carole Libion, Philippe Massé, Clément Mercier, Louise Miller, Claire Milette, Louise Moreau, Benoît Morissette, Bill Ninacs, Nathalie Perreault, Marie-Denise Prudhomme, Luc Rabouin, Ian Renaud-Lauzé, Serge Rock, "Roger", Patrice Rodriguez, Irène Rousseau, Guillaume Simard, Raoul Simard, Mark Speevak, Lise St-Germain, Bernard St-Jacques, Louise St-Pierre, Daniel Tessier, Cécile Thériault, Pascale Thérreault, Marie-Thérèse Toutant, Solange Van Kemenade, Michel Venne, Véronique Vézina, Odette Viens.

### Révision linguistique :

Chantal Forest  
Maud Emmanuelle Labesse  
Michael Watkins

### Soutien technique :

Chantal Forest et Marie-Cécile Gladel

### Conception graphique :

Kasern l'atelier créatif inc.

### Politique éditoriale :

La revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL vise à rendre compte de ce qui se passe dans les communautés et les régions en matière de développement social, de poursuivre la promotion du développement social ainsi que la sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, par la diffusion de textes présentant des enjeux de développement social. Conformément aux objectifs définis, les articles publiés doivent s'inscrire dans une perspective d'information des lecteurs et lectrices et de promotion de la préoccupation du développement social. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue. Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

### Pour nous joindre :

#### Revue Développement social

190, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E2  
Téléphone : (514) 864-1600  
Télécopieur : (514) 864-1616  
Courriel :  
developpement.social@inspq.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1488-6499

Visitez notre site Internet:  
[www.inspq.qc.ca/developpementsocial](http://www.inspq.qc.ca/developpementsocial)

**Institut national de santé publique Québec**

**La Toile de la Revue DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Accueil Nous joindre Site de l'INSPQ Recherche

Production de la revue  
Distribution de la revue  
Parutions de la revue  
Rubriques de la revue  
Bulletin d'actualités  
Le réseau RQDS  
Boîte à outils

**Semaine québécoise des familles**

**Quoi de neuf sur notre site ?**

**Le Nunavik**  
**ou la terre où vivre**

VOLUME 9 • NUMÉRO 1 • JUIN 2008

## Dans le prochain numéro

- **Les inégalités sociales**

Concernant la distribution de la revue...

La revue est distribuée par le biais de réseaux d'organismes afin de limiter les frais postaux. Il peut arriver que des personnes, engagées dans leur milieu, reçoivent plusieurs copies de la publication. Nous leur demandons de retourner les copies inutilisées à l'organisme distributeur en lui demandant de remédier à la situation. Par ailleurs, pour favoriser une diffusion plus efficace de la revue, pourquoi ne pas la faire circuler dans votre milieu une fois que vous en avez terminé la lecture? Ce serait là un moyen de nous aider à mieux rejoindre les personnes et organisations engagées en développement social. Nous vous en remercions.

# PARUTIONS ANTÉRIEURES >



Adressé à :

adresse de retour :

Revue Développement social  
Institut national de santé publique du Québec  
190, boul. Crémazie Est  
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2